

LE BRÉVIAIRE ROMAIN

PROPRE
DES
SAINTS

FASCICULE 6

DE S^t AUGUSTIN

28 *MAI*

A SS. JEAN ET PAUL MM.

26 *JUIN*

LABERGERIE
PARIS

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2014.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

AVIS POUR LE TEMPS PASCAL

I. A l'Office Ferial on dit le Te Deum, après la troisième Leçon

II. Doxologie des Hymnes

Pour toutes les Hymnes des Petites Heures et de Complies (excepté pour celles des Offices de la Sainte Vierge) et pour toutes les Hymnes de même mètre qui n'ont pas de doxologie propre, en particulier pour les Hymnes : Jesu redemptor omnium (Conf. Pont.) — Jesu corona celsior (Conf. non Pont.) — Jesu corona virginum (Vierges) et Fortem virili pectore (Saintes Femmes), on remplace la doxologie ordinaire par la suivante :

De Quasimodo à la Vigile de l'Ascension

Deo Patri sit gloria
Et Filio qui a mortuis

Surrexit ac Paraclito

In sempiterna sæcula.
Amen.

Que gloire soit à Dieu le Père
Et au Fils qui d'entre les
morts

Est ressuscité, ainsi qu'au
Paraclet

Dans les siècles des siècles.
Ainsi soit-il.

De l'Ascension au Vendredi avant la Pentecôte

Jesu tibi sit gloria
Qui victor in cælum redis

Cum Patre et almo Spiritu

In sempiterna sæcula.
Amen.

Jésus gloire soit à toi
Qui rentres en vainqueur au
ciel,

Ainsi qu'au Père et à l'Esprit
de vie,

Dans les siècles éternels.
Ainsi soit-il.

III. Pour l'usage des Signets

a) *Aux Répons des Petites Heures, ajouter deux Alléluia, avant le 1^{er} Verset, comme nous l'avons indiqué page [3] du Commun des Saints.*

b) *Ajouter un Alléluia à la fin de l'Antienne et de chaque partie du Verset des Mémoires.*

c) *Aux Répons des Nocturnes, ajouter un Alléluia, avant le Verset du Répons, comme nous l'avons indiqué dans l'Office du Commun des Confesseurs, p. [112].*

DIE 28 MAJI

S. AUGUSTINI, EPISCOPI ET CONFESSORIS

DUPLEX (m. t. v.)

●
Oratio.

DEUS, qui Anglórum gentes, prædicatióne et miráculis beáti Augustíni Confessóris tui atque Pontíficis, veræ fidei luce illustráre dignátus es : concéde; ut, ipso interveniénte, errántium corda ad veritátis tuæ rédeant unitátem, et nos in tua simus voluntáte concórdes. Per Dóminum.

Commemoratio præcedentis : S. Bedæ,
Conf. et Doct.

Oratio.

DEUS, qui Ecclésiám tuam, beáti Bedæ Confessóris tui atque Doctóris eruditióné clarificas : concéde propítius fámulis tuis ; ejus semper illustrári sapiéntia et méritis adjuvári. Per Dóminum nostrum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

AUGUSTINUS, Romæ in Lateranénsi cœnóbio mónachus, a Gregório Magno cum sóciis mónachis fere quadragínta in Angliám missus est anno quingentésimo nonagésimo séptimo, ut gentes illas ad Christum convérteret. Erat eo témpore rex Ethelbértus, in Cántio potentíssimus, qui, audíta advéntus Augustíni causa, eum cum sóciis Cantuáriam, sui regni metrópolim, invitávit ; ibíque manéndi et Christum prædicándi facultátem eidem liberáliter concéssit. Quare sanctus vir prope Cantuáriam oratórium exstrúxit, ubi ipse aliquámduu consédit, atque apo-

28 MAI

SAINT AUGUSTIN, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR
DOUBLE



Oraison.

O DIEU, qui avez daigné vous servir, autrefois, de la parole et des miracles du bienheureux Augustin votre Confesseur, pour amener aux lumières de la vraie foi le peuple des Angles, accordez que, par son intercession, les cœurs de ceux qui sont dans l'erreur reviennent à l'unité de votre vérité et que nous soyons unis de cœur dans votre volonté. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du précédent, S. Bède, Conf. et Doct.

Oraison.

O DIEU, qui illustrez votre Église, par la science du bienheureux Bède, votre Confesseur et Docteur, donnez-nous d'être toujours illuminés par sa sagesse et aidés de ses mérites. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

AUGUSTIN, moine au monastère du Latran, fut envoyé par Grégoire le Grand en Angleterre, avec près de quarante moines de sa Communauté, l'an cinq cent quatre-vingt-dix-sept, pour convertir au Christ les populations de cette contrée. Le puissant Ethelbert régnait alors au pays de Kent. Ayant appris le motif de l'arrivée d'Augustin, il l'invita à venir, avec ses compagnons, à Cantorbéry, capitale de son royaume, et lui accorda de bonne grâce l'autorisation d'y demeurer et d'y prêcher le Christ. Le saint bâtit donc, près de Cantorbéry, un oratoire où il résida quelque temps, et où ses compagnons

stólicam vivéndi ratiónem cum suis æmulátus est.
Ry. Invéni, p. [117].

LECTIO V.

CÆLESTIS doctrínæ prædicatióne plúrimis firmáta
miráculis, ac vitæ exémplo sic insulános illos
demúlsit, ut eórum plerósque ad christiánam fidem
perdúxerit, ac demum regem ipsum, quem cum in-
número suórum comitátu, sacro fonte lustrávit, sum-
ma cum lætítia Berthæ régiae uxóris, quæ christiána
erat. Olim in Natáli Dómini, cum decem míllibus et
ámplius baptísmum in álveo flúminis Eboráci contu-
lísset, quotquot ex iis morbo áliquo affécti erant, cum
ánimæ salúte, córporis quoque sanitátem recepisse
memóriæ próditum est. Jussu Gregórii ordinátus
epíscopus, Sedem Cantuáriæ instítuit in ecclésia Sal-
vatóris a se erécta, in qua mónachos óperis sui subsi-
diários collocávit ; et sancti Petri monastérium, quod
póstea et a suo nómine dictum est, in suburbánis
constrúxit. Idem Gregórius usum pállii cum facultáte
ecclesiásticæ hierarchiæ in Anglia instituéndæ ei con-
cæssit : quo novam étiam operariórum manum misit,
nempe Mellítum, Justum, Paulínum et Rufiniánum.

Ry. Pó sui, p. [118].

LECTIO VI.

DISPOSITIS ejus ecclésiæ rebus, sýnodum hábuit
Augustínus cum epíscopis atque doctóribus
véterum Britónum, qui in Paschæ celebratióne aliís-
que rítibus ab Ecclésia Romána jamdúdem dissidé-
bant. Sed, cum eos neque apostólicæ Sedis auctoritáte
neque miráculis movére posset, ut dissídio cessárent,
prophético spírítu eis excídium prænuntiávit. Dénique
máximis pro Christo exantlátis labóribus, miráculis
clarus, cum Mellítum Londinénsi ecclésiæ præfecísset,

et lui menèrent à l'envi un genre de vie tout apostolique.
R7. J'ai trouvé, p. [117].

LEÇON V.

PAR la prédication de la divine doctrine à l'appui de laquelle vinrent de nombreux miracles, et par l'exemple de sa vie, il gagna si bien les insulaires, qu'il amena la plupart d'entre eux et, finalement, le roi lui-même à embrasser le christianisme. Il le purifia par le saint baptême ainsi qu'un grand nombre des gens de son entourage, à la grande joie de la reine Berthe qui était chrétienne. Un jour de Noël, Augustin baptisa plus de dix mille anglais dans les eaux de la rivière qui coule à York, et l'on rapporte que tous ceux qui se trouvaient atteints de quelque maladie, recouvrèrent la santé du corps, en même temps qu'ils recevaient celle de l'âme. Sacré évêque par l'ordre de Grégoire, Augustin établit son siège à Cantorbéry, dans l'église du Sauveur qu'il avait élevée, et y plaça des moines pour seconder ses travaux. Il construisit, dans un faubourg, le monastère de Saint-Pierre qui devait, plus tard, porter son nom. Le Pape Grégoire lui accorda aussi l'usage du pallium avec le pouvoir d'établir en Angleterre la hiérarchie ecclésiastique. Il lui envoya de nouveaux ouvriers apostoliques, dont Mellitus, Just, Paulin et Rufinien.

R7. J'ai mis, p. [118].

LEÇON VI.

LES affaires de son église réglées, Augustin réunit en synode les évêques et les docteurs des vieux Bretons, depuis longtemps en désaccord avec l'Église Romaine sur la célébration de la fête de Pâques et autres questions de rite. Mais comme il ne parvenait pas à les ramener à l'unité, ni par l'autorité du Siège Apostolique, ni par ses miracles, il leur prédit, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, qu'ils finiraient par périr. Enfin, après avoir accompli de nombreux travaux pour le Christ et d'éclatants prod-

Justum Roffénsi, suæ Lauréntium, in cælum migrávit séptimo Kaléndas Júnias, Ethelbéto regnánte, ac sepúltus est in monastério sancti Petri, quod exínde Cantuariénsium antístitum et áliquot regum conditórium fuit. Ejus cultum fervénti stúdio prosecútæ sunt Anglórum gentes ; ac Leo décimus tértius Póntifex máximus ejus Offícium et Missam ad univérsam exténdit Ecclésiám.

Ry. Iste est, qui, p. [118].

Pro hoc Festo simplificato :

LECTIO IX.

AUGUSTINUS, Romæ in Lateranénsi cœnóbio mónachus, a Gregório Magno cum sóciis mónachis fere quadragínta in Angliam missus est, anno quingentésimo nonagésimo séptimo. A rege Ethelbéto Cantuáriam, ejus regni metrópolim, invitátus cum sóciis, prope eam oratórium exstrúxit. Cæléstis doctrínæ prædicatióne plerósque insulános ac regem ipsum ad christiánam fidem perdúxit, summa cum lætítia Berthæ régiaæ uxóris, quæ christiána erat. Jussu Gregórii ordinátus epíscopus, Sedem Cantuariénsem instituit, et ab eódem Pontífice usum pállii cum facultate hierarchiæ in Anglia instituendæ obtínuit. Máximis demum pro Christo exantlátis labóribus, cum Mellítum Londinénsi ecclésiæ præfecísset, Justum Roffénsi, suæ Lauréntium, in cælum migrávit séptimo Kaléndas Júnias, et sepúltus est in monastério sancti Petri, quod exínde Cantuariénsium antístitum et áliquot regum conditórium fuit.

In III Nocturno Homilia in Ev. Designávit Dóminus, de Comm. Evang., p. [37], cum Responsoriis de Communi Conf. Pont., p. [122].

Feria II Rogationum et in Vigilia Ascensionis, IX Lectio de Homilia Feriæ et fit ejus Commemoratio ad Laudes.

In Vesperis Commemoratio sequentis.

ges, après avoir préposé Mellitus à l'Église de Londres, Just à celle de Rochester, il désigna Laurent pour son successeur et partit pour le ciel, le sept des Calendes de Juin, sous le règne d'Ethelbert. On l'ensevelit au monastère de Saint-Pierre qui devint le lieu de sépulture des archevêques de Cantorbéry et de plusieurs rois. Les Anglais lui rendirent un culte fervent, et le Souverain Pontife Léon XIII a étendu son office et sa messe à l'Église universelle.

Ry. Voici celui, p. [118].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

L'AN cinq cent quatre-vingt-dix-sept, Augustin, moine au monastère du Latran, fut envoyé en Angleterre avec près de quarante compagnons. Le roi Ethelbert l'appela à Cantorbéry, capitale de son royaume et le saint s'y bâtit, à proximité, un oratoire. Ses prédications de la divine doctrine gagnèrent à la foi catholique la plupart des insulaires et le roi lui-même, à la grande joie de la reine Berthe qui était chrétienne. Sacré évêque sur l'ordre de Grégoire, Augustin établit son siège à Cantorbéry et reçut du même pontife le pallium avec le pouvoir d'établir en Angleterre la hiérarchie ecclésiastique. Enfin, après avoir accompli de nombreux travaux pour le Christ, après avoir préposé Mellitus à l'église de Londres, Just à celle de Rochester et désigné Laurent pour son successeur, il partit pour le ciel, le sept des Calendes de Juin. On l'ensevelit au monastère de Saint-Pierre, depuis, lieu de sépulture des archevêques de Cantorbéry et de quelques rois.

Au III^e Nocturne. Homélie sur l'Év. : Le Seigneur désigna, du Commun des Évang., p. [37], avec les Répons du Commun d'un Confesseur Pontife, p. [122].

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes.

A Vêpres, Mémoire du suivant.

DIE 29 MAJI

S. MARIÆ MAGDALENÆ DE PAZZIS
VIRGINIS

SEMIDUPLEX



Oratio.

DEUS, virginitatis amátor, qui beátam Mariám Magdalénam Vírginem, tuo amóre succénsam, cæléstibus donis decorásti : da ; ut, quam festíva celebritáte venerámur, puritáte et caritáte imitémur. Per Dóminum nostrum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

MARIA Magdaléna, illustrióri Pazziórum génere Floréntiæ nata, fere ab incunábulis iter perfectiónis arrípuit. Decénis perpétuam virginitátem vovit, susceptóque hábitu in monastério sanctæ Mariæ Angelórum, órdis Carmelitárum, se ómnium virtú-tum exémplar exhibuit. Adeo casta fuit, ut quidquid puritátem lædere potest, pénitus ignoráverit. Quinquénium, Deo jubénte, solo pane et aqua transégit, excéptis diébus Domínicis, quibus cibis quadragesimálibus vescebátur. Corpus suum cilício, flagéllis, frígore, inédia, vigíliis, nuditáte atque omni pœnárum génere cruciábat.

Ry. Propter veritátem, p. [167].

LECTIO V.

MANTO igne divíni amóris æstuábat, ut, ei feréndo impar, ingésta aqua pectus refrigeráre cogerétur.

29 MAI

SAINTE MARIE-MADELEINE DE PAZZI
VIERGE

SEMIDOUBLE



Oraison.

O DIEU, qui aimez la virginité et qui avez embelli des dons célestes, la bienheureuse vierge Marie-Madeleine, embrasée de votre amour, donnez-nous d'imiter dans sa pureté et sa charité, celle que nous vénérons en célébrant sa fête. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

DÉE à Florence de l'illustre famille des Pazzi, Marie-Madeleine prit, presque dès le berceau, le chemin de la perfection. A dix ans, elle fit vœu de chasteté perpétuelle et, ayant pris l'habit du Carmel au monastère de Notre-Dame des Anges, elle se montra un exemplaire de toutes les vertus. Chaste, elle l'était au point d'ignorer absolument tout ce qui peut ternir la pureté. Cinq années durant, sur l'ordre de Dieu, elle jeûna au pain et à l'eau, sauf les dimanches où elle usait des mets permis en Carême. Elle châtiât son corps, par le cilice, les flagellations, le froid, le jeûne, les veilles, l'insuffisance du vêtement, et toutes les mortifications que l'on peut imaginer.

R⁷. Pour la cause, p. [167].

LEÇON V.

LE feu de l'amour divin la brûlait à ce point que, ne pouvant le supporter, elle était obligée de se

Extra sensus frequenter rapta, diuturnas et admirabiles éxtases passa est, in quibus et arcána cælestia penetrávit, et exímiis a Deo grátiis illustráta fuit. His autem muníta longum certámen a princípibus tenebrárum sustínuit, árida, desoláta, ab ómnibus derelícta, variisque tentatióibus vexáta ; Deo sic permiténte, ut invíctæ paciéntiæ ac profundíssimæ humili-tátis exémpLAR præbéret.

Ry. Dilexísti, p. [167].

LECTIO VI.

CARITATE erga próximum singuláriter enítuit ; nam sæpe noctes ducébat insómnes, vel obeúndis sorórum ministériis, vel inserviéndo infírmis occupáta, quarum aliquándo úlcerá lambens sanávit. Infidélium et peccatórum perditionem amáre deflens, se ad quælibet pro illórum salúte torménta parátam offerébat. Multis ante óbitum annis, univérsis cæli delíciis, quibus copióse affluébat, heróica virtúte renúntians, illud frequenter in ore habébat : Pati, non mori. Tandem longa et gravíssima infirmitáte exháusta, transívit ad Sponsum die vigésima quinta Maji, anno millésimo sexcentésimo séptimo, expléto anno quadragésimo primo ætátis suæ. Eam, multis in vita et post mortem miráculis claram, Clemens nonus sanctárum Vírginum número adscrípsit : cujus corpus in præsentem diem incorrúptum consérvátur.

Ry. Afferéntur Regi, p. [168].

Pro hoc Festo simplicitato :

LECTIO IX.

MARIA Magdaléna, Floréntiæ illústri Pazziórum génere nata, fere ab incunábulis iter perfectiónis arrípuit. Decénnis perpétuam virginitátem vovit,

rafraîchir la poitrine avec de l'eau. Souvent ravie hors d'elle-même, Marie-Madeleine avait des extases prolongées et merveilleuses, dans lesquelles elle pénétrait les arcanes célestes et recevait de Dieu des faveurs insignes. Ainsi fortifiée, elle soutint un long combat contre les princes de ténèbres, et fut en proie à la sécheresse, à la désolation, abandonnée de tous, tourmentée de tentations diverses. Dieu le permettait, pour en faire un type de patience victorieuse et de très profonde humilité.

R7. Tu as aimé, p. [167].

LEÇON VI.

ELLE brilla par une éminente charité envers le prochain ; souvent elle passait des nuits sans dormir, pour accomplir les tâches de ses sœurs ou pour servir celles qui étaient malades ; elle en guérit plusieurs en suçant leurs ulcères. La perte des infidèles et des pécheurs lui arrachait des larmes amères et elle s'offrait à endurer tous les tourments pour leur salut. Bien des années avant sa mort, elle avait renoncé, héroïque vertu, à toutes les délices dont le ciel la comblait et elle répétait souvent : « Souffrir et non mourir. » Enfin, épuisée par une longue et douloureuse maladie, elle alla se réunir à son époux le vingt-cinq mai seize cent sept, à l'âge de quarante et un ans. De nombreux miracles accomplis avant et après sa mort l'ont rendue célèbre, et Clément IX l'a inscrite au nombre des saintes Vierges. Son corps s'est, jusqu'à présent, conservé sans corruption.

R7. Elles seront présentées, p. [168].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

MARIE-MADELEINE, née à Florence, de l'illustre famille des Pazzi, prit, presque dès son berceau, le chemin de la perfection. A dix ans elle fit vœu de chasteté perpé-

susceptoque hábitu in monastério sorórum Carmeli-
tárum, se ómnium virtútum exémpLAR præbuit. Adeo
casta fuit, ut, quidquid puritátem lædere posset, péni-
tus ignoráverit. Tanto igne divíni amóris æstuábat,
ut, ei feréndo impar, ingésta aqua pectus refrigeráre
cogerétur. Caritáte erga próximum excélluit; nam
sæpe noctes ducébat insómnes, vel obeúndis sorórum
ministériis, vel inserviéndo infírmis occupáta, quarum
aliquándo úlcerá lambens sanávit. Illud frequénter
in ore habébat : Pati, non mori. Tandem, diútino
et gravi morbo exháusta, transívit ad Sponsum, anno
millésimo sexcentésimo séptimo, expléto ætátis suæ
anno quadragésimo primo. Eam Clemens nonus san-
ctárum Vírginum número adscrípsit.

In III Nocturno Homilia in Ev. Símile erit
regnum cælórum decem virgínibus, de Comm.
Virg., p. [169].

Feria II Rogationum et in Vigilia Ascen-
sionis, IX Lectio de Homilia Feriæ et fit ejus
Commemoratio ad Laudes.

Extra Galliam

In Vesperis, Commemoratio sequentis.

EXTRA GALLIAM

DIE 30 MAJI

S. FELICIS I, PAPÆ ET MARTYRIS

SIMPLEX



Oratio.

INFIRMITATEM nostram respice, omnipotens Deus :
et, quia pondus propriæ actionis gravat, beáti

tuelle et, ayant pris l'habit du Carmel, elle se montra un exemplaire de toutes les vertus. Chaste, elle l'était au point d'ignorer tout ce qui peut ternir la pureté. Le feu de l'amour divin la brûlait avec une telle ardeur que, ne pouvant le supporter, elle était obligée de se rafraîchir la poitrine avec de l'eau. Sa charité envers le prochain n'était pas moins grande et ses nuits se passaient souvent à accomplir les tâches de ses sœurs ou à servir celles qui étaient malades ; elle en guérit plusieurs en suçant leurs ulcères. Elle aimait répéter : « Souffrir et non pas mourir ». Enfin, épuisée par une longue et pénible maladie, elle alla se réunir à son Époux l'an seize cent sept, ayant accompli sa quarante et unième année. C'est Clément IX qui l'inscrivit parmi les saintes Vierges.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Le royaume des cieus, au Commun des Vierges, p. [169].

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes.

Hors de France

A Vêpres, Mémoire du suivant.

HORS DE FRANCE

30 MAI

SAINT FÉLIX I, PAPE ET MARTYR

SIMPLE



Oraison.

BEGARDEZ notre faiblesse, ô Dieu Tout-Puissant ; et puisque le poids de notre propre activité nous

Felícis Mártyris tui atque Pontíficis intercésio gloriósa nos prótegat. Per Dóminum.

LECTIO III.

FELIX Románus, patre Constántio, Aureliáno imperatóre práfuit Ecclésiæ. Constituit ut Missa supra memórias et sepúlbra Mártyrum celebrarétur. Qui, cum mense Decémbri habúisset ordinatiónes duas, et creásset presbýteros novem, diáconos quinque, episcopos per dívérta loca quinque; martýrio coronátus, via Aurélia sepelítur in basílica quam a se ædificátam dedicárat. Vixit in pontificátu annos duos, menses quátuor, dies viginti novem.

Vesperæ de sequenti : S. Angela Mericia,
Virg., p. 25.

IN GALLIA

DIE 30 MAJI

S. JOANNÆ DE ARC, VIRGINIS

DUPLEX II CLASSIS



Omnia de Communi Virginum præter sequentia.

IN I VESPERIS

Antiphonæ et Capitulum de Laudibus, p. 20. Psalmi de Communi Festorum B. Mariæ Virginis, p. [195].

alourdit, que le bienheureux Félix votre Martyr et Pontife, nous protège par sa glorieuse intercession. Par Notre-Seigneur.

LEÇON III.

FELIX, de Rome, fils de Constance, gouverna l'Église sous l'empereur Aurélien. C'est lui qui ordonna que la messe fût célébrée sur les reliques ou sur les tombeaux des martyrs. Il fit, au mois de Décembre, deux ordinations, et y consacra pour divers pays neuf prêtres, cinq diacres et cinq évêques. Ayant reçu la palme du martyre, il fut enseveli sur la voie Aurélia, dans une basilique élevée et consacrée par lui. Il avait passé dans le Souverain Pontificat deux ans, quatre mois et vingt-neuf jours.

Vêpres du suivant : Ste Angèle de Mérici,
Vierge, p. 25.

EN FRANCE

30 MAI

SAINTE JEANNE D'ARC, VIERGE

DOUBLE DE II^e CLASSE



Tout comme au Commun des Vierges, sauf
ce qui suit :

AUX I^{ères} VÊPRES

Antiennes et Capitule des Laudes, p. 20.
Psaumes du Commun des Fêtes de la
Sainte Vierge, p. [195].

Hymnus.

STAT cultrix vîgilans pâuperis hórtuli,
Annórum trédecim párvula, nil sciens,
Primas docta preces, præ sóciis pia,
Simplex, mitis et ínnocens.

Orántem Michaël Angelus édocet,
Quam claræ párili lúmine vírgines,
Virtútum méritis conspícua simul,
Crebris allóquiis fivent.

Dum voces súperas éxcipit, éxpavet ;
Sed, fidens Dómino, fórtior in dies,
Parens impériis, pro pátria libens
Castam se vovet hóstiam.

Mox dulces sócias et pátriam domum,
Et cum matre patrem jussa relínquere,
Miles facta Dei, quo vocat Angelus,
Fertur nil trépidans eques.

Qui terras státuit, glória sit Patri :
Qui gentes rédimit, glória Fílio :
Sancto Spirítui glória, qui pias
Et fortes ánimas facit. Amen.

℣. Méritis et précibus beátæ Joánnæ. (T. P. Allelúia.)
℞. Propítius esto, Dómine, pópulo tuo. (T. P. Allelúia.)

Ad Magnif. Ant. Hæc est Joáнна, * virgo Aureliánensis : hæc, quæ multum orat pro pópulo, et pro univérſa Gallórum gente (T. P. Allelúia.)

Oratio.

DEUS, qui beátam Joánnam Vírginem ad fidem
ac pátriam tuéndam mirábiliter suscitásti : da,
quæsumus, ejus intercessióne ; ut Ecclésia tua, hóstium
superátis insídiis, perpétua pace fruátur. Per
Dóminum nostrum.

Hymne.

LA voilà vigilante soignant un pauvre jardin,
Enfant de treize ans, ne sachant rien
Que les premières prières, plus pieuse que ses compagnes,
Simple, douce et innocente.

Durant sa prière, l'ange Michel l'instruit
Et des vierges rayonnantes de pareille lumière,
Illustres par le mérite de leurs vertus, ensemble,
La favorisent de fréquents entretiens.

Entendant les voix d'en-Haut, elle s'effraie,
Mais confiante au Seigneur, plus forte chaque jour,
Obéissante aux ordres, pour la patrie, de bon cœur,
Elle se voue chaste hostie.

Bientôt, les douces amies, et la maison du père
Et la mère et le père, il faut tout quitter,
Faites soldat de Dieu, où l'appelle l'Ange,
Elle est portée, cavalière, intrépide.

Gloire soit au Père qui a créé la terre ;
Gloire soit au Fils qui a racheté les nations ;
Gloire soit au Saint-Esprit par qui piété
Et force sont données aux âmes. Ainsi soit-il.

¶. Par les mérites et les prières de la bienheureuse
Jeanne. (T. P. Alléluia.) R. Soyez propice, Seigneur,
à votre peuple. (T. P. Alléluia.)

A Magnif. Ant. Voici Jeanne, la vierge d'Orléans ; voici
celle qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la
nation française. (T. P. Alléluia.)

Oraison.

O DIEU, qui avez merveilleusement suscité la vierge
Jeanne, pour défendre la foi et la patrie, accordez
à notre prière, par son intercession, que votre Église,
ayant triomphé des embûches des ennemis, jouisse d'une
paix perpétuelle. Par Notre-Seigneur.

AD MATUTINUM

Invit. Regem Virginum Dóminum, * Veníte, ad-
rémus. (T. P. Allelúia.)

Hymnus.

AURELIANI túrribus
Frustra premúntur hóstium :
Intrat Joáнна : mílites
Hymnos precésque cóncinunt.

Quam vellet hosti párcere!
Hunc voce amíca præmonet,
Sponte ut recédens, líberum
Regnum relínquat Gállia.

Negat, sed agmen gállicum
Ruit : Joáнна sánguinem
Profúndit, icta vúlnerē,
Deúsque dat victóriam.

Urbes et agros óccupat ;
Rursus nitéscunt Lília ;
Turmæ fugántur hóstium ;
Rhemos patéscit sémita.

O sancta et una Trínitas,
Firmans movénsque péctora,
Contra malum certántibus
Dona vigórem et præmium: Amen.

IN I. NOCTURNO.

Ant. I. Eleváta est * magnificéntia Joánnæ super
cælos. (T. P. Allelúia.)

Sub hac una Antiphona cum Alleluia,
Tempore Paschali, dicuntur tres Psalmi hu-
jus Nocturni, et similiter in II et III Noc-
turnis.

A MATINES

Invit. Au Seigneur, Roi des Vierges * Vencz offrons l'adoration. (T. P. Alléluia.)

Hymne.

LES Orléanais, par les tours
Des ennemis, vainement sont enserrés.
Elle entre, Jeanne, et les soldats
Chantent des hymnes et des prières.

Qu'elle voudrait épargner l'ennemi!
D'une voix amie, elle l'avertit
De s'en aller spontanément, laissant
Libre, le royaume de France.

Il refuse, mais la troupe française
Se précipite. Jeanne répand
Son sang, sous le coup d'une blessure
Et Dieu donne la victoire.

Elle occupe villes et campagnes ;
De nouveau brillent les Lys ;
Ils fuient, les bataillons ennemis ;
De Reims, le chemin s'ouvre.

O sainte et une Trinité,
Qui affermit et meut les cœurs,
A qui combat contre le mal,
Donne vigueur et récompense. Ainsi soit-il.

AU 1^{er} NOCTURNE.

Ant. 1. Elle s'est élevée, la magnificence de Jeanne,
au-dessus des cieux (T. P. Alléluia.)

Au Temps Pascal, les trois Psaumes du
Nocturne se disent sous cette seule Antienne,
avec Alléluia, et l'on fait de même pour les
II et III^e Nocturnes.

2. Veni, elécta mea, * et ponam in te thronum meum, quia concupívit Rex spéciem tuam.

3. Accépit * benedictiónem a Dómino, et misericórdiam a Deo salutári suo.

∨. Méritis et précibus beátæ Joánnæ. (T. P. Allelúia.) R̄. Propítius esto, Dómine, pópulo tuo. (T. P. Allelúia.)

Lect. de Comuni. II loco : Confitébor,
p. [175], cum R̄R̄. sequentibus.

R̄. I. Deus ómnium exaudítor est : ipse misit Angelum suum, et tulit me de óvibus patris mei : * Et unxit me unctióne misericórdiæ suæ. (T. P. Allelúia, allelúia.) ∨. Præparáte corda vestra Dómino, et servíte illi soli, quia misit me in adjutórium vobis. Et unxit.

R̄. II. Ego tuli te de domo patris tui, et audíre feci tibi et audíre feci tibi vocem meam : * Fuíque tecum in ómnibus, ubicúmque ambulásti. (T. P. Allelúia, allelúia.) ∨. Feci tibi nomen grande in univérso pópulo tuo, juxta nomen magnórum, qui sunt in terra. Fuíque.

R̄. III. Adonái, Dómine, Deus magne et mirábilis, qui dedísti salútem in manu féminæ : * Exáudi preces servórum tuórum. (T. P. Allelúia, allelúia.) ∨. Benedictus es, Dómine, qui non derelínquis præsuméntes de te, et de sua virtúte gloriántes humílias. Exáudi preces. Glória Patri. Exáudi preces.

IN II. NOCTURNO.

Ant. 1. Propter veritátem * et mansuetúdinem et justítiam, dedúcet te mirábiliter délixtera tua. (T. P. Allelúia.)

2. Arcum cónteret *, et confrínget arma, et scuta combúret igni.

2. Viens, mon élue, et je placerais en toi mon trône, car il est épris, le Roi, de ta beauté.

3. Elle a reçu bénédiction du Seigneur et miséricorde de Dieu son sauveur.

℣. Par les mérites et les prières de Jeanne. (T. P. Alléluia.) ℞. Soyez propice, Seigneur, à votre peuple. (T. P. Alléluia.)

Leçons du Commun (II) Je te célébrerai,
p. [175], avec les Répons suivants :

℞. I. Dieu exauce tous ceux qui le prient. C'est lui qui m'a envoyé son Ange et m'a pris aux brebis de mon père, * Et m'a oint de l'onction de sa miséricorde. (T. P. Alléluia, alléluia.) ℣. Préparez vos cœurs au Seigneur et servez-le lui seul, car il m'a envoyé à votre secours. Et m'a oint.

℞. II. Je t'ai pris à la maison de ton père et je t'ai fait entendre ma voix. * Et j'ai été avec toi, en tout, partout où tu as passé. (T. P. Alléluia, alléluia.) ℣. Et je t'ai fait un grand nom dans tout le peuple, à côté du nom des grands de cette terre. Et j'ai été.

℞. III. Adonaï, Seigneur, Dieu grand et admirable qui avez donné le salut par la main d'une femme, * Exaucez les prières de vos serviteurs. (T. P. Alléluia, alléluia.) ℣. Vous êtes béni, Seigneur, vous qui n'abandonnez pas ceux qui comptent sur vous et qui humiliez ceux qui se glorifient de leur propre vertu. Exaucez les prières. Gloire au Père. Exaucez les prières.

AU II^{ème} NOCTURNE.

Ant. 1. Pour la cause de la vérité et de la douceur et de la justice, ta main te conduira merveilleusement. (T. P. Alléluia.)

2. Il broiera l'arc, brisera les armes, et brûlera au feu, les boucliers.

3. Justítia * et misericórdia plena est délixtera tua.
V. Factus est Dóminus suscéptor meus. (T. P. Allelúia.) R̄. Et refúgium meum in die tribulatiónis. (T. P. Allelúia.)

LECTIO IV.

JOANNA de Arc, in óppido Domreménsi, olim diocécisis Tullénsis, nunc Sancti Deódati, conspícuis fide et morum integritáte paréntibus orta est anno Christi millésimo quadringentésimo duodécimo. Vix trédecim annos habébat, solúmmodo doméstica negótia, opus rústicum, et prima rerum divinárum eleménta edócta erat, cum se a Deo eléctam esse admónita est, ad Gálliam ab hóstibus liberándam, et ad prístinum regnum restituéndum. Postquam per quinque annos Míchaël Archángelus atque Catharína et Margaríta, vírgines sanctæ, quibus familiáriter utebátur, certiórem eam fecérunt, quómo modo rem jussam perágeret, Deo paréndum esse rata, a præfécto Vallis Colórum pétiit, et, post nonnúllas repúlsas, obtínuit ut viros sibi daret, qui se ad Cárolum regem dúcerent.

R̄. Benedícat te Dóminus in virtúte sua, qui per te ad níhilum redégit inimícos nostros : * Ut non defíciat laus tua de ore hóminum. (T. P. Allelúia, allelúia.) V. Tu lætítia, tu honorificéntia pópuli nostri, quia nomen tuum ita magnificávit Dóminus. Ut non defíciat.

LECTIO V.

SUPERNIS mónitis obtémperans, superátis longi itineris difficultátibus, ad Castrum Cainonénse in agro Turónico pervénit, et, Cárolo regi facta fide se a Deo missam esse, in urbem Auréliam profécta est. Paucis diébus, terríbili ímpetu, tríplicem cladem hóstibus inflíxit, castélla expugnávit, suúmque sústulit

3. De justice et de miséricorde, ta main est pleine.
V. Le Seigneur s'est fait mon soutien. (T. P. Alléluia.)
Ry. Et mon refuge, au jour de la tribulation. (T. P. Alléluia.)

LEÇON IV.

JEANNE d'Arc est née à Domremy, autrefois du diocèse de Toul, maintenant de Saint-Dié, de parents remarquables par leur foi et l'intégrité de leurs mœurs, en l'an du Christ quatorze cent douze. Elle avait à peine treize ans et ne connaissait que les affaires domestiques, le travail des champs et les premiers éléments de la religion, quand elle fut avertie qu'elle était choisie par Dieu, pour délivrer la France et la rendre à l'ancien gouvernement royal. Après que, pendant cinq ans, l'Archange saint Michel et les saintes vierges Catherine et Marguerite, dont elle recevait de fréquentes visites, lui eurent appris comment elle exécuterait ce qui lui était ordonné, elle reconnut qu'elle devait obéir à Dieu. Elle demanda au gouverneur de Vaucouleurs et, après quelques refus, en obtint des hommes qui devaient la conduire au roi Charles.

Ry. Qu'il te bénisse en sa puissance, le Seigneur qui, par toi, a réduit à rien, nos ennemis ; * Pour que ne cesse point la louange que te donne la bouche des hommes. (T. P. Alléluia, alléluia.) V. Tu es la joie, tu es l'honneur de notre peuple. Pour que ne cesse point.

LEÇON V.

OBÉISSANT aux avertissements d'en-haut, après avoir surmonté les difficultés d'une longue route, elle arriva à Château Chinon, en Touraine et, ayant convaincu de la vérité de sa mission divine, le roi Charles, elle partit pour Orléans. En peu de jours, dans des attaques d'un terrible élan, elle infligea trois défaites à l'ennemi, leur prit leurs forts et fit triompher son étendard. De là,

vexillum. Inde, post alia bellica facta, in quibus mirum in modum apparuit auxilium Dei, Rhemos Carolum duxit, ut regia consecratione inungeretur. Nec quiescendum esse censuit : sed cum a caelestibus nuntiis accepisset se, Deo permittente, in hostium potestatem esse venturam, libenti animo, quae fieri necesse esset, suscepit.

R/. Ornavérunt faciem templi coronis aureis, unxérunt regem, et ascendentes læti dixerunt : Vivat rex. * Et facta est lætitia magna in populo. (*T. P. Allelúia, allelúia.*) V. In hymnis et confessionibus benedicébant Dóminum, qui per manum feminae fecit victóriam Et facta est.

LECTIO VI.

CAPTA Joánnā in civitate Compéndio, et hostibus pretio tradita, Rothomagum mox ducta, cum ibi in jus rapta esset, quamplurimis criminationibus, excépta morum castitate, fuit obnoxia ; sed omnia pro Jesu patienter toleravit. Acta per corruptissimos júdices causa, innocens et mitis virgo damnata est poena combustionis. Igitur sacra Eucharístia, quam tamdiu desideráverat, refecta, óculis ad crucem conversis, nomen Jesu sæpissime ingémans, ad cælum evolavit die trigésima Maji, nondum expléto ætatis suæ anno vigésimo. Romána Ecclésia, quam semper diléxerat, et ad quam sæpius provocáverat, eam ab omni crimine vindicándam, Callisto tertio summo Pontífice, curavit. Vergente in finem sæculo undevicésimo, Leo décimus tertius Aurelianénsis Puéllæ causam introduci permísit. Postrémo Joánnam de Arc summus Póntifex Pius décimus in beatárum, Benedictus vero décimus quintus in sanctárum Vírginum número rétulit.

après quelques faits de guerre où se manifesta de façon merveilleuse, le secours de Dieu, elle conduisit Charles à Reims pour y recevoir l'onction du sacre royal. Elle ne pensa pas, pour autant, qu'elle devait se reposer ; mais comme elle avait reçu du ciel l'annonce que, par la permission de Dieu, elle devait tomber au pouvoir de l'ennemi, elle accepta de bon cœur ce qui devait nécessairement arriver.

Ry. Ils ont orné la façade du temple, de couronnes d'or, oint le roi, et montant joyeusement, ils ont dit : Vive le roi. * Et il s'est éveillé une grande joie dans le peuple. (T. P. Alléluia, alléluia.) V. Dans des hymnes et des louanges, ils bénissaient le Seigneur qui, par la main d'une femme, les a faits victorieux. Et il s'est éveillé.

LEÇON VI.

JEANNE, faite prisonnière à Compiègne, vendue aux ennemis, bientôt conduite à Rouen, y fut traduite en jugement et accusée de toutes sortes de crimes, sauf de faute contre la chasteté. Pour Jésus, elle supporta tout en patience. La cause ayant été traitée par des juges très corrompus, la vierge innocente et douce fut condamnée à la peine du feu. Ayant donc reçu le réconfort de la sainte Eucharistie qu'elle avait désiré depuis si longtemps, les yeux tournés vers la croix et répétant très souvent le nom de Jésus, elle s'envola au ciel, le trente Mai, n'ayant pas encore accompli sa vingtième année. L'Église Romaine, qu'elle avait toujours aimée et à qui elle en avait souvent appelé, prit soin de la justifier de tout crime, sous le pontificat de Callixte III. Vers la fin du dix-neuvième siècle, Léon XIII permit d'introduire la cause de la Pucelle d'Orléans. Enfin le Souverain Pontife Pie X la mit au rang des Bienheureuses, et Benoît XV, au nombre des saintes Vierges.

R̄. Puélla mea, noli timére, quia ego tecum sum, dicit Dóminus : * Si transférís per ignem, flamma non nocébit ánimæ tuæ, et ego glorificábo eam. (*T. P. Allelúia, allelúia.*) V̄. Mittam tibi Angelum meum, et in médio flammæ laudábis nomen meum. Si. Glória Patri. Si.

IN III. NOCTURNO.

Ant. 1. Conféssio * et pulchritúdo in conspéctu ejus sánctitas et magnificéntia in sanctificatióne ejus. (*T. P. Allelúia.*)

2. Annuntiavérunt cæli * justítiam ejus, et vidérunt omnes pópuli glóriam ejus.

3. Judicávit * in justítia, et pópulos in æquitáte. V̄. Posuísti, Dómine, super caput ejus. (*T. P. Allelúia.*) R̄. Corónam de lápide pretióso. (*T. P. Allelúia.*)

LECTIO VII.

Léctio sancti Evangélii secúndum Matthæum.

Cap. XVI, 24-27.

IN illo témpore : Dixit Jesus discíplis suis : Si quis vult post me veníre, ábneget semetípsum, et tollat crucem suam, et sequátur me. Et réliqua.

Homilía sancti Hilárii Epíscopi.

Can. 16, 17.

O BEATUM damnum et jactúra felix! ditéscere nos Dóminus detriménto ánimæ et córporis vóluit, et esse sui símiles hortátur : quia ipse in figúra Dei constitútus, usque ad mortem húmilis et obédiens factus, principátum potestátis totíus, quæ in Deo est, accépit. Sequéndus igitur est cruce assúpta, et

1. — Tel nous paraît être le sens de cette antienne empruntée par le liturgiste au texte de la Vulgate du Ps. 95, v. 6. — Le sens de ce verset en hébreu, est différent.

R⁷. Ma jeune enfant, ne crains pas, car je suis avec toi, dit le Seigneur. * Si tu passes par le feu, la flamme ne nuira pas à ton âme et je la glorifierai. (T. P. Alléluia, alléluia.) V. Je t'enverrai mon Ange et, au milieu de la flamme, tu loueras mon nom. Si. Gloire au Père. Si.

AU III^{ème} NOCTURNE.

Ant. 1. Gloire et beauté sont devant lui ; sainteté et magnificence, dans son œuvre de sanctification¹. (T. P. Alléluia.)

2. Les cieus ont annoncé sa justice et tous les peuples ont vu sa gloire.

3. Il a jugé en justice, et les peuples dans la droiture. V. Vous avez placé, Seigneur, sur sa tête. (T. P. Alléluia.) R⁷. Une couronne en pierre précieuse. (T. P. Alléluia.)

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon saint Matthieu.

Chapitre XVI, 24-27.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, prenne sa croix et me suive. Et le reste.

Homélie de saint Hilaire, Évêque.

Can. 16, 17.

O BIENHEUREUX dommage et heureuse ruine ! Le Seigneur a voulu nous enrichir au détriment de sa vie et de son corps et il vous exhorte à l'imiter ; *car étant lui-même établi dans la nature de Dieu*², c'est en devenant humble et obéissant jusqu'à la mort, qu'il a reçu (en tant qu'homme) le principat de toute la puissance qui est en Dieu. Il nous faut donc le suivre, après avoir

2. — *Philippiens, I, 6.* C'est ainsi que les Pères grecs et latins ont compris le mot grec que les Latins ont traduit par *forma* ou *figura*. La forme de Dieu, c'est sa nature.

passiõnis suæ si non sorte, áttamen voluntáte, comitándus est. Quid enim prodest occupásse mundum, et toto terrénæ potestátis dominátu ópibus sáculi incubáre, si perdénda ánima et suscipiéndum vitæ detriméntum est?

R̄. Exáudiat Dóminus oratióem puéllæ suæ, qua orávit pro nobis, ut reconciliétur nobíscum Deus : * Fac, Dómine, ut máneat Nomen sanctum tuum in terra nostra. (T. P. Allelúia, allelúia.) V̄. Réspice, Dómine, et vísita pópulum tuum, ne defíciat in eo Hóstia et Sacrificium. Fac, Dómine.

LECTIO VIII.

QUÆ autem commutatio pro ánima, cum fúerit amíssa, quærétur? cum Angelis enim Christus áderit, reddens síngulis ut merebúntur. Quid offerémus ad vitam? Præparátos credo terrenárum opum futúris commérciis thesáuros, ambiósis dignitátum famæque títulos, aut véteres delegátæ nobilitátis imágenes? Negánda sunt hæc ómnia, ut melióribus abundémus : et contéptu universórum Christus sequéndus est, et ætérnitas spirituálium, terrenórum est damno comparánda.

R̄. Dómine, prævenísti eam in benedictiõibus dulcédinis : * Posuísti in cápite ejus corónam de lápide pretióso. (T. P. Allelúia, allelúia.) V̄. Quia minas júdicium non tímuit, nec terrénæ dignitátis glóriam quæsívit, sed ad cæléstia regna pervénit. Posuísti. Glória. Posuísti.

Feria II Rogationum et in Vigilia Ascensionis, IX Lectio de Homilia Feriæ. Alias : Pro S. Felice I Papa et Mart : Lectio IX, p. 12.

Si autem IX Lectio alicujus Officii commemorati dicenda non sit, erit sequens.

pris la croix, et sinon par notre sort, du moins par notre volonté, l'accompagner dans sa passion. Que sert d'avoir occupé le monde et de nous appliquer à poursuivre, par les richesses de ce siècle, la complète maîtrise de la puissance terrestre, si c'est pour la perte de notre âme et au détriment de notre vie ?

Ry. Que le Seigneur exauce, de sa jeune vierge, la prière où elle a demandé pour vous, que Dieu se réconcilie avec nous. * Faites, Seigneur, que votre saint Nom demeure en notre pays. (*T. P. Alléluia, alléluia.*) **Ÿ.** Regardez, Seigneur, et visitez votre peuple ; de peur qu'en lui ne viennent à manquer l'Hostie et le Sacrifice. Faites, Seigneur.

LEÇON VIII.

QUEL rachat chercher pour l'âme, quand on l'aura perdue ? Quand le Christ sera au milieu des Anges, rendant à chacun selon ses mérites, qu'offrirons-nous pour avoir la vie ? croirai-je que la monnaie préparée pour ces futurs échanges, ce sont les trésors des richesses de la terre, les titres ambitieux des dignités ou de la renommée, les images vieilles d'une noblesse déléguée ? Il nous faut renier toutes ces choses, pour abonder en biens meilleurs, suivre le Christ en méprisant tout cela et mettre en comparaison l'éternité des biens spirituels, avec la perte des terrestres.

Ry. Seigneur, vous l'avez prévenue de douces bénédictions ; * Vous avez mis sur sa tête une couronne en pierre précieuse. (*T. P. Alléluia, alléluia.*) **Ÿ.** Car elle n'a pas craint les menaces des juges et n'a point cherché la gloire d'une dignité terrestre, mais est parvenue aux royaumes célestes. Vous avez mis. Gloire au Père. Vous avez mis.

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie. Les autres jours :

Pour S. Félix, Pape et Martyr, Leçon IX, p. 12.

Si l'on n'a pas de IX^e Leçon à dire d'un autre Office, on dit la suivante :

LECTIO IX.

GRAVE onus infirmitati humanæ imposuerat, ut cum sensum vitæ homines ex vivendi affectu habere cœpissent, fructum ejus, qui præsens corporibus blandiebatur, amitterent; negarentque se sibi, id est, quod esse cœpissent, esse se nollent; cum sensus hujus exordium ex affectu voluntatis habuissent. Opus ergo erat veri ac manifesti exempli auctoritate, ut contra vim sensumque judicii, optabile fieret præsens damnum, lucro deinceps non ambiguo futurorum. Igitur postquam et tollendam crucem, et perdendam animam, et damno mundi commutandum vitæ æternitatem monuerat, conversus ad discipulos, ait: Quosdam ex his futuros, qui gustaturi mortem non essent, donec Filium hominis in regni sui gloria contuerentur.

AD LAUDES

et per Horas, Añæ

1. Ecce Joanna, * virgo simplex et piissima, quoniam timebat Dominum valde, nec erat, qui loqueretur de illa verbum malum. (*T. P. Allelúia.*)

Psalmi de Dominica, p. 15.

2. Suscitavit * eam Dominus, et ideo puella induit armaturam Dei, ut posset stare adversus insidias inimicorum. (*T. P. Allelúia.*)

3. Stetit * succincta lumbos suos in veritate, et induta lorícam justitiæ, assumpsit scutum et gáleam salutis. (*T. P. Allelúia.*)

4. Ecce levavit * ad gentes manum suam, et ad

1. — Il est bien vrai que notre premier sentiment de la vie, est inséparable de la joie dans laquelle nous en prenons conscience. —

LEÇON IX.

C'EST une lourde charge imposée à la faiblesse humaine. Au moment où les hommes commencent à recevoir de leur amour de la vie, le sentiment de cette vie¹, il leur faut perdre le fruit de ce bien dont la présence flattait leurs corps. Il leur faut se refuser à eux-mêmes, c'est-à-dire ne plus vouloir être ce qu'ils ont commencé d'être, alors que cette conscience de vie a son origine dans une affection de la volonté. Il nous fallait donc l'autorité d'un exemple de vérité irrécusable, pour qu'à l'encontre de la force vivement sentie de pareil jugement², la perte des biens présents nous devînt désirable en vue d'un gain futur non douteux. De là vient qu'après avoir averti ses disciples qu'ils devaient porter leur croix, perdre leur vie et payer, du dommage de ce monde, l'éternité de leur vie, Jésus se tournant vers eux leur dit : *Quelques-uns de ceux qui sont ici ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Fils de l'homme dans la gloire de son règne*³.

A LAUDES

et pour les Petites Heures, Antiennes

1. Voici Jeanne, vierge simple et très pieuse, qui révérait grandement le Seigneur et dont personne ne disait le moindre mal. (T. P. Alléluia.)

Psaumes du Dimanche, p. 15.

2. Elle reçut mission du Seigneur et c'est ainsi que la jeune fille revêtit l'armure de Dieu, afin qu'elle pût résister aux embûches des ennemis. (T. P. Alléluia.)

3. Elle s'est dressée, les reins ceints, dans la vérité, et revêtue de la cuirasse de la justice, elle a pris le bouclier et le casque du salut. (T. P. Alléluia.)

4. Voici qu'elle a levé vers les nations, sa main, et qu'elle

2. De notre jugement instinctif sur la valeur de notre vie d'ici-bas.
— 3. *Matth. XVI, 28.*

pópulos exaltávit signum Dómini, ut fúgerent partes advérsæ. (*T. P. Allelúia.*)

5. Custodívit * eam Angelus, et hinc eúntem, et ibi commorántem, et inde reverténtem, atque in médio ignis non derelíquit eam. (*T. P. Allelúia.*)

Capitulum. — *Sap. VIII, 9-10.*

PROPOSUI sapiéntiam addúcere mihi ad convivéndum : sciens, quóniam mecum comunicábit de bonis, et erit allocútio cogitatiónis et tædii mei. Habébo, propter hanc, claritátem ad turbas, et honórem apud senióres júvenis.

Hymnus.

HOSTIUM victrix, properánte cursu,
Cárolum ad sanctam comitáris ædem,
Ut triumphántem sacra rite signet
Unctio regem.

Gáudio fungens lácrimas, Joánna,
Príncipi plaudis : Dómino repéndis
Débitas grates, retinésque dextra
Nóbile signum.

Erigens longa pópulum ruína,
Mira fecísti, generósa virgo :
Jure te nostræ pátriæ paréntem
Sæcla vocábunt!

Sed manet major meliórque merces :
Te novus poscit labor et triúmphus :
Te Deus mittens, dabit ipse vires,
Atque corónam.

Qui dedit presso pópulo salútem,
Laude ter sanctum Dóminum colámus,
Semper ut tantæ méritis patrónæ
Gállia vivat. Amen.

a déployé devant les peuples l'étendard du Seigneur, pour mettre en fuite les ennemis. (*T. P. Alléluia.*)

5. L'Ange l'a gardée en ses départs, ses séjours et ses retours et, au milieu des flammes, il ne l'a pas abandonnée. (*T. P. Alléluia.*)

Capitule. — Sag. VIII, 9-10.

J'AI résolu de prendre la Sagesse pour compagne de ma vie, sachant qu'elle serait pour moi, conseillère de tout bien et la parole consolante de mes soucis et de mon ennui. J'aurai, à cause d'elle, gloire près des foules et, bien que jeune, honneur près des vieillards.

Hymne.

DES ennemis victorieuse, hâtant ta course,
Tu accompagnes Charles, jusqu'au saint temple,
Pour que triomphant, il reçoive, des saints rites,
L'onction royale.

Versant des pleurs de joie, ô Jeanne,
Tu applaudis le prince et tu rends à Dieu
De dignes actions de grâces, retenant en ta main,
Le noble étendard.

Relevant un peuple, de sa longue ruine,
Tu as fait des merveilles, généreuse vierge ;
A bon droit, mère de notre patrie,
T'appelleront les siècles.

Mais il reste plus grande et meilleure récompense,
Un nouveau labeur et triomphe t'appelle,
Le même Dieu qui t'envoie, te donnera des forces
Et aussi la couronne.

A qui donna le salut à un peuple opprimé,
Au Dieu trois fois saint, donnons pieuse louange,
Pour que par les mérites de si grande patronne
Vive toujours la France ! Ainsi soit-il.

∇. Magna est glória ejus in salutári tuo. (T. P. Allelúia.) R̄. Glóriam et magnum decórem impónes super eam. (T. P. Allelúia.)

Ad Bened. Ant. Stans beáta Joáнна * in médio flammæ, óculis ad crucem convérsis, sic orábat, dicens: Dómine Jesu, áccipe spíritum meum : ne státuas illis hoc peccátum. (T. P. Allelúia)

Oratio.

DEUS, qui beátam Joánnam Vírginem ad fidem ac pátriam tuéndam mirabíliter suscitásti : da, quásumus, ejus intercessióne ; ut Ecclésia tua, hóstium superátis insídiis, perpétua pace fruátur. Per Dóminum.

Post Commemorationem Feriæ, in Feria II Rogationum et in Vigilia Ascensionis, fit Commemoratio S. Felicis I Papæ et Mart.

Oratio.

INFIRMITATEM nostram réspice, omnipotens Deus : et, quia pondus própriæ actiónis gravat, beáti Felicis Mártyris tui atque Pontíficis intercésio gloriósa nos prótegat. Per Dóminum.

AD TERTIAM

Capitulum ut ad Laudes.

R̄. *br.* Méritis et précibus * Beátæ Joánnæ. Méritis. ∇. Propítius esto, Dómine, pópulo tuo. Beátæ Joánnæ. Glória Patri. Méritis. ∇. Factus est Dóminus suscéptor meus. R̄. Et refúgium meum in die tribulatiónis.

Tempore Paschali, adduntur Allelúia.

∇. Grande est sa gloire en votre salut. (T. P. Alléluia.)
R̄. Vous mettez sur elle gloire et grand honneur. (T. P. Alléluia.)

A Bénéd. Ant. La bienheureuse Jeanne, debout au milieu des flammes, les yeux tournés vers la croix, priait ainsi, en disant : Seigneur Jésus, recevez mon esprit et ne leur imputez pas ce péché. (T. P. Alléluia.)

Oraison.

O DIEU qui avez merveilleusement suscité la vierge Jeanne, pour défendre la foi et la patrie, accordez à notre prière, par son intercession, que votre Église, ayant triomphé des embûches des ennemis, jouisse d'une paix perpétuelle. Par Notre-Seigneur.

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, après Mémoire de la Férie, on fait Mémoire de saint Félix I, Pape et Martyr.

Oraison.

BEGARDEZ notre faiblesse, ô Dieu tout-puissant ; et puisque le poids de notre propre activité nous alourdit, que le bienheureux Félix votre Martyr et Pontife, nous protège par sa glorieuse intercession. Par Notre-Seigneur.

A TIERCE

Capitule, comme à Laudes.

R̄. *br.* Par les mérites et les prières * De la bienheureuse Jeanne. Par les mérites. ∇. Soyez propice, Seigneur, à votre peuple. De la bienheureuse Jeanne. Gloire au Père. Par les mérites. ∇. Vous vous êtes fait, Seigneur, mon soutien. R̄. Et mon refuge au jour de la tribulation.

Au Temps Pascal, on ajoute les Alléluia.

AD SEXTAM

Capitulum. — *Sap. VIII, 12.*

MACENTEM me sustinébunt, et loquéntem me respícient, et sermocinánte me plura, manus ori suo impónent.

Ry. br. Factus est Dóminus * Suscéptor meus. Factus. *Ψ.* Et refúgium meum in die tribulatiónis. Suscéptor. Glória Patri. Factus est. *Ψ.* Posuísti, Dómine, super caput ejus. *Ry.* Corónam de lápide pretiósó.

Tempore Paschali adduntur Allelúia.

AD NONAM

Capitulum. — *Sap. VIII, 13.*

HABEBO, per hanc, immortalitátem, et memóriam ætéernam his qui post me futúri sunt, relínquam.

Ry. br. Posuísti, Dómine, * Super caput ejus. Posuísti. *Ψ.* Corónam de lápide pretiósó. Super. Glória Patri. Posuísti. *Ψ.* Magna est glória ejus in salutári tuo. *Ry.* Glóriam et magnum decórem impónes super eam.

Tempore Paschali, adduntur Allelúia.

IN II VESPERIS

Ant. et Capit. de Laudibus, p. 20.

Psalmi de Communi Festorum B. Mariæ Virg., p. [195].

Hymnus.

SALVE, virílis péctoris
Virgo, Patróna Gállia!
Torménta dira sústinens,
Christi refers imáginem,

A SEXTE

Capitule. — *Sag. VIII, 12.*

Si je me tais, ils attendront (que je parle) et si je parle, ils me regarderont, et si mon discours se prolonge, ils mettront la main sur leur bouche.

R. *br.* Vous vous êtes fait, Seigneur, * Mon soutien. Vous vous êtes fait. *Ÿ.* Et mon refuge au jour de la tribulation. Mon soutien. Gloire au Père. Vous vous êtes fait. *Ÿ.* Vous avez mis, Seigneur, sur sa tête. *R.* Une couronne en pierre précieuse.

Au Temps Pascal, on ajoute les Alléluia.

A NONE

Capitule. — *Sag. VIII, 13.*

J'AURAI, par cette sagesse, l'immortalité et je laisserai un souvenir éternel à ceux qui doivent venir après moi.

R. *br.* Vous avez mis, Seigneur, * Sur sa tête. Vous avez mis. *Ÿ.* Une couronne en pierre précieuse. Sur sa tête. Gloire au Père. Vous avez mis. *Ÿ.* Grande est sa gloire en votre salut. *R.* Vous mettrez sur elle, gloire et grand honneur.

Au Temps Pascal, on ajoute les Alléluia.

AUX II^{èmes} VÊPRES

Ant. et Capit. des Laudes, p. 20.

Psaumes du Commun des Fêtes de la Ste Vierge, p. [195].

Hymne.

SALUT, femme au cœur d'homme,
Vierge, patronne de la France!
En supportant de cruels tourments,
Tu nous représentes l'image du Christ.

Voces supérnas áudiens,
Jesu repléta lúmíne,
Dum fata pandis pátriæ,
Silent pavéntque júdices.

Oppréssa flammis, clámitas
Jesum crucémque fórtiter
Ampléxa, ad Ipsum, símplicis
Instar colúmbæ, pérvolas.

Choris beátis Vírginum
Adscrípta, cives ádjuva :
Te deprecánte, síngulis
Detur coróna glóriæ.

Sit laus Patri, sit Fílio :
Sancto decus Paráclito,
Qui corda amóre saúciat,
Vires et auget lánguidis. Amen.

℣. Méritis et précibus beátæ Joánnæ. (*T. P. Allelúia.*)
℞. Propítius esto, Dómine, pópulo tuo. (*T. P. Allelúia.*)

Ad Magnif. Ant. Joánnæ, sponsa Christi, * tutrix et
custos pátriæ, esto tuis fámulis murus inexpugnábilis
assíduis suffrágiis. (*T. P. Allelúia.*)

Oratio.

DEUS, qui beátam Joánnam Vírginem ad fidem ac
pátriam tuéndam mirábiliter suscitásti : da,
quæsumus, ejus intercessióne, ut Ecclésia tua,
hóstium superátis insídiis, perpétua pace fruátur.
Per Dóminum nostrum.

Commemoratio sequentis : S. Angelæ
Mericiæ, Virginis.

Quand entendant les voix d'en-Haut,
Remplie de la lumière de Jésus,
Tu dévoiles les destins du pays,
Les juges se taisent tout émus.

Étouffée par les flammes, tu appelles
Jésus, et la croix, fortement,
Tu l'embrasses ; c'est vers lui qu'à l'instar
D'une simple colombe, tu t'envoles.

Aux chœurs bienheureux des Vierges
Maintenant inscrite, aide tes concitoyens.
Que, par ta prière, à chacun
Soit donnée la couronne de gloire.

Louange soit au Père et au Fils !
Honneur au Saint Paraclet,
Qui blesse d'amour les cœurs
Et reconforte les languissants. Ainsi soit-il.

¶. Par les mérites et les prières de la bienheureuse
Jeanne (*T. P. Alléluia.*) R̄. Soyez propice, Seigneur, à
votre peuple. (*T. P. Alléluia.*)

A Magnif. Ant. Jeanne, épouse du Christ, protectrice
et gardienne de la patrie, sois à tes serviteurs, un mur
inexpugnable, par l'assiduité de tes suffrages. (*T. P.*
Alléluia.)

Oraison.

O DIEU qui avez merveilleusement suscité la vierge
Jeanne, pour défendre la foi et la patrie, accordez à
notre prière, par son intercession, que votre Église, ayant
triomphé des embûches des ennemis, jouisse d'une paix
perpétuelle. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du suivant : Ste Angèle de
Mérici, Vierge.

DIE 31 MAJI

S. ANGELÆ MERICIÆ, VIRGINIS

DUPLEX



Oratio.

DEUS, qui novum per beátam Angelam sacrárum Vírginum collégium in Ecclésia tua floréscere voluísti : da nobis, ejus intercessióne, angélicis móribus vívere ; ut, terrénis ómnibus abdicátis, gáudiis pérfrui mereámur ætérnis. Per Dóminum.

Ad Vesperas Commemoratio S. Petronillæ Vírg., per Ant. de Laudibus : Símile est. ŷ. Dif-fúsa est, p. [172].

Oratio.

EXAUDI nos, Deus, salutáris noster : ut, sicut de beátæ Petroníllæ Vírginis tuæ festivitáte gaudémus, ita piæ devotiónis erudiámur afféctu. Per Dóminum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

ANGELA Merícia, Decentiáni, Veronénsis diocésis óppido ad lacum Benácum in dicióné Véneta, piis orta paréntibus, a prima ætáte virginitátis lílium, quod perpétuo serváre statúerat, sédula sepsit. Ab omni muliébri ornátu abhórrens, egrégiam vultus formam pulchrámque cæsáriem studiósé fœdávít, ut cælésti dumtáxat animárum Sponso placéret. In ipso autem adolescéntiæ flore paréntibus orbáta, austerióris vitæ desidério in desértum locum aufúgere tentávít ; sed, ab avúnculo prohibita, novit præstáre

31 MAI

SAINTE ANGÈLE DE MÉRICI, VIERGE

DOUBLE



Oraison.

O DIEU, qui avez voulu que, par les soins de la bienheureuse Angèle, fleurît en votre Église un nouveau collège de saintes Vierges, donnez-nous, par son intercession, d'imiter ses mœurs angéliques et de renoncer à toutes les choses qui passent, pour mériter de jouir des joies éternelles. Par Notre-Seigneur.

A Vêpres, on fait Mémoire de Ste Pétronille, Vierge, par l'Ant. des Laudes : Semblable avec le ψ. Elle est répandue, p. [172].

Oraison.

EXAUCEZ-NOUS, ô Dieu, notre Sauveur, en sorte que, tout en nous donnant la joie, la fête de la bienheureuse Pétronille, votre Vierge, nous instruisse par le sentiment d'une pieuse dévotion. Par Notre-Seigneur.

AU III^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

ANGÈLE de Mérici naquit de parents pieux, à Dezenzano, petite ville des États de Venise, dans le diocèse de Vérone, sur les bords du lac de Garde. Dès l'âge le plus tendre, elle défendit jalousement le lys de sa virginité qu'elle avait décidé de toujours garder. Les fanfreluches féminines lui étaient en horreur et elle s'appliqua à faire disparaître les charmes de son visage et la beauté de sa chevelure, afin de ne plaire qu'au divin Époux des âmes. Devenue orpheline, encore dans la fleur de l'adolescence, le désir d'une vie austère lui fit tenter de s'enfuir au désert. Mais un de ses oncles s'y étant opposé, elle sut

domi, quod in solitúdine non lícuit. Cilício ac flagéllis fréquénter usa, carnem nónnisi infírma valetúdine, vinum in Nativitátis et Resurrectiónis Domínicæ tantum celebritáte ; complúres vero dies, nihil omníno degustávit. Oratióni dédita, brevíssimum humi carpébat somnum. Dáemonem vero sub lucéntis ángeli forma sibi illúdere conántem agnóvit prótinus, et conjécit in fugam. Tandem patérnis bonis abdicátis, et hábitum ac régulam tértii órdis sancti Francísci ampléxa, evangélicam paupertátem virginitátis laudi conjúnxit.

Ry. Propter veritátem, p. [167].

LECTIO V.

NULLUM pietátis offícium erga próximos omíttens, paupéribus, quidquid sibi ex mendicáto victu superésset, largiebátur ; libénter ministrábat ægróti, plúraque cum magna sanctitátis fama peragrávit loca, ut vel solátio esset afflíctis, vel reis véniam impetráret, vel infénsos ínvicem reconciliáret ánimos, vel e vitiórum cæno sceléstos revocáret. Angelórum pane, quem únice esuriébat, frequentíssime refécta, tanta caritátis vi ferebátur in Deum, ut sáepius extra sensus raperétur. Sacra Palæstínæ loca, summa cum religióne, obívit ; quo in itínere et visum, quem ad Cydónias appúlso oras amíserat, eódem regréssa recuperávit, et barbarórum captivitátem ac naufrágium ímminens divínitus evásit. Romam dénique, firmam Ecclésiæ petram venerátúra et amplíssimæ jubilæi vénia percúpida, sedénte Cleménte séptimo, accéssit ; quam summus Póntifex allocútus, ejúsdem sanctimóniam suspéxit et commendávit summópere ; nec ab Urbe ipsam

pratiquer, à la maison, ce qu'il ne lui était pas permis de faire en solitude. Ajoutant à l'usage du cilice, une rigoureuse abstinence, elle ne mangeait un peu de viande que dans la maladie, ne prenait de vin qu'aux fêtes de la Nativité et de la Résurrection du Sauveur. Et même des jours se passaient, nombreux, sans qu'elle s'accordât la moindre nourriture. Adonnée à l'oraison, elle ne prenait, sur la terre nue, qu'un sommeil fort court. Le démon, sous la forme d'un ange de lumière, chercha vainement à lui faire illusion, car elle le reconnut aussitôt et le mit en fuite. Finalement, après avoir renoncé à son patrimoine, elle prit l'habit et la règle du Tiers-Ordre de saint François et joignit, à la gloire de la virginité, celle de la pauvreté évangélique.

Ry. Pour la cause, p. [167].

LEÇON V.

Elle ne négligea aucun devoir de charité envers le prochain. Tout ce qui lui restait de la nourriture qu'elle avait mendiée, elle le donnait aux pauvres et servait volontiers les malades. Nombreux sont les lieux qu'elle parcourut, tout auréolée de sainteté ; pour consoler les affligés, demander le pardon des coupables, réconcilier les esprits divisés et retirer les criminels de la fange du vice. Le pain des anges était l'unique objet de son avidité ; elle s'en nourrissait souvent et était saisie alors de si grands transports d'amour que, bien souvent, elle était ravie hors de ses sens. Elle visita avec grande piété les lieux saints de Palestine. Pendant ce voyage, ayant perdu la vue en touchant aux rivages de Candie, elle l'y recouvra au retour et échappa miraculeusement aux mains des barbares et à l'imminence d'un naufrage. Elle se rendit enfin à Rome sous le pontificat de Clément VII, dans le but de vénérer la pierre ferme de l'Église et avec le vif désir de gagner les abondantes indulgences du jubilé. Le Souverain Pontife, dans un entretien qu'il eut avec elle, devina la sainteté d'Angèle et en fit de grandes louanges. Il ne lui permit

abire ante permisit, quam alio cœlitus vocatam agnovit.
R̄. Dilexisti, p. [167].

LECTIO VI.

BRIXIAM itaque, ubi domum ad sanctæ Afræ templum condúxit, reversa, novam ibi vírginum societatem, sicut cœlesti voce ac visione mandatum sibi fúerat, sub certa disciplína sanctisque vivendi régulis constituit, quam sanctæ Ursulæ invictæ vírginum ducis patrocínio ac nómine insignívit : eam vero perennem futúram morti próxima prædixit. Tandem prope septuagenária, dives méritis evolávit in cælum sexto Kaléndas Februárii anni millésimi quingentésimi et quadragésimi. Cujus cadáver per ipsos triginta dies inhumátum, flexibile ac vivo simíllimum perseverávit. Demum in sanctæ Afræ templo inter céteras, quibus illud abúndat, Sanctórum reliquias repósito, plúrima ad ejus sepúlcrum agi statim cœpere miracula ; quorum fama late diffúsa, non Bríxiæ modo et Decentiáni, sed alibi étiam vulgo cœpit nuncupári beáta, ejúsque imágo aris impóni : immo sanctus ipse Cárolus Borromæus non multis post annis dignam, quæ ab apostólica Sede in sanctárum Vírginum album referrétur, Bríxiæ palam asséruit. Cultum vero illi jándiu a pópulis exhibítum, et tum locórum Ordináriis probátum, tum plúribus étiam summórum Pontíficum indúltis munítum, Clemens Papa décimus tértius solémni decreto ratum hábuit ac confirmávit. Eam tandem, novis miraculis rite probátis insígnem, Pius Papa séptimus, solémni canonizatione in Vaticaná basilica perácta, die vigésima quarta Maji anno millésimo octingentésimo séptimo, sanctárum Vírginum catálogo adscrípsit.

R̄. Afferéntur, p. [168].

pas de s'éloigner de Rome, avant d'avoir reconnu que le ciel l'appelait ailleurs.

R/. Tu as aimé, p. [167].

LEÇON VI.

DE retour à Brescia, Angèle se logea près de l'église Sainte-Afre. Elle y fonda une nouvelle compagnie de vierges, sur l'invitation d'une voix céleste accompagnée de vision. Elle lui donna une discipline particulière et des règles de vie empreintes de sainteté, la plaça sous le nom et le patronage de sainte Ursule, chef invincible des milices virginales, et, peu avant sa mort, en prédit la pérennité. Presque septuagénaire, riche de mérites, elle s'envola au ciel, le six des Calendes de Février de l'an quinze cent quarante. Son corps, que l'on garda trente jours avant de l'inhumer, conserva la souplesse et les apparences d'un corps vivant. Il fut enfin déposé dans l'église Sainte-Afre, parmi les autres reliques des saints qui s'y trouvent en grand nombre. Plusieurs miracles se produisirent aussitôt sur son tombeau. Le bruit s'en étant répandu, non seulement à Brescia et à Desenzano, mais ailleurs, on commença de donner à Angèle le nom de bienheureuse, à placer son image sur les autels. Saint Charles Borromée, lui-même, peu d'années après la mort de la servante de Dieu, affirma publiquement, à Brescia, qu'elle méritait d'être mise, par le Saint Siège, au nombre des vierges. Son culte, populaire depuis longtemps, approuvé par l'ordinaire de divers lieux, encouragé par de nombreux indults des Souverains Pontifes, fut ratifié et confirmé par un décret solennel du pape Clément XIII. Enfin, après de nouveaux miracles canoniquement constatés, Pie VII, dans la solennelle canonisation qu'il fit en la basilique Vaticane, le vingt-quatre mai dix-huit cent sept, inscrivit Angèle sur la liste des saintes Vierges.

R/. Elles seront présentées, p. [168].

Pro hoc Festo simplificato :

LECTIO IX.

ANGELA Merícia, piis orta paréntibus, a prima ætáte magna virtútum spécimina dedit, cilício ac flagéllis frequénter usa, et oratióni indesinéter dédita. Patérnis bonis abdicátis, ac régulam tértii órdis sancti Francísci ampléxa, evangélicam paupertátem virginitátis laudi conjúnxit, nullúmque pietátis offícium erga próximos omísit. Sacra Eucharístia frequentíssime refécta, tanta caritátis vi ferebátur in Deum, ut sápius extra sensus raperétur. Bríxiæ novam vírginum societátem sub certa disciplína sanctisque vivéndi régulis constituit, quam sanctæ Ursulæ patrocínio ac nómine insignívit. Tandem prope septuagenária evolávit in cælum, anno Dómini millésimo quingentésimo quadragésimo, sexto Kaléndas Februárii. Cultum illi jándiu exhibítum Clemens Papa décimus tértius solémni decréto ratum hábuit et confirmávit. Pius vero Papa séptimus sanctárum Vírginum catálogo eam adscrípsit.

In III Nocturno Homilia in Evang. Símile erit regnum cælórum decem vírgínibus, de **Comm. Virg.**, p. [169].

Feria II Rogationum et in Vigilia Ascensionis, IX Lectio de Homilia Feriæ et fit ejus Commemoratio ad Laudes, ante Commemorationem S. Petronillæ, Virg. quæ fit per Ant. Veni Sponsa. ŷ. Spécie tua, p. [162], et Orationem : Exáudi, p. 25.



Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

ANGÈLE de Merici, née de pieux parents, donna des signes précoces d'une grande vertu, usait fréquemment du cilice et de la discipline et se livrait sans relâche à l'oraison. Ayant renoncé à son patrimoine et embrassé la règle du Tiers-Ordre de saint François, elle joignit à la gloire de la virginité, celle de la pauvreté évangélique et ne négligea jamais le moindre office de charité à l'égard du prochain. La sainte Eucharistie était son fréquent réconfort et son amour de Dieu s'y avivait si fort, qu'elle était souvent ravie hors de ses sens. Elle fonda à Brescia une nouvelle société de vierges, sous une discipline et des règles particulières et la mit sous le signe et la protection de sainte Ursule. Presque septuagénaire, elle s'en-vola vers le ciel, l'an du Seigneur quinze cent quarante, le six des Calendes de Février. Un décret solennel de Clément XIII confirma le culte qu'on lui rendait depuis longtemps, et Pie VII l'inscrivit au catalogue des Vierges.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Le Royaume des Cieux, au Commun des Vierges, p. [169].

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes, avant de faire Mémoire de Ste Pétronille, Vierge, par l'Ant. : Viens, Épouse du Christ, et le ŷ. En ta beauté, p. [162] et l'Oraison : Exaucez-nous, p. 25.



PRO PLURIBUS DIÆCESIBUS GALLIÆ
ET PRO BELGIO

DIE 31 MAJI

BEATÆ MARIÆ VIRGINIS
OMNIUM GRATIARUM MEDIATRICIS

DUPLEX II CLASSIS AUT MAJUS



Omnia de Communi Festorum B. Mariæ
Virg., p. [195], præter ea quæ hic habentur
propria.

EXTRA GALLIAM

IN I. VESPERIS

Antiphonæ de Laudibus, p. 39.

Capitulum. — Is. LV, 1.

OMNES sitiéntes, veníte ad aquas : et qui non
habétis argéntum, properáte, émite et comédite :
veníte, émite absque argénto, et absque ulla commu-
tatióne vinum et lac.

Hymnus Ave, maris stella, p. [199].

Ÿ. Ora pro nobis, Mediátrix nostra potentíssima.
(T. P. Allelúia.) R̄. Ut digni efficiámur promissionibus
Christi. (T. P. Allelúia.)

Ad Magnif. Ant. Ecce Dóminus meus * ómnia
mihi trádedit, nec quidquam est quod non in mea sit
potestáte, vel non tradíderit mihi. (T. P. Allelúia.)

Oratio.

DOMINE Jesu Christe, noster apud Patrem mediá-
tor, qui beatíssimam Vírginem Matrem tuam,

POUR PLUSIEURS DIOCÈSES DE FRANCE
ET POUR LA BELGIQUE

31 MAI

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE
MÉDIATRICE DE TOUTE GRÂCE

DOUBLE DE II CLASSE OU DOUBLE MAJEUR



Tout comme au Commun des Fêtes de la
Sainte Vierge, p. [195], excepté ce qui va être
indiqué comme propre.

HORS DE FRANCE

AUX 1^{ères} VÊPRES

Antiennes des Laudes, p. 39.

Capitule. — *Isaie LV, 1.*

VOUS tous qui avez soif, venez aux eaux ; et vous
qui n'avez pas d'argent, hâtez-vous, achetez et
mangez ; venez, achetez sans argent et sans aucune
monnaie d'échange, du vin et du lait.

Hymne : Salut, étoile de la mer, p. [199].

Ÿ. Priez pour nous, ô notre toute-puissante Médiatrice.
(*T. P. Alléluia.*) R⁷. Afin que nous devenions dignes des
promesses de Jésus-Christ. (*T. P. Alléluia.*)

A Magnif. Ant. Voici que mon Seigneur m'a tout livré
et il n'y a rien qui ne soit en mon pouvoir ou qu'il ne m'ait
livré. (*T. P. Alléluia.*)

Oraison.

SEIGNEUR Jésus-Christ, notre Médiateur auprès du
Père, qui avez daigné établir que la bienheureuse

matrem quoque nostram et apud te Mediatrixem
constituere dignatus es : concede propitius ; ut quis-
quis ad te beneficia petiturus accesserit, cuncta se per
eam impetrasse lætetur : Qui vivis.

Fit Commem. S. Angelæ Mericiæ, Virg.
Oratio, p. 25.

IN GALLIA

In II Vesperis S. Joannæ de Arc, fit tan-
tum Commem. B. M. V. omnium gratia-
rum Mediatrixis, deinde S. Angelæ Mericiæ.

AD MATUTINUM

Invit. Christum Redemptorem, qui bona omnia
nos habere voluit per Mariam, * Venite, adoremus.
(T. P. Alleluia.)

Hymnus.

CHRISTUS, humani generis misertus,
Morte nos ictos merita, supernam
Rursus ad vitam genuit, suoque
Sanguine tersit.

O pium flumen, scelus omne purgans!
O inexhaustum pelagus bonorum,
Unde septeno fluit usque fonte.
Vita salusque!

Hos tamen sacros latices redemptis
Quis ministrabit? Datur hoc Mariæ
Munus, ut divæ moderetur undæ,
Arbitra, cursum.

Cuncta, quæ nobis meruit Redemptor,
Dona partitur genitrix Maria,
Cujus ad votum sua fundit ultro
Munera Natus.

Vierge Marie, votre Mère, soit aussi notre Mère et notre Médiatrice auprès de vous, accordez-nous miséricordieusement, que quiconque viendra vous demander des grâces, se réjouisse de les avoir toutes obtenues par son intercession : Vous qui vivez et réglez.

On fait Mémoire de Ste Angèle de Mérici, Vierge, Oraison, p. 25.

EN FRANCE

Aux II^{es} Vêpres de Ste Jeanne d'Arc, on fait seulement Mémoire de la B. V. Marie Médiatrice de toute grâce, puis de Ste Angèle de Mérici.

A MATINES

Invit. Au Christ Rédempteur qui a voulu que nous ayons tout bien par Marie * Venez, offrons l'adoration. (T. P. Alléluia.)

Hymne.

LE Christ, ayant eu pitié du genre humain, alors que nous étions sous le coup d'une mort méritée, nous a réengendrés à la vie surnaturelle et, par son sang, nous a purifiés.

O fleuve de bonté, qui a lavé tout crime !
O océan inépuisé de biens, d'où coulent par sept fontaines la vie et le salut !

Mais ces eaux vives et sacrées, aux rachetés, qui les servira ? C'est à Marie qu'est donnée cette charge, de diriger en arbitre le cours de l'onde divine.

Tous les dons que nous a mérités le Rédempteur, nous sont répartis par cette Mère qu'est Marie, c'est selon son désir que, bien volontiers, son Fils répand ses grâces.

Te per ætérnos venerémur annos,
Trínitas, summo celebránda plausu :
Te fide mentes, resonóque linguæ
Cármine laudent. Amen.

IN I. NOCTURNO.

Ant. 1. Fons hortórum, * púteus aquárum vivéntium, quæ fluunt impetu de Líbano. (*T. P.* Allelúia.)

Sub hac una Antiphona cum Allelúia Tempore Paschali dicuntur tres Psalmi hujus Nocturni, et similiter in II et III Nocturnis.

2. Manus meæ * stillavérunt myrrham, et dígiti mei pleni myrrha probatíssima.

3. Vadam ad montem * myrrhæ et ad collem thuris.

Ÿ. Sub tuum præsidium omnes confúgimus, (*T. P.* Allelúia.) R̄. Sancta Dei Génitrix, (*T. P.* Allelúia.)

LECTIO I.

De libro Ecclesiástici.

Cap. XXIV, 5-11.

EGO ex ore Altíssimi prodívi primogénita ante omnem creatúram : ego feci in cælis ut orirétur lumen indeficiens, et sicut nébula texi omnem terram. Ego in altíssimis habitávi, et thronus meus in colúmna nubis. Gyrum cæli circuívi sola, et profúndum abýssi penetrávi, in flúctibus maris ambulávi, et in omni terra steti : et in omni pópulo et in omni gente primátum hábui : et ómnium excelléntium et humílium corda virtúte calcávi : et in his ómnibus réquiem quæsívi, et in hereditáte Dómini morábor.

1. Le parfum est la figure de la douce consolation que donne la piété envers la Sainte Vierge. — 2. Ces leçons de l'Écclesiastique sont, au sens littéral, l'éloge de la divine Sagesse. Cf. note 1, p. [199].

Puissions-nous te vénérer, pendant l'éternité, ô Trinité, digne d'être célébrée par souveraine louange! Que les âmes te louent par la foi et les langues, par le concert de leur chant. Ainsi soit-il.

AU I^{er} NOCTURNE.

Ant. 1. O source des jardins, puits des eaux vives, qui coulent impétueusement du Liban. (*T. P.* Alléluia.)

Sous cette seule Antienne, avec Alléluia, on dit, au Temps pascal, les trois Psaumes de ce Nocturne ; de même aux II^e et III^e Nocturnes.

2. Mes mains ont distillé la myrrhe et mes doigts sont pleins d'une myrrhe très précieuse¹.

3. J'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens.

Ÿ. Sous votre secours, nous nous réfugions. (*T. P.* Alléluia.) R̄. Sainte Mère de Dieu. (*T. P.* Alléluia.)

LEÇON I.

Du Livre de l'Ecclésiastique.

Chapitre XXIV, 5-11.

C'EST moi qui, de la bouche du Très-Haut, suis sortie, — engendrée la première, avant toute créature ; — c'est moi qui, dans les cieus, ai fait lever la lumière sans déficience, — et qui, comme un nuage, ai couvert toute la terre. — C'est moi qui habite les sommets, — et mon trône est dans une colonne de nuées. — Moi seule ai fait le tour du ciel — et pénétré les profondeurs de l'abîme. — J'ai marché sur les flots de la mer, — et sur toute terre, j'ai mis le pied ; — et en tout peuple, et en toute race, j'ai eu la primauté. — Et de tous, grands et petits, — par ma vertu, j'ai foulé les cœurs ; — et en toutes ces choses, j'ai cherché le repos, — et c'est dans l'héritage du Seigneur que je demeurerai².

R̄. In Sion firmáta sum, et in civitaté sanctificáta simíliter requiévi, et in Jerúsalem potéstas mea : * Et radicávi in pópulo honorificáto, et in parte Dei mei heréditas illíus, et in plenitúdine sanctórum deténtio mea. (T. P. Allelúia.) V̄. Sicut cinnamómum et bálsamum aromatízans odórem dedi : quasi myrrha elécta dedi suavitátem odóris. Et radicávi.

LECTIO II.

Ibid. 22-31.

EGO quasi terebínthus exténderam ramos meos, et rami mei honóris et grátiae. Ego quasi vitis fructificávi suavitátem odóris : et flores mei fructus honóris et honestátis. Ego mater pulchræ dilectiónis, et timóris, et agnitiónis, et sanctæ spei. In me grátia omnis viæ et veritátis, in me omnis spes vitæ et virtútis. Transíte ad me, omnes qui concupíscitis me, et a generatióibus meis implémini. Spíritus enim meus super mel dulcis, et heréditas mea super mel et favum. Memória mea in generatióes sæculórum. Qui edunt me adhuc esúrient : et qui bibunt me adhuc sítient. Qui audit me non confundétur : et qui operántur in me non peccábunt. Qui elúcidant me, vitam ætérrnam habébunt.

R̄. Mecum sunt divítiae et glória, opes supérbæ et justítia : * Mélior est enim fructus meus auro et lápide pretióso, et genímína mea argénto elécto. (T. P. Allelúia.) V̄. In viis justítiae ámbulo, in médio semitárum judícii, ut ditem diligéntes me, et thesáuros eórum répleam. Mélior est.

R̄. C'est en Sion que je me suis arrêtée — et dans la cité sanctifiée, aussi je me suis reposée et dans Jérusalem est ma puissance. * Et je me suis enracinée dans le peuple honoré (de Dieu), et dans cette nation qui est la part de mon Dieu et son héritage, dans la pleine assemblée des Saints est ma demeure. (T. P. Alléluia.) V̄. Comme le cinnamome et le baumier odorant, j'ai répandu mon parfum ; comme une myrrhe de choix j'ai donné suave odeur. Et je me suis enracinée.

LEÇON II.

Ibid. 22-31.

MOI, comme un térébinthe, j'ai étendu mes rameaux — et mes rameaux sont d'honneur et de grâce. — Moi, comme la vigne, j'ai donné des fruits de suave odeur, — et mes fruits sont d'honneur et de noblesse. — Moi, je suis la mère de la belle dilection et de la crainte (filiale) — et de la (divine) connaissance et de la sainte espérance. — En moi est toute la grâce du chemin et de la vérité, — en moi tout l'espoir de la vie et de la vertu. — Venez à moi, vous tous qui me désirez, — et de mes fruits rassasiez-vous. — Car mon esprit est plus doux que le miel, — et ma possession plus douce que le miel de rayon. — Mon souvenir demeure dans les générations au cours des siècles. — Ceux qui me mangent, en auront encore faim, — et ceux qui me boivent en auront encore soif. — Celui qui m'écoute, n'aura pas de confusion ; — et ceux qui agissent en moi ne pécheront pas. — Ceux qui découvrent ma lumière auront la vie éternelle.

R̄. Avec moi, sont richesses et gloire, biens magnifiques et justice * Car meilleur est mon fruit, que l'or et la pierre précieuse et ce qui vient de moi, meilleur que l'argent épuré. (T. P. Alléluia.) V̄. C'est dans les voies de la justice que je marche, et par les sentiers de la prudence, pour enrichir ceux qui m'aiment et remplir leur trésor. Car meilleur est mon fruit.

LECTIO III.

Ibid. 41-46.

EGO quasi trames aquæ imménsæ de flúvio, ego quasi flúvii dióryx, et sicut aquæductus exívi de paradíso. Dixi : Rigábo hortum meum plantatiónum, et inebriábo prati mei fructum. Et ecce factus est mihi trames abúndans, et flúvius meus appropinquávit ad mare : quóniam doctrínam quasi antelucánum illúmino ómnibus, et enarrábo illam usque ad longínquum. Penetrábo omnes inferiôres partes terræ, et inspíciam omnes dormiéntes, et illuminábo omnes sperántes in Dómino. Adhuc doctrínam quasi prophetíam effúndam, et relínquam illam quæréntibus sapiéntiam, et non désinam in progénies illórum usque in ævum sanctum.

R̄. In me grátia omnis viæ et veritátis, in me omnis spes vitæ et virtútis : * Transíte ad me, omnes qui concupíscitis me, et a generatió nibus meis implémini. (T. P. Allelúia.) V̄. Spíritus enim meus super mel dulcis, et heréditas mea super mel et favum. Transíte. Glória Patri. Transíte.

IN II. NOCTURNO.

Ant. 1. Hábuít grátiam * et misericórdiam coram rege super omnes mulieres. (T. P. Allelúia.)

2. Pete, Mater mea ; * neque enim fas est ut avértam fáciem tuam.

3. Tu ínvoca Dóminum, * et lóquere Regi pro nobis, et líbera nos de morte.

V̄. Nostras deprecatiónes ne despicias. (T. P. Allelúia.) R̄. In necessitatibus nostris. (T. P. Allelúia.)

1. — Aux Limbes ou au Purgatoire. — 2. En refusant ta demande.

LEÇON III.

Ibid. 41-46.

MOI, comme le cours du flot immense d'un fleuve, — moi, comme le canal d'un fleuve, — et comme un aqueduc, je suis sortie du Paradis. — J'ai dit : j'arroserai les plantations de mon jardin, — et j'enivrerais le fruit de ma prairie. — Et voici que mon cours s'est fait abondant — et mon fleuve est devenu presque une mer ; — car de ma doctrine, comme d'une aurore, je donne à tous lumière, — et je la répandrai au loin. — Je pénétrerai toutes les parties inférieures de la terre ; et j'y visiterai tous les dormants ¹, — et j'illuminerai tous ceux qui espèrent dans le Seigneur. — De plus, je répandrai cette doctrine comme une prophétie, — et je la laisserai à tous ceux qui cherchent la sagesse, — et je ne cesserai pas d'être dans leurs générations, jusqu'au siècle saint.

R⁷. En moi, toute la grâce du chemin et de la vérité ; en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu : * Venez à moi, vous tous qui me désirez et de mes fruits rassasiez-vous. (T. P. Alléluia.) V. Car mon esprit est plus doux que le miel, et ma possession plus douce que le miel de rayon. Venez à moi. Gloire au Père. Venez à moi.

AU II^{ème} NOCTURNE.

Ant. 1. Elle a obtenu grâce et miséricorde devant le roi, plus que toutes les autres femmes. (T. P. Alléluia.)

2. Demande, ô ma Mère, car je ne puis pas te faire détourner la tête ².

3. Quant à vous, invoquez le Seigneur, et parlez au Roi pour nous et délivrez-nous de la mort.

V. Nos prières, ne les méprisez pas. (T. P. Alléluia.)

R⁷. Dans nos nécessités. (T. P. Alléluia.)

Paroles de Salomon à Bethsaléh. *III Rois*, II, 20. L'antienne les met dans la bouche de Jésus s'adressant à Marie.

LECTIO IV.

Oratio sancti Ephræm Syri Diáconi ad Deíparam.

DOMINA mea, sanctíssima Dei Génitrix et grátia plena, pélagus inexháustum divinárum secretarúmque largitiónum ac múnorum, bonórum ómnium erogátio, ómnium post Trinitátem Dómina, post Paráclitum álius consolátor, et post Mediatórem Mediátrix totíus mundi, vide meam fidem meúmque desidérium divínitus datum. Ne despicias indígnum, neque meárum actiónum fœditátes tuam imménsam misericórdiam interrúmpant, Dei Génitrix, meum desiderabilíssimum nomen ; nihil enim est firmius trophæum quam tuum auxiliúm. Tu enim abstulisti omnes lácrimas a fácie terræ ; tu creatúram replésti omni génere beneficii, cæléstibus lætítiam attulisti, terréstria salvásti. Per te resurrectiós nostræ tésseram certíssimam tenémus ; per te cæléste regnum nos consecutúros esse sperámus ; per te omnis glória, honor et sánctitas ab ipso primo Adam et usque ad consummationem sæculi Apóstolis, Prophétis, justis et humílibus corde, sola immaculáta, deriváta est, derivátur et derivábitur ; atque in te gaudet, grátia plena, omnis creatúra.

Ry. Ecce Dóminus meus ómnia mihi trádedit, * Nec quidquam est quod non in mea sit potestáte, vel non tradíderit mihi. (T.P. Allelúia.) V. Fecit mihi magna, qui potens est, et sanctum nomen ejus. Nec.

LECTIO V.

Sermo sancti Germáni Epíscopi Constantinopolitáni.

Oratio 9 post medium.

NOS qui divinórum óperum morúmque páuperes sumus, dum per te, o María, nobis exhibitas benignitátis divítias cérnimus, propénse dicámus :

LEÇON IV.

Prière de saint Éphrem, le Diacre syrien, à la Mère de Dieu

O MA Dame, très sainte Mère de Dieu et pleine de grâce, océan inépuisé des divines et secrètes largesses, et dispensatrice des dons et de tous les biens, Dame de tous après la Trinité, autre Consolatrice après le Paraclet, et Médiatrice du monde entier, après le Médiateur, voyez ma confiance et mon désir donné par Dieu. Ne méprisez pas un indigne, et que les souillures de mes actions n'arrêtent pas le cours de votre miséricorde, ô Mère de Dieu, nom pour moi désirable entre tous ; car il n'est pas de plus sûr signe de victoire, que votre secours. C'est vous qui avez enlevé toutes les larmes, de la face de la terre ; c'est vous qui avez comblé la créature, de toutes sortes de bienfaits, qui avez apporté la joie aux habitants du ciel, en sauvant ceux de la terre. Par vous, nous tenons le gage très certain de notre résurrection ; par vous, nous espérons obtenir le royaume du ciel ; par vous, qui êtes seule immaculée, depuis le premier Adam lui-même jusqu'à la consommation des siècles, gloire, honneur et sainteté, ont été, sont, et seront dérivés aux Apôtres, aux Prophètes, aux justes et aux humbles de cœur ; et c'est en vous, pleine de grâce, que se réjouit toute créature.

Ry. Voici que mon Seigneur m'a tout livré. * Il n'y a rien qui ne soit en mon pouvoir et qu'il ne m'ait livré. (T. P. Alléluia.) V. Il a fait pour moi de grandes choses, celui qui est puissant, et saint est son nom. Il n'y a rien.

LEÇON V.

Sermon de saint Germain, Évêque de Constantinople.

Discours 9, après le milieu.

NOUS qui sommes pauvres d'œuvres et de mœurs divines, alors que nous nous voyons offertes par vous, ô Marie, tant de richesses de bonté, disons de tout

Misericórdia Dómini plena est terra. Nos in multitudine peccatórum a Deo extórres, per te Deum quæsivimus et invenimus, inventóque salvi facti sumus. Igitur potens ad salutem præstándam auxiliúm tuum, o Dei Génitrix, ac ejúsmodi, ut nullum álium mediatórem necessárium hábeat ad Deum. Plane enim nullus tuæ magnificéntiæ finis ; insatiábilis opitulátio tua. Nullus múnerum tuórum número est. Nullus enim, nisi per te, o sanctíssima, salutem conséquitur. Nullus, nisi per te, o immaculatíssima, qui a malis liberétur. Nullus, nisi per te, o castíssima, cui donum indulgeátur. Nullus nisi per te, o honoratíssima, cui grátie munus misericórdia præstétur. Quam ob rem, quis te beátam non prædicábit ? Te, inquam, gloriósam te beatificándam, quæ ab ipso Fílio tuo ac Deo magnália nacta sis, uti magna et admiránda : quam ob rem te laudant omnes generatiónes.

R̄. Præpósita ómnibus, gubérnat crédito sibi domum et univérsa, quæ ei sunt trádita : * Absque ejus império non movébit quisquam manum aut pedem in omni terra. (T. P. Allelúia.) †. Benedicciónem ómnium Géntium dedit illi Dóminus, et testaméntum suum confirmávit super caput ejus. Absque.

LECTIO VI.

Sermo sancti Bernárdi Abbátis.

In Nativ. B. M. V., n. 6.

INTUERE, o homo, consílium Dei, agnósce consílium Sapiéntiæ, consílium pietátis. Cælésti rore áream rigatúrus, totum vellus prius infúdit : redemptúrus humánium genus, pretíum univérsum cóntulit in Mariám. Ut quid hoc ? Forte ut excusarétur Heva per

1. — Ps. XXXII, 5. — 2, Allusion à l'histoire de la Toison de Gédéon, seule imbibée de rosée alors que restait sèche l'aire sur

cœur : *De la miséricorde du Seigneur, la terre est pleine*¹. Dans la multitude de nos péchés, nous étions bannis de Dieu. C'est par vous que nous avons cherché et trouvé Dieu, et que, l'ayant trouvé, nous avons été sauvés. Il est donc puissant pour nous obtenir le salut, votre secours, ô Mère de Dieu, et de telle sorte, qu'il n'est plus besoin d'autre médiation auprès de Dieu. Vraiment il n'est pas de limite à votre magnificence ; et insatiable est votre désir de nous aider. Sans nombre sont vos bienfaits. Personne, si ce n'est par vous, ô très sainte, n'arrive au salut. Personne, si ce n'est par vous, ô souveraine immaculée, n'est délivré du mal. Personne, si ce n'est par vous, ô très chaste, n'obtient aucun don. Personne si ce n'est par vous, ô la plus honorée des créatures, ne reçoit miséricordieusement le don de la grâce. Ainsi, qui donc ne vous proclamerait pas bienheureuse ? Vous, dis-je, la glorieuse, vous, qui avez eu ce bonheur d'obtenir de votre Fils lui-même qui est aussi Dieu, de si grandes choses, si grandes et si admirables. C'est pourquoi elles vous louent, toutes les générations.

R/. Préposée à tout, elle gouverne la maison qui lui est confiée et toutes les choses qui lui ont été livrées. * Sans son ordre personne ne remuera la main ou le pied dans toute la terre. (T. P. Alléluia.) V. Le Seigneur lui a donné la bénédiction de toutes les nations, et c'est sur sa tête qu'il a scellé son alliance. Sans son ordre.

LEÇON VI.

Sermon de saint Bernard, Abbé.

Pour la Nativité de la Vierge, n. 6.

CONTEMPLER, ô homme, le dessein de Dieu ; reconnais le dessein de la Sagesse, le dessein de la bonté. Devant arroser son aire, il imbibe d'abord toute la toison² ; devant racheter le genre humain, il en dépose tout le prix, en Marie. Pourquoi cela ? Peut-être pour qu'Ève fût

laquelle elle était étendue. (*Juges, VI, 36-40*). L'aire, en Palestine, est une plateforme de rocher en plein air.

filiam, et quærela viri adversus feminam deinceps sopirétur. Ne dixeris ultra, o Adam : Mulier quam dedisti mihi, dedit mihi de ligno vetito : dic potius : Mulier quam dedisti mihi, me cibavit fructu benedicto. Piissimum sane consilium ; sed latet forsitan aliud, nec totum hoc est. Altius ergo intuèmini quanto devotiõnis affèctu a nobis eam voluerit honorari, qui totus boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea novèrimus redundare. Totis ergo medullis cordium, totis præcordiorum affèctibus et votis omnibus Mariam hanc venerémur : quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam. Hæc, inquam, voluntas ejus est, sed pro nobis.

R̄. Laudate Dòminum Deum nostrum, qui non deseruit sperantes in se : * Et in me ancilla sua, adimplèvit misericordiam suam, quam promisit dómui Israël. (T. P. Allelúia.) V̄. Deus exaltavit me, ut salvos facerem multos pópulos. Et in me. Glória Patri. Et in me.

IN III. NOCTURNO.

Ant. 1. Si invèni grátiam * in óculis tuis, o Rex, dona mihi pópulum meum, pro quo óbsecro. (T. P. Allelúia.)

2. Benedícta es tu * præ omnibus mulièribus super terram, quia subvenísti ruínæ ante conspèctum Dei nostri.

3. Dominare nostri, * tu, et fílius tuus : quia liberásti nos de manu inimicórum nostrórum.

V̄. A perículis cunctis líbera nos semper. (T. P. Allelúia.) R̄. Virgo gloriósa et benedícta. (T. P. Allelúia.)

1. *Génèse III, 13.* — 2. — Prière d'Esther demandant à Assuérus de

excusée par sa fille, et que la plainte de l'homme contre la femme finit par s'apaiser. Tu n'auras plus à dire, ô Adam : « La femme que vous m'avez donnée, m'a présenté du fruit de l'arbre défendu¹ » ; dis plutôt : « La femme que vous m'avez donnée m'a nourri d'un fruit béni. » C'est là, certes, un très miséricordieux dessein ; mais il y a peut-être encore là un autre mystère, et ce n'est pas tout. Élevons notre regard et voyons avec quelle affectueuse dévotion, il veut que nous l'honorions, cette Marie, en laquelle il a déposé la plénitude du bien, en sorte que nous sachions, que s'il est en nous quelque espérance et quelque grâce, cela nous vient d'un débordement de grâce à elle. C'est donc de tout l'intime de notre cœur, avec toute l'affection et les vœux de notre intérieur, qu'il nous faut vénérer cette Marie. Telle est la volonté de celui qui a voulu que nous ayons tout par Marie. C'est sa volonté, dis-je, mais c'est dans notre intérêt.

R₇. Je louerai le Seigneur notre Dieu qui n'a pas abandonné ceux qui espèrent en lui. * Et qui a réalisé en moi, sa servante, la miséricorde promise à la maison d'Israël. (T. P. Alléluia.) V. Dieu m'a exaltée, pour que je sauve beaucoup de peuples. Et qui a réalisé en moi. Gloire au Père. Et qui a réalisé en moi.

AU III^{ème} NOCTURNE.

Ant. 1. Si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ô Roi, donnez-moi mon peuple, pour lequel je vous prie². (T. P. Alléluia.)

2. Vous êtes bénie entre toutes les femmes sur la terre, parce que vous nous avez sauvés de la ruine, en présence de notre Dieu.

3. Régnez sur nous, vous et votre Fils, parce que vous nous avez délivrés de la main de nos ennemis.

V. De tout péril, délivrez-nous toujours. (T. P. Alléluia.) R₇. Vierge glorieuse et bénie. (T. P. Alléluia.)

rapporter l'édit de destruction porté contre le peuple juif, *Esther*, VII, 3.

LECTIO VII.

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

Cap. XIX, 25-27.

IN illo tempore : Stabant juxta crucem Jesu Mater ejus et soror matris ejus Maria Cléophæ, et Maria Magdaléne. Et reliqua.

Homilia sancti Bernardini Senensis.

Quadrag. de christiana Religione, Sermo 51.

De Pass. Dom., part. 2, art. 1, cap. 3.

PULSANTUR admiratióne ómnium legéntium sive audiéntium mentes, scilicet quo motu, quo sensu, qua possibilitate, qua vera auctoritate, ista dicuntur, quod discipulus transeat in filium Virginis, et Virgo habeat purum hominem filium, quem non genuit : sic nec quod sit filius ex Virgine, qui de corruptis parentibus natus erat ex semine. Impossibilia quidem videntur hæc, sed nihil impossibile apud Deum. Pietate quidem et oratione opus est ad ingrediendum tale mysterium. Mulier enim beata Virgo vocatur a Christo quam numquam appellavit ex vocibus matrem. Mulier et non mulier : sed super angelos et homines et mulieres superexcedens mulier. Accipit a Filio, quem cum æterno Patre unicam possidebat, filium præter ventrem quem ante in carne habebat ipsa nepotem.

Ry. Facta est Maria refugium pauperi, * Adjutrix in opportunitatibus, in tribulatione. (T. P. Alleluia.) V. Virgo potens sicut turris David : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium. Adjutrix.

LECTIO VIII.

SED in quo filiationis genere Joannes Virginis factus est filius, aut ejus mater facta est Virgo?

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon saint Jean.

Chapitre XIX, 25-27.

EN ce temps-là : Se tenaient debout près de la croix de Jésus, sa Mère, et la sœur de sa Mère, Marie de Cléophas, et Marie Madeleine. Et le reste.

Homélie de saint Bernardin de Sienne.

Carême sur la religion chrétienne. Sermon 51.

De la Passion du Seigneur. 2^e partie, art. 1, chap. 3.

ILS sont frappés d'étonnement, les esprits de tous ceux qui lisent et qui entendent ces paroles. Sous quelle impulsion, en quel sens, et avec quelle possibilité est-il dit, que le disciple doit devenir le fils de la Vierge et que la Vierge ait pour fils un simple homme qu'elle n'a pas engendré et qui n'est pas fils d'une vierge, mais qui est né du germe de parents corrompus. Voilà qui paraît d'abord impossible ; mais rien n'est impossible à Dieu. Il est certes besoin de piété et de prière, pour pénétrer si grand mystère. Car la bienheureuse Vierge est appelée femme, par le Christ, qui ne l'a jamais appelée mère, dans les paroles (rapportées par l'Évangile). Elle est femme et n'est pas femme ; c'est une femme qui est au-dessus des anges et des hommes. Elle a reçu du Fils qu'elle possédait unique, avec le Père éternel, un fils qu'elle n'a pas eu en son sein et qui auparavant n'était, par le sang, que son neveu.

Ry. Elle est devenue, Marie, le refuge du pauvre *
Secours dans le besoin et la tribulation. (T. P. Alléluia.)

¶. Vierge puissante comme la tour de David où mille boucliers sont suspendus ; c'est d'elle que vient toute l'armure des forts. Secours.

LEÇON VIII.

MAIS par quelle sorte de filiation Jean est-il devenu fils de la Vierge et la Vierge est-elle devenue sa

Non hoc natura favet, non conceptus, non partus exsequitur, non ingressus in uterum, ut denuo nasceretur, non adoptio pro hereditate in temporalibus consequenda, nec ex imitatione, aut ex prolata doctrina. Nec ista disserenda erant verbo Christi : nec facta est locutio ut sit quasi, sed sic a Christo legimus dictum : Mulier, ecce filius tuus, ut exclusa omni superfluitate verborum, secretum mysterii penetremus. Mystice igitur intelligimus in Joanne omnes animas electorum, quorum per dilectionem beata Virgo facta est mater ; filius enim in graeco nomen amoris est. Omnis enim Christi amor in amorem Virginis transit, ut merito filius, id est, amor Virginis nuncupetur, magisque Virginem habeat matrem, quam illam, quae illum ex peccato damnatum mundo, suscepto semine generavit.

Ry. Adeamus cum fiducia ad thronum gratiae, * Ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (T. P. Alleluia.) V. Ad te, Virgo, suspiramus, gementes et flentes in hac lacrimarum valle. Ut misericordiam. Gloria Patri. Ut misericordiam.

Feria II Rogationum et in Vigilia Ascensionis, IX Lectio de Homilia Feriae et fit ejus Commemoratio ad Laudes. Alias :

Pro S. Angela Mericia Virgine :

Lectio IX, p. 23.

Si autem IX Lectio alicujus Officii commemorati dicenda non sit, erit sequens :

LECTIO IX.

MUTATUR haec maternitas et filiatio ex auctoritate verborum Christi in cruce pendentis. Propterea natura transit in gratiam, et gratia nobilitat profecto naturam ; non quod una in alteram commutetur, sed

mère? Ce n'est point la nature qui donne cette faveur, pas de conception et d'enfantement pour la réaliser, il n'est pas entré dans le sein pour naître de nouveau ; il ne s'agit pas d'une adoption qui lui assure l'héritage des biens temporels, ni d'initiation, ni de filiation d'enseignement. La parole du Christ n'avait pas à expliquer tout cela ; et il ne parle pas non plus d'une quasi-filiation ; mais nous lisons que le Christ a dit : *Femme, voilà votre fils*, pour qu'en cette exclusion de toute parole superflue, nous pénétrions le secret du mystère. Au sens mystique, nous comprenons qu'en Jean sont représentées toutes les âmes des élus dont la bienheureuse Vierge est devenue mère par son amour ; car, en grec, fils est le nom de l'amour. Car tout amour du Christ devient amour de la Vierge, de sorte que l'amour du Christ (l'ami du Christ) est à juste titre, appelé fils, c'est-à-dire amour de la Vierge, et qu'il a bien plus la Vierge pour mère que la femme qui, par conception naturelle, l'a engendré au monde, condamné à cause du péché.

Ry. Allons donc avec confiance au trône de la grâce,
* Pour obtenir miséricorde et trouver grâce au moment opportun du secours. (T. P. Alléluia.) V. Vers vous, ô Vierge, nous soupignons, gémissant et pleurant en cette vallée de larmes. Pour obtenir miséricorde. Gloire au Père. Pour obtenir miséricorde.

Au Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes. Les autres jours :

Pour Ste Angèle de Mérici, Vierge.

Leçon IX, p. 23.

Mais si l'on n'a pas à dire la IX^e Leçon d'un Office commémoré, on dira la suivante :

LEÇON IX.

CE changement de maternité et de filiation se fait par l'autorité des paroles du Christ suspendu à la croix. C'est ainsi que l'être de nature passe à l'être de grâce et que la grâce ennoblit assurément la nature, sans que

quia natúra ex grátia perficitur. Mala múlier Heva corruptióne natúræ ; bona múlier María, mater grátia, mater misericórdia. Datur mater grátia pro matre natúræ ; manet tamen mater natúra, manet étiam mater ex grátia. Erat enim Joánni mater María Salóme in órdine succedéntis natúræ ; est étiam sibi mater beáta Virgo in órdine grátia. Est mater Heva cunctórum per tráducem natúræ ; est et Virgo María mater ómnium amántium Christum per infusióem invisíbilis grátia.

AD LAUDES

et per Horas, Anæ.

Ant. 1. Benedictiónem * ómnium Géntium dedit illi Dóminus, et testaméntum suum confirmávit super caput ejus. (*T. P. Allelúia.*)

2. In ætérnum * misericórdia ejus, et usque in generatióem et generatióem. (*T. P. Allelúia.*)

3. Benedícam te * in vita mea, et in nómine tuo levábo manus meas. (*T. P. Allelúia.*)

4. Non pepercísti * ánimæ tuæ propter angústias et tribulatióem géneris tui. (*T. P. Allelúia.*)

5. Recordáre, * Virgo Mater Dei, dum stéteris in conspéctu Dómini, ut loquáris pro nobis bona. (*T. P. Allelúia.*)

Capitulum. — *Isaias, LV, 1.*

OMNES sitiéntes, veníte ad aquas : et qui non habétis argéntum, properáte, émite et comédite : veníte, émite absque argénto, et absque ulla commutatióne vinum et lac.

l'une soit changée en l'autre, mais parce que la nature est perfectionnée par la grâce. Mauvaise femme est Ève, par la corruption de la nature, femme bonne est Marie, mère de grâce, mère de miséricorde. Elle est donnée, la mère de grâce, au lieu de la mère de nature ; et cependant elle demeure, la mère selon la nature, comme demeure aussi la mère selon la grâce. Jean avait en effet Marie Salomé pour mère dans l'ordre de succession naturelle ; et il a aussi maintenant la bienheureuse Vierge, comme mère dans l'ordre de la grâce ; elle est encore, la Vierge Marie, mère de tous ceux qui aiment le Christ, en conséquence de l'infusion de la grâce invisible.

A LAUDES

et pour les Petites Heures, Antiennes.

Ant. 1. Le Seigneur lui a donné la bénédiction de toutes les Nations et c'est sur sa tête qu'il a scellé son alliance. (T. P. Alléluia.)

2. Éternelle est sa miséricorde et de génération en génération. (T. P. Alléluia.)

3. Je vous bénirai toute ma vie, et en votre nom, je lèverai mes mains. (T. P. Alléluia.)

4. Vous n'avez pas épargné votre vie à cause des angoisses et tribulations de votre race. (T. P. Alléluia.)

5. Souvenez-vous, ô Vierge, Mère de Dieu, tandis que vous vous tenez en présence du Seigneur, de parler en notre faveur. (T. P. Alléluia.)

Capitule. — *Isaïe, LV, 1.*

Vous tous qui avez soif venez aux eaux, et vous qui n'avez pas d'argent, hâtez-vous, achetez et mangez ; venez, achetez sans argent et sans aucune monnaie d'échange, du vin et du lait.

Hymnus.

MARIA, quæ mortálium
Preces amánter éxcipis,
Rogámus ecce súpplīces,
Nobis adésto pérpetim.

Adésto, si nos críminum
Caténa stringit hórrida ;
Cito resólve cómpedes.
Quæ corda culpis ílligant.

Succúrre, si nos sáeculi
Fallax imágo péllicit,
Ne mens salútis trámitem,
Oblíta cæli déserat.

Succúrre, si vel córpori
Advérsa sors impéndeat ;
Fac sint quiéta témpora,
Ætérnitas dum lúceat.

Tuis et esto fíliis.
Tutéla mortis témpore,
Ut, te juvánte, cónsequi
Perénne detur præmium.

Jesu, tibi sit glória,
Qui natus es de Vírgine,
Cum Patre, et almo Spírītu,
In sempitérna sáecula. Amen.

∇. Ora pro nobis, Mediátrix nostra potentíssima.
(*T. P. Allelúia.*) R̄. Ut digni efficiámur promissió-
nibus Christi. (*T. P. Allelúia.*)

Ad Bened. Ant. Absque tuo império * non movébit
quisquam manum aut pedem in omni terra. (*T. P.*
Allelúia.)

Hymne.

O MARIE qui, des mortels
Recevez les prières, avec amour,
Voici que nous vous demandons suppliants,
De nous assister perpétuellement.

Assistez-nous, si de nos crimes
L'affreuse chaîne nous étreint,
Vite, brisez les entraves
Qui lient nos cœurs aux péchés.

Secourez-nous, si du siècle
L'image trompeuse nous attire ;
De peur que du chemin du salut, notre âme
Oublieuse du ciel, ne s'écarte.

Secourez-nous, si même le corps
Est menacé d'un sort pénible.
Faites que les temps soient tranquilles,
Jusqu'à ce que luise l'éternité.

Pour vos fils, soyez aussi
Protection au temps de la mort,
Pour que par votre aide, l'obtention
De l'éternelle récompense, nous soit donnée.

Jésus, gloire soit à toi
Qui es né de la Vierge,
Ainsi qu'au Père et à l'Esprit de vie
Dans les siècles éternels. Ainsi soit-il.

∇. Priez pour nous, ô notre très puissante Médiatrice.
(*T. P. Alléluia.*) R₇. Afin que nous devenions dignes des
promesses de Jésus-Christ. (*T. P. Alléluia.*)

A Bénéd. Ant. Sans ton ordre, personne ne remuera
la main ou le pied dans toute la terre. (*T. P. Allé-
luia.*)

Oratio.

DOMINE Jesu Christe, noster apud Patrem mediátor, qui beatíssimam Vírginem Matrem tuam, matrem quoque nostram et apud te Mediátricem constituere dignátus es : concéde propítius ; ut quisquis ad te benefícia petitúrus accésserit, cuncta se per eam impetrásse lætétur : Qui vivis.

Et fit Commemoratio S. Angelæ Mericiæ Virginis : Ant. Símile est regnum. **℣.** Diffúsa est, p. [172]. **Oratio :** Deus qui novum, p. 19.

Deinde, Com. S. Petronillæ Virg. : Ant. Veni, Sponsa Christi. **℣.** Spécie tua, p. [162]. **Oratio :** Exáudi, p. 19.

AD TERTIAM

Capitulum ut ad Laudes.

R. *br.* Sub tuum præsídiúm, * Omnes confúgimus. Sub tuum. **℣.** Sancta Dei Génitrix. Omnes. Glória Patri. Sub tuum. **℣.** Nostras deprecationés ne despicias. **R.** In necessitatibus nostris.

Tempore Paschali, adduntur Allelúia ut in omnibus Responsoríis Horarum, p. [3].

AD SEXTAM

Capitulum. — Isaias, LV, 2-3.

AUDITE audiéntes me, et comédite bonum, et delectábitur in crassitúdine ánima vestra. Inclínate aurem vestram, et veníte ad me : audíte, et vivet ánima vestra.

R. *br.* Nostras deprecationés, * Ne despicias. Nostras. **℣.** In necessitatibus nostris. Ne despicias. Glória Patri. Nostras. **℣.** A perículis cunctis líbera nos semper. **R.** Virgo gloriósa et benedícta.

Tempore Paschali, adduntur Allelúia.

Oraison.

SEIGNEUR Jésus-Christ, notre Médiateur auprès du Père, qui avez daigné établir que la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, soit aussi notre Mère et notre Médiatrice auprès de vous, accordez-nous miséricordieusement, que quiconque viendra vous demander des grâces, se réjouisse de les avoir toutes obtenues par son intercession : Vous qui vivez et réglez.

Et l'on fait **Mémoire de Ste Angèle de Mérici, Vierge** : Ant. Semblable est le royaume. V. Elle est répandue, p. [172]. **Oraison** : O Dieu qui avez voulu, p. 19.

Puis **Mémoire de S. Pétronille, Vierge** : Ant. Venez, épouse du Christ. V. Dans votre beauté, p. [162]. **Oraison** : Exaucez, p. 19.

A TIERCE

Capitule comme à Laudes.

Ry. br. Sous votre protection, * Tous nous nous réfugions. Sous votre protection. V. Sainte Mère de Dieu. Tous. Gloire au Père. Sous votre protection. V. Nos prières, ne les méprisez pas. Ry. Dans nos nécessités.

En Temps Pascal, ajouter les Alléluia comme dans tous les Répons des Heures, p. [3].

A SEXTÉ

Capitule. — *Isaïe LV, 2-3.*

ECOUTEZ ceux qui m'écotent et mangez bonne nourriture et elle se délectera, en son bien-être, votre âme. Inclinez votre oreille et venez à moi ; écoutez et votre âme vivra.

Ry. br. Nos prières, * Ne les méprisez pas. Nos prières. V. Dans nos nécessités. Ne les méprisez pas. Gloire au Père. Nos prières. V. De tout péril, délivrez-nous toujours. Ry. Vierge glorieuse et bénie.

En Temps Pascal, ajouter les Alléluia.

AD NONAM

Capitulum. — *Isaias, LV, 5.*

ECCE gentem quam nesciébas vocábis : et gentes, quæ te non cognovérunt, ad te current propter Dóminum Deum tuum et Sanctum Israël, quia glori- ficávit te.

R. *br.* A perículis cunctis * Líbera nos semper. A perículis. *Ÿ.* Virgo gloriósa et benedícta. Líbera nos semper. Glória Patri. A perículis. *Ÿ.* Eia ergo, Advocáta nostra. *R.* Misericórdes óculos tuos ad nos convérte.

Tempore Paschali adduntur Allelúia.

IN II. VESPERIS

**Omnia ut in I Vesperis, præter sequen-
tia :**

Ad Magnif. Ant. Salus nostra * in manu tua est : réspice nos tantum et læte serviémus Regi Dómino. (*T. P. Allelúia.*)

Oratio ut ad Laudes.

Et fit Commemoratio S. Angela Mericiæ, V.
Ant. Veni Sponsa Christi. *Ÿ.* Diffúsa est, p. [162].

Oratio.

DEUS, qui novum per beátam Angelam sacrárum Vírginum collégium in Ecclésia tua floréscere voluísti : da nobis, ejus intercessióne, angélicis móri- bus vívere ; ut, terrénis ómnibus abdicátis, gáudiis pérfrui mereámur ætérnis. Per Dóminum.



A NONE

Capitule. — *Isaïe, LV, 5.*

VOICI que vous appellerez une nation que vous ne connaissiez pas, et des nations qui ne vous ont pas connue accourront à vous à cause du Seigneur votre Dieu et du Saint d'Israël, parce qu'il vous a glorifiée.

R. *br.* De tout péril, * Délivrez-nous toujours. De tout péril. *Ÿ.* Vierge glorieuse et bénie. Délivrez-nous toujours. Gloire au Père. De tout péril. *Ÿ.* Or donc, ô notre Avocate. *R.* Vos regards miséricordieux, tournez-les vers nous.

En Temps Pascal, ajouter les Alléluia.

AUX II^{èmes} VÊPRES

Tout comme aux I^{es} Vêpres, excepté ce qui suit :

A Magnif. Ant. Notre salut est en votre main ; regardez-nous seulement et nous servirons joyeux le Roi Seigneur. (*T. P. Alléluia.*)

Oraison comme à Laudes.

Et l'on fait Mémoire de Ste Angèle de Mérici, *V. Ant.* : Venez, épouse du Christ. *Ÿ.* Elle est répandue, p. [162].

Oraison.

O DIEU, qui avez voulu que, par les soins de la bienheureuse Angèle, fleurît en votre Église un nouveau collège de saintes Vierges, donnez-nous, par son intercession, d'imiter ses mœurs angéliques et de renoncer à toutes les choses qui passent, pour mériter de jouir des joies éternelles. Par Notre-Seigneur.



FESTA JUNII

DIE 2 JUNII

**SS. MARCELLINI, PETRI ATQUE ERASMI,
EPISCOPI, MARTYRUM**

SIMPLEX



Oratio.

DEUS, qui nos ánnua beatórum Mártyrum tuórum Marcellíni, Petri atque Erásmi solemnitáte lætíficas : præsta, quæsumus ; ut, quorum gaudémus méritis, accendámur exémplic. Per Dóminum.

LECTIO III.

PETRUS exorcísta, Diocletiano imperatóre, Romæ a Seréno júdice propter cristiánæ fidei confessiónem missus in cárcerem, Paulínam Artémii, qui cárceri præerat, fíliam a dæmone agitátam liberávit. Quo facto et paréntes puéllæ cum tota família, et vicínos qui ad rei novitátem concúrrent, Jesu Christo conciliátos ad Marcellínum presbýterum addúxit, a quo omnes baptizáti sunt. Quod ubi rescívit Serénus, Petrum et Marcellínum ad se vocátos aspérius objúrgat, et ad verbórum acerbitátem minas ac terróres adjúngit, nisi Christo renúntient. Cui cum Marcellínus cristiána libertáte respondéret, pugnis contúsum, et a Petro sejúctum, nudum inclúdit in cárcerem stratum vitri fragméntis, sine cibo ac sine lúmine. Petrum item constríngi ímperat arctíssimis vínculis. Sed cum utrúque ex torméntis fides et ánimus crésce-ret, constánti confessióné, et abscísso cápíte, illústre testimónium Jesu Christo dedérunt. Erásmus epíscopus, imperatóribus Diocletiano et Maximiano, in

FÊTES DE JUIN

2 JUIN

LES SAINTS MARCELLIN, PIERRE ET
ÉRASME, ÉVÊQUE ET MARTYRS

SIMPLE



Oraison.

O DIEU, qui chaque année nous réjouissez par la fête de vos bienheureux martyrs Marcellin, Pierre et Erasme ; faites, à notre demande, que nous réjouissant de leurs mérites, nous nous laissions enflammer par leurs exemples. Par Notre-Seigneur.

LEÇON III.

PIERRE, exorciste, à Rome, sous l'empereur Dioclétien, ayant été jeté en prison par le juge Sérénus, pour avoir confessé la foi chrétienne, y délivra d'un démon qui la tourmentait, Pauline, fille d'Artémus, directeur de la prison. Sur quoi, les parents de la jeune fille, avec toute sa famille et les voisins accourus au bruit de cette nouvelle sensationnelle, furent gagnés au Christ, et conduits par Pierre, au prêtre Marcellin qui les baptisa tous. Dès que Sérénus l'eut appris, il fit comparaître Pierre et Marcellin et les reprit durement, joignant à la sévérité de ses paroles, les plus cruelles menaces, s'ils ne reniaient pas le Christ. C'est avec la franche liberté du chrétien, que lui répondit Marcellin. Aussi son juge, après l'avoir laissé frapper de coups de poings, ordonna de le séparer de Pierre et de le jeter nu, sans nourriture et sans lumière, dans un cachot jonché de tessons de verre. Pierre aussi, sur ses ordres, fut enchaîné d'entraves étroitement serrées. Mais les tourments ne faisaient qu'accroître leur foi et leur courage à tous deux ; ils restèrent fermes dans la confession de la foi et, décapités, rendirent ainsi à Jésus-

Campánia plumbátis et fústibus cæsus, resína quoque, súlphure, plumbo liquefácto, et fervénti pice, cera, oleóque perfúsus, inde tamen ínteger et inviolátus evásit. Quo miráculo multi se ad Christi fidem convertérunt. Verum is, íterum detrúsus in cárcerem, constrictus férreis gravissímisque vínculis, inde ab Angelo mirábiliter eréptus est. Deínde Fórmis a Maximiano váriis afféctus supplíciis, tunicáque área candénti indútus, illa étiam torménta divína virtúte superávit. Dénique, plúrimis et in fide confirmátis et ad fidem convérsis, insígnem martýrii palmam adéptus est.

DIE 4 JUNII

S. FRANCISCI CARACCIOLO, CONFESSORIS

DUPLEX



Oratio.

DEUS, qui beátum Francíscum, novi órdis institútorem, orándi stúdio et pœniténtiæ amóre decorásti : da fámulis tuis in ejus imitatióne ita profícere ; ut semper orántes, et corpus in servitútem redigéntes, ad cæléstem glóriam perveníre mereántur. Per Dóminum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

FRANCISCUS, dictus ántea Ascánus, ex nóbili familia Carácciolo in óppido sanctæ Mariæ de

Christ un éclatant témoignage. L'Évêque Érasme, au temps des empereurs Dioclétien et Maximien, fut supplicié en Campanie, flagellé avec des lanières plombées et des verges. Plongé ensuite dans la résine, le plomb fondu, la poix brûlante, la cire et arrosé d'huile bouillante, il en sortit cependant avec son corps intègre et sans blessure. A cause de ce miracle, un grand nombre se convertit à la foi du Christ. Ramené en prison et entravé de chaînes de fer des plus lourdes, il en fut miraculeusement délivré par un ange. Puis, à Formies, soumis par Maximien à des supplices variés, revêtu d'une tunique d'airain incandescente, le saint, cependant, surmonta tous ces tourments par la vertu de Dieu. Finalement, après avoir converti et confirmé dans la foi un grand nombre de prosélytes, il obtint la palme insigne du martyr.

4 JUIN

SAINT FRANÇOIS CARACCIOLO, CONFES.

DOUBLE



Oraison.

SEIGNEUR, qui avez fait resplendir le bienheureux François, fondateur d'un nouvel ordre, d'ardeur pour la prière, d'amour pour la pénitence, donnez à vos serviteurs de profiter si bien de ses exemples, que priant toujours et réduisant leurs corps en servitude, ils méritent de parvenir jusqu'à la gloire céleste. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

FRANÇOIS, nommé d'abord Ascanio, naquit à Santa Maria de Villa, dans les Abruzzes, de la noble

Villa in Aprútio ortus, a primis annis exímio enítuit pietátis cultu. Adoléscens grávitè ægrótans státuit sese prorsus Dei proximíque mancipáre servítio. Neápolim proféctus, sacerdotío initiátus sacróque adscríptus sodalítio, contemplatióni lucrandísque animábus se totum devóvit, ac extrémò supplício damnátis hortatórem se præbuit assíduum. Cóntigít autem ut epístólium álteri destinátum ei per errórem redderétur, quo a piíssimis viris Joánne Augustíno Adórno et Fabrício Carácciolo ad novi religiósi institúti fundatiónem vocabátur. Rei novitáte captus et divínæ voluntátis demirátus consília, álacri ánimo sese illis adjúnxit. Cónditis autem in Camaldulénsium erémo, quo secésserant, novi órdis légibus, inde Romam simul profécti, confirmatiónem a Xysto quinto impetrárunť, qui eósdem Cléricos reguláres Minóres appellári vóluit, áddito ad tria consuéta áltero de non ambiéndis dignitatibus voto.

Ry. Honéstum, p. [145].

LECTIO V.

SOLEMNI emíssa professióne, ob singulárem ejus in divum Francíscum Assisinátem cultum, Francísci nomen assúmpsit. Adórno biénio post vita functo, ipse toti religióni, quamquam invítus, præfícitur ; quo in múnere virtútum ómnium præclára præbuit exémpła. Institúti amplificándi studiosíssimus, id assíduis oratió nibus, lácrimis, et jugi córporis maceratióne eníxe a Deo postulábat. Quam ob rem tértio in Hispániam se cóntulit, peregríni hábitu indútus, victúmque ostiátim mendícans. In itínere aspér- rima quæque perpéssus, Omnipoténtis auxili- um mirum in modum expértus, navim quam conscénderat, ab imminéti naufrágio oratiónis præsidio servávit

famille des Caracciolo. Dès ses premières années, il se fit remarquer par une vive piété. Puis, adolescent, il résolut, au cours d'une grave maladie, de se dévouer entièrement au service de Dieu et du prochain. Venu à Naples, après avoir été admis au sacerdoce et s'être fait instruire dans une pieuse confrérie, il se consacra tout entier à la contemplation et au zèle des âmes, s'appliquant tout particulièrement à exhorter les condamnés à mort. Il arriva qu'une lettre destinée à un tiers lui fut remise par erreur, lettre dont les pieux auteurs, Jean Augustin Adorno et Fabrice Carraciolo appelaient le destinataire à fonder un nouvel institut religieux. Frappé de ce fait étrange, admirant les desseins de la volonté divine, Ascanio se joignit à eux avec empressement. S'étant retirés dans le désert des Camaldules, ils y arrêtèrent les règles du nouvel Ordre, puis vinrent à Rome pour en obtenir la confirmation du pape Sixte Quint qui voulut qu'on les appelât : Les petits Clercs réguliers. Ils ajoutèrent aux trois vœux ordinaires, celui de ne point rechercher les dignités.

R7. Le Seigneur l'a ennobli, p. [145].

LEÇON V.

AYANT fait profession solennelle, il prit le nom de François, à cause de sa vive dévotion au saint d'Assise. Deux ans plus tard, Adornio mourait et François fut mis malgré lui à la tête de tout l'Ordre. Il s'y distingua par l'exemple éclatant de toutes vertus. Plein de sollicitude pour le développement de son Ordre, il demandait de tout son cœur à Dieu cette grâce, par des prières, des larmes et des mortifications continuelles. C'est dans ce but que, par trois fois, il se rendit en Espagne sous l'habit du pèlerin, mendiant son pain de porte en porte. Les plus pénibles épreuves l'attendaient en chemin, mais aussi l'appui merveilleux du Tout-Puissant, car le navire qui le portait, fut, grâce à sa prière, préservé d'un naufrage imminent. La réalisation de ses vœux, dans ce royaume,

incólumen. Ut in regnis illis voti compos fferet, plúrimum laborávit ; sed, ejus sanctitátis fama præ-
lucénte, amplissimáque catholicórum regum Philíppi
secúndi et Philíppi tértii munificéntia, adversariórum
conátibus singulári ánimi fortitúidine superátis, plura
sui órdis domicília fundávit : quod pari évntu per
Itáliam præstitit.

R7. Amávit, p. [146].

LECTIO VI.

HUMILITATE ádeo excélluit, ut Romam véniens,
in páuperum hospítio recéptus, se lepróso sociá-
verit, et ecclesiásticas dignitátes a Paulo quinto sibi
oblátas constantíssime recusáverit. Illibátam perpétuo
servávit virginitátem, effrontésque muléres, ejus ca-
stimóniæ insidiántes, Christo lucrifécit. Erga divinís-
simum Eucharístiæ mystérium ardénti áestuans amóre,
noctes pene íntegras in ejus adoratióne insómnes
ducébat : quod pium exercítium, véluti sui órdis
tésseram, in eo perpétuo servándum constituit. Deí-
paræ Virginitatis cultum impénse fovit. In próximum
exímia exársit caritáte. Prophetiæ dono et córdium
scrutatióne ditátus fuit. Quadragésimum quartum
ætátis suæ annum agens, dum in sacra Lauretána
æde in oratióne persisteret, sibi vitæ finem imminére
cognóvit. Aprútium statim defléxit, et in óppido
Agnóni apud alúmnos sancti Philíppi Nérii letháli
febre corréptus, sacraméntis Ecclésiæ devotíssime
suscéptis, prídie Nonas Júnii anni millésimi sex-
centésimi octávi, in pervigilio festi Córporis Christi,
placidíssime obdormívit in Dómino. Sacrum ejus
corpus, Neápolim delátum, in ecclésia sanctæ Mariæ
Majóris, ubi prima sui órdis jécerat fundaménta,
honorífice cónditum fuit. Eum póstea, miráculis cla-

lui coûta bien des labeurs et des peines. Mais grâce à l'éclat de son renom de sainteté, aux largesses magnifiques des rois catholiques Philippe II et Philippe III, et à sa singulière force d'âme il vint à bout des oppositions de ses adversaires, il y fonda plusieurs maisons de son Ordre, ce qu'il fit en Italie avec autant de succès.

R7. Le Seigneur l'a aimé, p. [146].

LEÇON VI.

L'HUMILITÉ de François était si profonde, qu'arrivé à Rome et reçu dans un hospice de pauvres, il fit choix d'un lépreux pour compagnon et refusa constamment toutes les dignités ecclésiastiques que le Pape Paul V lui offrait. Rien n'effleura jamais sa virginité, et de malheureuses femmes ayant eu l'audace de lui tendre leurs pièges, c'est lui qui les gagna au Christ. Amant passionné du divin mystère de l'Eucharistie, il passait la plus grande partie de ses nuits à l'adorer. Il voulut même que ce pieux exercice devint comme la marque de son Ordre, en s'y conservant à perpétuité. Il se dépensa sans compter pour raviver le culte de la Vierge, Mère de Dieu. Sa charité envers le prochain était des plus vives. Il eut en partage le don de prophétie et celui de scruter les cœurs. A l'âge de quarante-quatre ans, se trouvant un jour en prières dans la sainte maison de Lorette, il eut connaissance de sa fin prochaine et se dirigea aussitôt vers les Abruzzes. Arrivé dans le bourg d'Agnoni, chez les disciples de saint Philippe de Néri, il y fut pris d'une fièvre mortelle. Après avoir reçu avec grande dévotion les sacrements de l'Église, il s'endormit dans la paix du Seigneur, l'an mil six cent huit, en la vigile de la fête du Saint-Sacrement. Sa dépouille fut transportée à Naples et inhumée avec honneur dans l'église de Sainte-

rum, Clemens décimus quartus Póntifex máximus so-
lémni ritu inter Beátos ; Pius vero séptimus Póntifex
máximus, novis fulgéntem signis, anno millésimo
octingentésimo séptimo, Sanctórum albo adscrípsit.

Ry. Iste homo, p. [147].

Pro hoc Festo simplificato :

LECTIO IX.

FRANCISCUS, dictus ántea Ascánius, ex nóbili famí-
lia Carácciolo in óppido sanctæ Mariæ de Villa
in Aprútio ortus est. Adoléscens gráviter ægrótans
státuit sese prorsus Dei proximíque mancipáre servi-
tio. Neápolim proféctus et sacerdotio initiátus, con-
templatióni lucrandisque animábus se totum devóvit,
ac extrémó supplicio damnátis hortatórem se præbuit
assídium. Joánni Augustíno Adórno et Fabrício Ca-
rácciolo, mira Dei dispositiõe, adjúctus, Clericórum
regulárium Minórum órduem instítuit, áddito ad
tria consuéta áltero de non ambiéndis dignitátibus
voto ; quem, post óbitum Adórni, sanctíssime rexit,
et summo stúdio per Hispániam et Itáliam propagávit.
Erga sanctíssimæ Eucharístiæ sacraméntum tanto
æstuábat afféctu, ut noctes pene íntegras in ejus
adoratiõe impénderet ; quod pium exercítium, véluti
sui órduis tésseram, perpétuo in eo servándum con-
stítuit. Tandem prophetiæ dono et córdium scruta-
tiõe ditátus, quadragésimum quartum annum agens,
in óppido Agnóni in Aprútio letháli febre corréptus,
in Dómino obdormívit pridie Nonas Júnii, anno
millésimo sexcentésimo octávo. Sacrum ejus corpus,
Neápolim delátum, in ecclésia sui órduis cónditum
est.

**In III Nocturno Homilia in Ev. Sint Iulii,
de Communi Conf. non Pont. i loco, p. [147].
Vesperæ a Capitulo de sequenti.**

Marie-Majeure, au berceau de son Ordre. Plus tard, l'éclat de ses miracles détermina le Souverain Pontife Clément XIV à l'inscrire solennellement au nombre des Bienheureux. De nouveaux prodiges ayant éclaté, Pie VII le mit au nombre des Saints, en mil huit cent sept.

R7. Cet homme, p. [147].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

FRANÇOIS, nommé d'abord Ascanio, naquit à Santa Maria de Villa, dans les Abruzzes, de la noble famille des Caracciolo. Adolescent, il résolut au cours d'une grave maladie, de se dévouer tout entier au service de Dieu et du prochain. Venu à Naples et admis au sacerdoce, il se consacra entièrement à la contemplation et au zèle des âmes, s'appliquant tout particulièrement à exhorter les condamnés à mort. Adjoint à Jean Augustin Adorno et à Fabrice Caracciolo, par une admirable disposition de Dieu, il fonda l'Ordre des Clercs réguliers, ajoutant aux trois vœux ordinaires celui de ne point rechercher les dignités. Après la mort d'Adorno, il gouverna très saintement cet Ordre et le propagea avec le plus grand zèle, à travers l'Espagne et l'Italie. Il brûlait d'un tel amour pour le mystère très saint de l'Eucharistie, qu'il passait la plus grande partie de ses nuits à l'adorer et il voulut que cette pieuse pratique devînt comme la marque de son Ordre en s'y conservant à perpétuité. Doué du don de prophétiser et de scruter les cœurs, il fut atteint, dans la quarante-quatrième année de son âge, d'une fièvre mortelle, dans la ville d'Agnoni en Abruzzes, et s'endormit dans le Seigneur, la veille des Nones de Juin. Son saint corps fut transporté à Naples et déposé dans l'église de son Ordre.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Que vos reins soient ceints, du Commun d'un Confesseur non Pontife (I), p. [147].

Vêpres à Capitule du suivant.

DIE 5 JUNII

S. BONIFATII, EPISCOPI ET MARTYRIS

DUPLIX



Oratio.

DEUS, qui multitudinem populórum, beáti Bonifátii Mártyris tui atque Pontíficis zelo, ad agnitiónem tui nóminis vocáre dignátus es : concéde propítius ; ut, cujus solémnia cólimus, étiam patrocínia sentiámus. Per Dóminum.

Et fit Commemoratio præcedentis,
S. Francisci Caracciolo Conf. non Pont.

Oratio.

DEUS, qui beátum Francíscum, novi Ordinis institútorem, orándi stúdio et pœniténtiæ amóre decorásti : da fámulis tuis in ejus imitatióne ita profícere ; ut, semper orántes et corpus in servitútem redigéntes, ad cæléstem glóriam perveníre mereántur. Per Dóminum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

BONIFATIUS, ántea Winfríduſ appellátus, apud Anglos natus est exeúnte sáculo séptimo, et ab ipsa infántia mundum aversátus, vitam monásticam in votis hábuit. Cum ejus pater ánimum sáculi illécebris permutáre frustra tentásset, monastérium ingréditur, et sub beáti Wolphárdi disciplína ómnium virtútum ac scientiárum gènere imbúitur. Annum agens trigésimum sacerdotio insignítur, ac verbi divíni prædicátor assíduus, magno animárum lucro hoc in

5 JUIN

S. BONIFACE, ÉVÊQUE ET MARTYR

DOUBLE



Oraison.

O DIEU qui, pour appeler une multitude de peuples à la connaissance de votre nom, avez daigné vous servir du zèle de votre Bienheureux Pontife et Martyr Boniface, accordez-nous la grâce de célébrer si bien sa fête, que nous sentions son patronage. Par Notre-Seigneur.

On fait ensuite Mémoire du précédent :
S. François Caracciolo, Conf. non Pontife.

Oraison.

O DIEU qui avez honoré le bienheureux François fondateur d'un nouvel Ordre, du zèle de la prière et de l'amour de la pénitence, donnez à vos serviteurs la grâce de si bien progresser dans son imitation, que priant toujours et réduisant leur corps en servitude, ils méritent de parvenir à la gloire du ciel. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

BONIFACE, appelé d'abord Winfrid, naquit en Angleterre, au déclin du septième siècle. Dès son enfance, il eut le monde en aversion et désira la vie monastique. Son père fit en vain miroiter à ses yeux les attraits du siècle. Boniface entra au monastère où, sous la direction du bienheureux Wolfard, il s'initia à toutes les disciplines de la vertu et des sciences. A l'âge de trente ans, il reçut la prêtrise et, prédicateur assidu de la parole de Dieu, il exerça cet office au grand profit des âmes. Cependant, désireux d'étendre le règne du Christ, il ne cessait de

múnere versátur. Attamen, regnum Christi adaugére desiderans, continuo flebat ingéntem multitudínem barbarórum, qui ignorántiæ ténebris immérsi dáemoni famulabántur. Qui quidem animárum zelus cum in dies inextinguíbili ardóre accréscebat, divíno núnime per lácrimas et oratiónes exploráto, facultátem a monastérii præposito obtínuit ad Germánicas oras proficiscéndi.

Ry. Honéstum, p. [66], *vel* : Lux perpétua, p. [48].

LECTIO V.

Ex Anglia duóbus cum sóciis navem solvens, Dorestádium in Frísia oppídum venit. Cum autem bellum gravíssimum inter Frísonum regem Radbódum et Cárolum Martéllum exarsísset, sine fructu Evangélium prædicávit. Quaprópter in Angliam revérsus, ad suum redívit monastérium, cui invítus præficitur. Post elápsum biénnum, ex consénsu epíscopi Vintoniénsis, munus abdicávit, et Romam proféctus est, ut apostólica auctoritáte ad gentílium conversiónem delegarétur. Cum ad Urbem pervenísset, a Gregório secúndo benigne excípitur, pro Winfrído Bonifátius a Pontífice nominátur. In Germániam directus, Thuríngiæ Saxoniæque pópulis Christum annuntiávit. Cum intérea Radbódus, Frísia rex ac infestíssimus christiáni nóminis hostis, occubuísset, Bonifátius ad Frísones rédiit, ubi sancti Willibrórdi sócius per triénnum tanto cum fructu Evangélium prædicávit, ut, destrúctis idolórum simulácris, innúmeræ vero Deo ecclésiæ excitaréntur.

Ry. Desidérium ánimæ, p. [66], *vel* : In servis suis. p. [49].

pleurer sur la multitude des barbares qui, plongés dans les ténèbres de l'ignorance, servaient le démon. Ce zèle des âmes croissant de jour en jour avec une ardeur inextinguible, il suppliait Dieu, dans les larmes et la prière, de lui faire connaître sa volonté, et obtint de son prélat, la permission de partir vers les rivages germaniques.

R7. Le Seigneur l'a honoré, p. [66], *ou* : Une lumière perpétuelle, p. [48].

LEÇON V.

L s'embarqua en compagnie de deux moines, et quitta l'Angleterre pour la ville de Dorstede en Frise. Mais la guerre violente qui éclata bientôt entre le roi des Frisons, Rabdod, et Charles Martel, rendit vaine sa prédication évangélique. Il revint donc en Angleterre, et réintégra le monastère dont il devint, bien malgré lui, l'abbé. Deux ans plus tard, du consentement de l'évêque de Winchester, il abdiquait sa charge et partait pour Rome afin d'obtenir du Siège Apostolique une mission pour la conversion des infidèles. A son arrivée dans la ville éternelle, il fut reçu avec bonté, par Grégoire II, qui au lieu de Winfrid l'appela Boniface. Dirigé par lui sur la Germanie, il annonça le Christ aux peuples de Thuringe et de Saxe. Sur ces entrefaites mourait Rabdod, le roi de Frise et l'ennemi le plus acharné qui fut du nom chrétien. Boniface revint à ses Frisons et, de concert avec saint Willibrord, trois années durant, leur prêcha l'Évangile avec tant de fruit, que, les idoles détruites, d'innombrables églises surgirent en l'honneur du vrai Dieu.

R7. Le désir de son âme, p. [66], *ou* : En ses serviteurs, p. [49].

LECTIO VI.

A SANCTO Willibródo ad episcopále munus expetitú, illud detrectávit ut prómptius infidélium salúti instáret. In Germániam proféctus, plura Hassórum míllia a dáemonis superstitióne avocávit. A Gregório Pontífice Romam evocátus, post insígnem fídei professióem epíscopus consecrátur. Exínde ad Germános redux, Hássiam et Thuríngiam ab idololatriæ reliquiis pénitus expurgávit. Tanta propter mérita Bonifátius a Gregório tértio ad dignitatém archiepiscopálem evéhitur, et tértio Romam proféctus a Summo Pontífice Sedis apostólicæ legátus constitúitur. Qua insignítus auctoritaté quátuor episcopátus instítuit, et várias sýnodos celebrávit, inter quas concílium Leptinése memorábile est, apud Belgas in Camera-cénsi diocési celebrátum, quo quidem témpore ad fidem in Bélgio adaugéndam egrégie cóntulit. A Zacharía Papa creatus Moguntínus archiepíscopus, ipso Pontífice jubénte, Pipínus in regem Francórum unxit. Post mortem sancti Willibródi Ultrajecténses ecclesiám gubernándam suscepit, primo per Eóbannum, deínde per seípsum, dum ab ecclesiá Moguntína absolutus Ultrajécti resédit. Frisónibus ad idololatriám relápsis, Evangélium prædicáre rursus aggreditur, cumque officio pastoráli occuparétur, a bárbaris et ímpiis homínibus juxta Bornam flúvium cum Eóbanno coépíscopo multisque áliis cruénta cæde peremptus martýrii palma condecorátur. Corpus sancti Bonifátii Mogúntiam translátum, et, ut ipse vivens petierat, in Fuldénsi monastério, quod extrúxerat, recónditum fuit, ubi multis miraculis incláruit. Pius autem nonus, Póntifex Máximus, ejus Offícium et Missam ad univérsam Ecclesiám exténdit.

LEÇON VI.

PRESSÉ par saint Willibrord d'accepter la dignité épiscopale, il s'y refusa, afin de travailler avec plus de facilité au salut des infidèles. Pénétrant plus avant en Germanie, il détourna plusieurs milliers de Hessois de leur culte superstitieux du démon. Rappelé à Rome par le pape Grégoire, il fut sacré évêque, après avoir fait une admirable profession de foi. De là, il retourna vers les Germains et délivra presque entièrement la Hesse et la Thuringe, des derniers vestiges de l'idolâtrie. Pareils mérites valurent à Boniface d'être élevé par Grégoire III à la dignité archiépiscopale et, lors d'un troisième voyage à Rome, il fut nommé par le Souverain Pontife, légat du Siège Apostolique. Investi du prestige de cette autorité, il fonda quatre évêchés et réunit plusieurs synodes, parmi lesquels le mémorable concile de Leptines, dans le diocèse de Cambrai, en Belgique, dont il profita pour accroître merveilleusement la foi des peuples belges. Créé archevêque de Mayence par le Pape Zacharie, sur l'ordre de ce pontife, il sacra Pépin roi des Francs. Après la mort de saint Willibrord, l'Église d'Utrecht lui fut confiée, et il la gouverna d'abord par l'intermédiaire d'Eoban, ensuite par lui-même, lorsque, déchargé du siège de Mayence, il vint résider à Utrecht. Les Frisons étant retombés dans l'idolâtrie, il entreprit à nouveau de leur prêcher l'Évangile et tandis qu'il s'occupait de ce devoir pastoral, des barbares impies l'attaquèrent au bord de la Burda. Enveloppé dans un sanglant massacre avec Eoban, son coadjuteur, et beaucoup d'autres, il reçut, avec eux, la palme du martyre. Le corps de saint Boniface fut transféré à Mayence et enseveli, comme il l'avait demandé de son vivant, dans le monastère de Fulda, fondé par lui et devenu illustre par les nombreux miracles du saint. Le Souverain Pontife, Pie IX, a étendu son office et sa messe à l'Église Universelle.

R7. Stola jucunditatis, p. [67], *vel* : Fíliæ Jerúsalem, p. [49].

Pro hoc Festo simplificato.

LECTIO IX.

BONIFATIUS, ántea Winfríduſ appellátus, apud Anglos natus est exeúnte ſáculo séptimo. Monastérium ingrédus et ſacerdotio auctus, magno animárum lucro in prædicatóris múnere est versátus. Zelo augéndæ fídei accénsus, apud Frísones Evangélium prædicávit. In Angliam revérſus, cum per biénnum monastério ſanctíſſime præfúſſet, ſuperióriſ múnere abdicáto, Romam ſe cóntulit, ubi a Gregório ſecúndo Bonifátii nomen accépit, et in Germániam miſſus, Thuringiæ Saxoniæque pópulis Chriſtum annuntiávit. Ad Frísones revérſus, cum ſancto Willibródo, magno fructu Evangélium prædicávit. Mox Romam accerſítus, episcopáli dignitáte inſignítur, et in Germániam íterum proféctus, Háſſiam et Thuringiam ab idololatriæ reliquiis pénitus expurgávit. Sedis apoſtolicæ legátus creátus et Moguntínus archiepíſcopus, plures eréxit et, per ſe vel per diſcípulos, adminiſtrávit eccléſias. Fríſónibus demum ad idololatriam relápsis Evangélium prædicáre rursus aggréſſus, cum Eóbano coépíſcopo multíſque áliis, juxta Bornam flúvium cruénta cæde perémpus, martýrii palmam accépit. Ejus corpus in Fuldénsi monastério cónditum est.

IN III. NOCTURNO.

LECTIO VII.

Léctio ſancti Evangélii ſecúndum Matthæum.

Cap. V, 1-12.

IN illo témpore : Videns Jeſus turbas, ascéndit in montem, et cum ſediſſet, accessérunt ad eum diſcípuli ejus. Et réliqua.

Ry. D'une robe d'allégresse, p. [67], ou : Filles de Jérusalem, p. [49].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

BONIFACE, appelé d'abord Winfrid, naquit en Angleterre au déclin du septième siècle. Devenu moine et prêtre, il s'adonna à la prédication au grand profit des âmes. Dévoré de zèle pour l'extension de la foi, il prêcha l'Évangile chez les Frisons. Revenu en Angleterre, il y gouverna saintement son monastère pendant deux ans, puis il abdiqua sa charge, vint à Rome d'où, ayant reçu de Grégoire II le nom de Boniface et une mission pour la Germanie, il partit annoncer le Christ aux peuples de Thuringe et Saxe. Revenu à ses Frisons, avec saint Willibrord, il leur prêcha l'Évangile avec grand fruit. Bientôt rappelé à Rome, il fut revêtu de la dignité épiscopale, puis gagna de nouveau la Germanie, et délivra presque entièrement la Hesse et la Thuringe, des derniers vestiges de l'idolâtrie. Créé légat du Siège Apostolique et archevêque de Mayence, il érigea plusieurs Églises et les administra par lui-même ou par ses disciples. Enfin, ayant entrepris de nouveau de prêcher l'Évangile aux Frisons retombés dans l'idolâtrie, il fut enveloppé dans un sanglant massacre avec Eoban, son coadjuteur et beaucoup d'autres, sur la rive de la Burda, et reçut la palme du martyre. Son corps fut inhumé dans le monastère de Fulda.

AU III^{ème} NOCTURNE

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon Matthieu.

Chapitre V, 1-12.

EN ce temps-là, Jésus voyant la foule gravit la montagne et lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. Et le reste.

Homília sancti Augustíni Epíscopi.

Liber 1 de Sermone Domini in monte cap. 2.

BEATI mundo corde ; quóniam ipsi Deum vidébunt. Quam ergo stulti sunt, qui Deum istis exterióribus óculis quærunt, cum corde videátur, sicut álibi scriptum est : Et in simplicitáte cordis quærite illum. Hoc est enim mundum cor, quod est simplex cor. Et quemádmódum lumen hoc vidéri non potest, nisi óculis mundis ; ita nec Deus vidétur, nisi mundum sit illud quo vidéri potest. Beáti pacífici ; quóniam ipsi fílii Dei vocabúntur. In pace perféctio est, ubi nihil repúgnat ; et ídeo fílii Dei pacífici, quóniam nihil in his resístit Deo, et útique fílii, similitúdinem patris habére debent.

Ry. Coróna áurea, p. [71], *vel* : Ego sum, p. [44].

LECTIO VIII.

PACIFICI autem in semetipsis sunt, qui omnes ánimi sui motus componéntes, et subjiciéntes ratióni, id est menti et spirítui, carnalésque concupiscéntias habéntes edómitas, fiunt regnum Dei. In quo ita sunt ordináta ómnia, ut id quod est in hómine præcípuum et excéllens, hoc ímperet, céteris non reluctántibus, quæ sunt nobis bestiísque commúnia ; atque idípsum quod excéllit in hómine, id est mens et ratió, subjiciátur potióri, quod est ipsa véritas, unigénitus Fílius Dei. Neque enim imperáre inferioribus potest, nisi superiori se ipse subjíciat. Et hæc est pax, quæ datur in terra homínibus bonæ voluntátis ; hæc vita consummáti perfectíque sapiéntis.

Ry. Hic est, p. [71] *vel* : Cándidi, p. [44].

Homélie de saint Augustin, Évêque.

Livre 1 du Sermon du Seigneur, sur la montagne, chap. 2.

BIENHEUREUX les cœurs purs, car ils verront Dieu. Qu'ils sont donc insensés, ceux qui cherchent Dieu, des yeux du corps, quand c'est par les yeux du cœur qu'on le voit selon qu'il est écrit ailleurs : *Cherchez-le, dans la simplicité du cœur*¹. Car un cœur pur, qu'est-ce autre chose qu'un cœur simple? Et comme la lumière de ce monde ne peut être perçue que par des yeux sains, ainsi Dieu ne peut être vu, si l'œil du cœur, qui doit le voir, n'est pas pur. *Bienheureux les pacifiques car ils seront appelés enfants de Dieu.* Dans la paix est la perfection, là où il n'y a plus de contradiction ; et les pacifiques sont les enfants de Dieu, parce qu'en eux rien ne résiste à Dieu, et que les fils doivent porter la ressemblance du Père.

R7. Une couronne d'or, p. [71], ou : Je suis, p. [44].

LEÇON VIII.

OR ceux-là sont pacifiques en eux-mêmes, qui règlent tous les mouvements de leur âme, les soumettent à la raison, c'est-à-dire à l'intelligence et à l'esprit, tiennent en bride les concupiscences charnelles et deviennent ainsi un royaume de Dieu. Tout dans ce royaume est si bien ordonné que, ce qu'il y a dans l'homme de plus noble et de meilleur commande, et cela sans rencontrer de résistance, à ces parties de nous-mêmes qui nous sont communes avec les animaux ; tandis que les facultés supérieures de l'homme, l'intelligence et la raison, sont elles-mêmes soumises à cette autorité plus haute qu'est la Vérité, le Fils unique de Dieu. Nul, en effet, ne peut commander à des puissances inférieures s'il ne se soumet à une puissance supérieure. Et telle est la paix accordée sur terre aux hommes de bonne volonté, telle est la vie de l'homme parfait et consommé en sagesse.

R7. Voici, p. [71], ou : Éclatants de blancheur, p. [44].

LECTIO IX.

DE hujusmodi regno pacatissimo et ordinatissimo missus est foras princeps hujus sæculi, qui perversis inordinatisque dominatur. Hac pace intrinsecus constituta atque firmata, quascumque persecutiones ille, qui foras missus est, forinsecus concitaverit, auget gloriam, quæ secundum Deum est ; non aliquid in illo ædificio labefactans, sed deficientibus machinis suis innotescere faciens, quanta firmitas intus extructa sit. Ideo sequitur : Beati, qui persecutionem patiuntur propter justitiam ; quoniam ipsorum est regnum cælorum.

Vesperæ a Capitulo de sequenti.

DIE 6 JUNII

S. NORBERTI, EPISCOPI ET CONFESSORIS

DUPLEX



Oratio.

DEUS, qui beatum Norbertum Confessorem tuum atque Pontificem, verbi tui præconem eximium effecisti, et per eum Ecclesiam tuam nova prole fecundasti : præsta, quæsumus ; ut, ejusdem suffragantibus meritis, quod ore simul et opere docuit, te adjuvante, exercere valeamus. Per Dominum nostrum.

Et fit Commemoratio præced. S. Bonifatii, Ep. et Martyris.

Oratio.

DEUS, qui multitudinem populorum, beati Bonifatii Martyris tui atque Pontificis zelo, ad agni-

LEÇON IX.

DE ce royaume où règnent une paix profonde et un ordre admirable, a été chassé le prince de ce siècle qui domine sur les cœurs pervers et désordonnés. Cette paix intérieure une fois établie et affermie, quelles que soient les persécutions que puisse susciter du dehors celui qui a été banni du royaume, elles ne font qu'augmenter ce qui est gloire aux yeux de Dieu, car il ne peut ébranler aucune pierre de cet édifice et l'impuissance de ses machinations fait ressortir avec quelle solidité la demeure est intérieurement construite. C'est pourquoi il est dit encore : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux.*

Vêpres, à Capitule, du suivant.

6 JUIN

SAINT NORBERT, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR

DOUBLE



Oraison.

O DIEU qui avez fait du bienheureux Norbert, votre Confesseur et Pontife, le merveilleux héraut de votre parole, et qui, par lui, avez enrichi votre Eglise d'un nouvel Ordre, faites, nous vous en supplions, qu'aïdés de ses mérites et de votre secours, nous puissions mettre en œuvre l'enseignement de sa parole et de sa vie. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du précédent : S. Boniface, Év.
et Martyr.

Oraison.

O DIEU qui, pour appeler une multitude de peuples à la connaissance de votre nom, avez daigné vous

tionem tui nóm̄inis vocáre dignátus es : concéde propítius ; ut, cujus solém̄nia cólimus, étiam patrocín̄ia sentiám̄us. Per Dóminum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

NORBERTUS, nobilíssimis paréntibus natus adolésens liberálibus disciplínis eruditus, in ipsa póstea imperatóris aula, spretis mundi illécebris, ecclesiásticæ militiæ adscribi vóluit. Sacris initiátus, rejéctis móllibus ac spléndidis véstibus, pellicea melóte indútus, prædicatióni verbi Dei se totum dedit. Abdicátis ecclesiásticis provéntibus satis amplis, et património in páuperes erogáto, semel in die sub vésperam solo cibo quadragesimáli utens, nudisque pédibus et lácera veste sub brumáli rigóre incédens, miræ austeritátis vitam est aggréssus. Potens ígitur ópere et sermóne, innúmeros hæréticos ad fidem, peccatóres ad pœniténtiam, dissidéntes ad pacem et concórdiam revocávit.

Ry. Invéni, p. [117].

LECTIO V.

CUM Laudúni esset, ab epíscopo rogátus ne a sua diocési discéderet, desértum in ea locum, qui Præmonstrátus dicebátur, sibi delégit ; ibíque, trédecim sóciis aggregátis, Præmonstraténsensem ór̄dinem instítuit, divínitus accépta per visum régula a sancto Augustíno. Cum vero ejus fama sanctitátis in dies magis augerétur, ac plúrimi ad eum quotidie discípuli convenírent, idem ordo ab Honório secúndo aliisque

1. *Melote*, courte tunique de peau, habit préféré des anachorètes

servir du zèle de votre Bienheureux Pontife et Martyr Boniface, accordez-nous la grâce de célébrer si bien sa fête que nous sentions son patronage. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

ISSU d'un haut lignage, Norbert, après s'être distingué dans l'étude des arts libéraux, vint à la cour impériale. Mais, dédaigneux des vanités du monde, il décida de s'enrôler dans la milice ecclésiastique. Admis aux ordres sacrés, il ne voulut plus de ses somptueux et confortables vêtements et, vêtu d'une mélote de peau¹, il se donna tout entier à la prédication de la parole de Dieu. Après avoir renoncé à des prébendes assez importantes, et distribué son patrimoine aux pauvres, il commença une vie d'une admirable austérité ; il ne prenait qu'un seul repas, le soir, et au régime quadragésimal², il marchait pieds nus et portait des vêtements en lambeaux, malgré les rigueurs de l'hiver. Ainsi, puissant en œuvre et en parole, il ramena quantité d'hérétiques à la foi, de pécheurs à la pénitence, de gens en discorde à la paix et à la concorde.

Ry. J'ai trouvé, p. [117].

LEÇON V.

COMME il était à Laon, l'évêque le pria de ne point s'éloigner de son diocèse ; il y fit choix d'une solitude au lieu dit : Prémontré, et s'y retira. C'est là qu'avec treize compagnons, il fonda l'Ordre du même nom, sous la règle qu'il reçut de saint Augustin, dans une vision miraculeuse. La renommée du saint grandissant et des disciples nombreux accourant chaque jour à lui, son Ordre, confirmé par Honorius II et d'autres Papes, vit

du haut moyen âge. — 2. Sans œufs, sans laitages.

summis Pontificibus confirmátus, ac plúribus ab eo monastéris ædificátis, mirífice propagátus est.

Ry. Pósui, p. [118].

LECTIO VI.

ANTVERPIAM accersítus, in ea urbe Tanchelíni nefáriam háeresim profligávit. Prophético spírítu et miráculis cláruit. Archiepiscopus tandem (licet relúctans) Magdeburgénsis créatus, ecclesiásticam disciplínam, præsertim cælibátum, constánter propugnávit. Rhemis in concílio Innocéntium secúndum egrégie adjúvit, et Romam cum áliis episcopis proféctus, schisma Petri Leónis compréssit. Postrémo vir Dei, méritis et Spírítu Sancto plenus, Magdebúrgi obdormívit in Dómino, anno salutis millésimo centésimo trigésimo quarto, die sexta Júnii.

Ry. Iste est, qui, p. [118].

Pro hoc Festo simplificato :

LECTIO IX.

NORBERTUS, nobilíssimis paréntibus natus, adolescens liberálibus disciplinis erudítus, in ipsa póstea imperatóris aula, spretis mundi illécebris, ecclesiásticæ militiæ adscribi vóluit. Sacris initiátus prædicatióni verbi Dei se totum dedit. Innúmeros hæréticos ad fidem, peccatóres ad pœniténtiam, dissidentes ad pacem et concórdiam revocávit. Desértum locum, qui Præmonstrátus dicebátur, in Laudunénsi diocési sibi delégit ; ibíque, trédecim sóciis aggregátis, Præmonstraténssem órduem instítuit, qui mirífice propagátus est. Archiepiscopus Magdeburgénsis, licet relúctans, créatus, ecclesiásticam disciplínam, cælibá-

1. Tanchelin ou Tanchelm, grossier séducteur des foules ignorantes, qui prétendait porter en lui la plénitude du Saint-Esprit, niait les

ses monastères se multiplier et se propager merveilleusement.

R7. J'ai mis, p. [118].

LEÇON VI.

APPELÉ à Anvers, Norbert y mit fin à la détestable hérésie de Tanchelin¹. Son esprit prophétique et ses miracles le rendirent célèbre. Finalement, ayant été élevé, malgré sa résistance, sur le siège archiépiscopal de Magdebourg, il s'y montra ferme à défendre la discipline ecclésiastique et particulièrement le célibat des prêtres. Au concile de Reims, il seconda singulièrement Innocent II. Puis, s'étant rendu à Rome avec d'autres évêques, il réprima le schisme de Pierre de Léon. Enfin, l'homme de Dieu, chargé de mérites, plein de l'Esprit-Saint, s'endormit dans le Seigneur, à Magdebourg, l'an du salut onze cent trente-quatre, le six juin.

R7. Voici celui qui, p. [118].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

ISSU d'un haut lignage, Norbert, après s'être distingué dans l'étude des arts libéraux, vint à la cour impériale. Mais dédaigneux des vanités du monde, il décida de s'enrôler dans la milice ecclésiastique. Admis aux ordres sacrés, il se donna tout entier à la prédication de la parole de Dieu. Il ramena quantité d'hérétiques à la foi, de pécheurs à la pénitence, de gens ennemis à la paix et à la concorde. Il se choisit une retraite dans un lieu désert appelé Prémontré, au diocèse de Laon ; et là, ayant réuni treize compagnons, il institua l'Ordre des Prémontrés, qui se développa merveilleusement. Créé archevêque de Magdebourg, en dépit de sa résistance, il s'y montra ferme à défendre la discipline ecclésiastique

sacrements et la mission du clergé qu'il accusait de toutes sortes de crimes.

tum præsertim, constanter propugnavit. Rhemis in concilio Innocentium secundum egregie adjúvit, et Romam cum aliis episcopis profectus, schisma Petri Leonis compréssit. Magdebúrgi obdormívit in Dómino, anno salutis millésimo centésimo trigésimo quarto, die sexta Júnii.

In III Nocturno Homilia in Ev. Homo peregre, de Communi Conf. Pont. I loco, p. [122].

DIE 9 JUNII

SS. PRIMI ET FELICIANI, MARTYRUM

SIMPLEX



Oratio.

FAC nos, quæsumus, Dómine, sanctórum Mártyrum tuórum Primi et Feliciáni semper festa sectári : quorum suffrágiis protectiónis tuæ dona sentiámus. Per Dóminum.

LECTIO III.

PRIMUS et Feliciánus fratres, in persecutióne Diocletiani et Maximiani accusáti christiánæ religionis, in víncula conjiciúntur ; quibus solúti, inde eripiúntur ab Angelo. Mox ad prætorem addúcti, cum christiánam fidem acérrime tueréntur, alter ab áltero distrácti sunt ; ac primum várie tentáta est constántia Feliciáni. Sed, cum suasóres impietátis se posse quidquam verbis profícere desperárent, affixis stípi mánibus ejus et pédibus, ipsum sine cibo et potu inde tríduum pendéntem reliquérent. Postrídie ejus diéi, prætor vocátum ad se Primum sic affátur :

et particulièrement le célibat des prêtres. Au Concile de Reims, il seconda admirablement Innocent II. Puis, s'étant rendu à Rome avec d'autres évêques, il réprima le schisme de Pierre de Léon. Il s'endormit dans le Seigneur à Magdebourg, l'an du salut onze cent trente-quatre le six Juin.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Un homme partant, du Commun d'un Conf. Pont. (I) p. [122].

9 JUIN

SAINTS PRIME ET FÉLICIEN, MARTYRS

SIMPLE



Oraison.

FAITES, Seigneur, nous vous le demandons, que nous soyons fidèles à célébrer la fête de vos saints martyrs Prime et Félicien : pour que, par leurs suffrages, nous sentions les bienfaits de votre protection. Par Notre Seigneur.

LEÇON III.

PRIME et Félicien étaient frères ; lors de la persécution de Dioclétien et Maximien, on les mit tous les deux aux fers, sous l'inculpation de professer la religion chrétienne. Mais un ange leur rendit la liberté en brisant leurs liens. Bientôt après, conduits devant le préteur, comme ils défendaient énergiquement leur foi chrétienne, on les sépara l'un de l'autre. On soumit d'abord à diverses épreuves la fermeté de Félicien. Mais les avocats d'impiété désespérant d'obtenir quoi que ce soit par leurs paroles, finirent par le faire clouer par les pieds et les mains, à un tronc d'arbre, et l'y laissèrent suspendu trois jours durant, sans rien à boire ni à manger. Le surlendemain,

Vides quanto sit prudéntior, quam tu, frater tuus, qui obsecútus imperatóribus, apud ipsos est honorátus? Quem si tu quoque imitári volúeris, párticeps eris ejus honoris et grátiae. Cui Primus : Quid factum sit fratri meo, cognóvi ex Angelo. Utinam, quemádmó- dum sum cum eo voluntáte conjunctíssimus, sic ab eódem ne martýrio disjúngar. Quo dicto excánduit prætor, et ad céteros cruciátus, quibus Primum affécit præsénte jam Feliciáno, liquátum igne plumbum in os ejus jussit infúndi. Mox utrúmque perdúci imperat in theátrum, in eósque immítti duos leónes ; qui, prostráti ad eórum génuá, cápíte et cauda ipsis blandiebántur. Ad id spectáculum cum ámplius duódecim míllia hóminum conveníssent, quingénti cum suis familiis cristiánam religiónem suscepérunt. Quibus rebus permótus prætor, eos secúri pércuti jussit.

Vesperæ de sequenti.

DIE 10 JUNII

S. MARGARITÆ, REGINÆ, VIDUÆ

SEMIDUPLEX



Oratio.

DEUS, qui beátam Margarítam regínam exímia in páuperes caritáte mirábilem effecísti : da ; ut ejus intercessióne et exémplo, tua in córdibus nostris cáritas júgiter augeátur. Per Dóminum.

le préteur, ayant convoqué Prime, lui parla en ces termes : « Vois, lui dit-il, comme ton frère est plus sage que toi ; il a obéi aux empereurs et ils l'ont comblé d'honneurs ; si tu veux bien l'imiter, tu partageras les mêmes dignités et les mêmes faveurs. » — « Ce qu'on a fait de mon frère, repartit Prime, je l'ai su par un ange. Plaise à Dieu qu'étroitement uni à lui de volonté, je n'en sois pas séparé par le martyr. » A ces paroles, le préteur s'emporta et, entre autres tourments qu'il lui fit subir, cette fois sous les yeux de Félicien, il ordonna de lui verser du plomb fondu dans la bouche. Puis il donna ordre de les diriger sur l'amphithéâtre et de lâcher sur eux deux lions qui vinrent se coucher à leurs pieds, les caressant de la tête et de la queue. A ce spectacle, sur une assemblée de plus de douze mille personnes, cinq cents hommes avec leurs familles passèrent à la religion chrétienne. Fort troublé de tous ces faits, le préteur leur fit trancher la tête.

Vêpres du suivant.

10 JUIN

SAINTE MARGUERITE, REINE, VEUVE

SEMI-DOUBLE



Oraison.

S EIGNEUR, qui avez rendu admirable la bienheureuse reine Marguerite par son exquise charité pour les pauvres, faites que, par son exemple et sa prière, votre charité s'accroisse sans cesse en nos cœurs. Par Notre-Seigneur.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

MARGARITA, Scotórum regína, patérno Angliæ regum, matérno Cæsarum sángvine claríssima, illústrior adhuc fuit christiána virtúte. Hæc in Hungária nata, ubi pater tunc témporis exsulábat, post exáctam summa cum pietáte puerílem ætátem, una cum genitóre, qui a sancto Eduárdo pátruo, Anglórum rege, ad patérni regni fastígium vocabátur, in Angliam venit. Mox, alternánte paréntum fortúna, ex Angliæ líttore solvens, vi tempestátis expúlta, seu vérius divínæ providéntiæ consílio dedúcta est in oram marítimam Scótiæ. Ibi cum ex matris império Malchólmo tértio Scotórum regi, egrégiis ejus dótibus capto, nupsísset, sanctimóniæ ac pietátis opéribus, triginta quibus regnávit annis, toti regno mirífice prófuit.

Ry. Propter veritátem, p. [184].

LECTIO V.

INTER regáles delicias corpus afflictatióibus ac vigíliis mácerans, magnam noctis partem piis precatióibus extrahébat. Præter ália jejúnia, quæ idéntidem usurpábat, íntegros quadraginta dies ante natalítia festa tanta cum severitáte jejunáre consuévít, ut ne in gravíssimis quidem dolóribus intermíserit. Divíno cúltoi addictíssima, templa plúrima et cœnóbia partim ex íntegro excitávit, partim resarcívit, et sacra supelléctili ac largo censu ditávit. Regem cónjugem ad meliórem frugem et ad simília suis exercitatióibus ópera salubérrimo exémplo tradúxit, liberósque omnes tam sancte et felíciter educávit, ut eórum pleríque, quemádmódu et Agatha mater, et Christína soror, sanctíssimum vitæ genus ampléxi sint. Univérsi de-

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

MARGUERITE, reine d'Écosse, descendait des rois d'Angleterre, par son père, des Césars, par sa mère, glorieux lignage dont l'éclat fut surpassé par celui de sa vertu chrétienne. Née en Hongrie où son père était exilé, elle y passa une enfance toute pieuse ; puis, quand son père fut appelé par le roi saint Édouard, son oncle, à remonter sur le trône ancestral, elle revint avec lui en Angleterre. Bientôt, en raison de nouveaux revers de la fortune de ses parents, ayant quitté sur un vaisseau le littoral d'Angleterre, elle fut chassée par la tempête, ou, plus exactement, par un décret de la divine Providence, sur les côtes d'Écosse. Là, sur les ordres de sa mère, elle épousa le roi Malcolm III qui s'était laissé prendre aux charmes de cette riche nature, et, par ses bons et pieux offices, elle fut, pendant les trente années qu'y dura son règne, la providence généreuse de tout le royaume.

Ry. Pour la cause de la vérité, p. [184].

LEÇON V.

PARMI les délices de la cour, elle livrait son corps aux macérations et aux veilles, passant en de pieuses oraisons une grande partie de la nuit. En dehors de ses autres jeûnes qui étaient fréquents, Marguerite avait l'habitude de jeûner pendant toute la quarantaine qui précède les fêtes de Noël et avec une sévérité telle, que les plus vives souffrances ne les lui faisaient pas interrompre. Très zélée pour le culte divin, elle fit rebâtir ou restaurer nombre d'églises et de monastères qu'elle dota de leur mobilier sacré et d'un large revenu. Par son salutaire exemple, elle amena le roi à une vie meilleure et même à s'associer à ses saintes pratiques. Elle éleva ses enfants avec tant de piété et de bonheur, que la plupart d'entre eux embrassèrent un genre de vie très saint, comme Agathe, sa mère, et Christine, sa sœur. Pleine de sollicitude pour la félicité de tout le royaume,

num regni felicitāti cónsulens, a víitiis ómnibus, quæ furtim irrépserant, pópulos expurgávit, eisque mores christiána pietáte dignos restítuit.

Ry. Dilexisti justítiam, p. [184].

LECTIO VI.

NIHIL tamen æque in illa mirábile fuit ac flagrantíssima cáritas erga próximos, præsertim egénos, quorum numerósis grégibus non modo stipem áffatim suppeditáre, verum étiam trecéntis quotidie matérna benignitáte dapes præbére, flexis génibus in morem ancillæ ministráre, régiis mánibus pedes ablúere, et pressis étiam ósculis úlcerá fovére, solémne hábuit. His porro aliisque piis sumpribus non régias tantum vestes et pretiósá monília distráxit, sed ipsum non semel exháusit ærarium. Tolerátis demum adpatiéntiæ miráculum acerbíssimis dolóribus, ánimam seméstri córporis ægrotatióne purgátam Auctóri suo, sexto décimo Kaléndas Decémbris, réddidit. Quo témporis moménto fácies ejus, diutúrni morbi mácie ac pallóre fœdáta, insólita quadam venustáte reflóruit. Miris étiam post mortem prodígiis clara, et Cleméntis décimi auctoritáte in Scótiæ patrónam accépta, ubique terrárum religiosíssime cólitur.

Ry. Fallax grátia, p. [185].

Pro hoc Festo simplicitato :

LECTIO IX.

MARGARITA, ex régia Anglórum stirpe in Hungária nata, post exáctam summa cum pietáte puerítiam, una cum genitóre, qui a sancto Eduárdo pátruo, Anglórum rege, ad patérni regni fastígium vocabátur, in Angliam, dein in Scótiám venit. Ibi, cum ex matris império Scotórum regi Malchólmo tértio nupsisset,

elle débarrassa ses peuples de tous les vices dans lesquels ils s'étaient laissé glisser peu à peu et leur rendit des mœurs dignes de la piété chrétienne.

R^y. Tu as aimé la justice, p. [184].

LEÇON VI.

BIEN cependant d'aussi admirable en elle que son ardente charité pour le prochain, envers les pauvres surtout. Non contente d'en soutenir des multitudes par de larges aumônes, elle avait l'habitude d'en nourrir trois cents, chaque jour, avec une bonté toute maternelle, et de les servir à genoux, à la façon d'une domestique, pour leur laver les pieds de ses mains royales et panser leurs ulcères après les avoir couverts de baisers. Pour ces aumônes et autres pieuses largesses, non seulement elle sacrifia ses vêtements royaux et ses bijoux précieux, mais elle alla même plus d'une fois jusqu'à épuiser le trésor. Enfin, après avoir enduré de très amères épreuves, avec une patience vraiment miraculeuse, après avoir cruellement souffert dans son corps, six mois durant, elle rendit son âme à son Créateur, le seize des Calendes de Décembre Au même instant, son visage défiguré par sa longue maladie, pâle et amaigri, reprit une beauté extraordinaire. Sa mort fut suivie de miracles éclatants. Clément X la donna pour patronne à l'Écosse et elle est dans le monde entier très dévotement honorée.

R^y. La grâce est trompeuse, p. [185].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

MARGUERITE, de la famille royale d'Angleterre, naquit en Hongrie et y vécut une enfance toute pieuse. Son père ayant été appelé, par le roi des Anglais, saint Édouard, son oncle, à remonter sur le trône ancestral, elle vint avec lui en Angleterre puis en Écosse. Elle y épousa, sur les ordres de sa mère, le roi Malcolm III

sanctimóniæ et pietátis opéribus annis triginta toti regno prófuit. Máxima erat in ea vitæ austéritas et flagrantíssimum erga próximos caritátis stúdi-um, præ-
sértim in egénos ; pro quibus aléndis non semel exháu-
sit ærárium. Demum acérbis dolóribus et diutúrno morbo patientíssimè tolerátis, ánimam Deo réddidit sextodécimo Kaléndas Decémbris. Quo témporis mo-
ménto fácies ejus, mácie ac pallóre fœdáta, insólita quadam venustáte reflóruit. Cleméntis décimi aucto-
ritáte in Scótiæ patrónam accépta, ubíque terrárum religiosíssimè cólitur.

In III Nocturno Homilia in Ev. Símile est regnum cælórum, de Communi non Virg., p. [186].
Vesperæ de sequenti.

DIE II JUNII

S. BARNABÆ, APOSTOLI

DUPLEX MAJUS



Omnia de Communi Apostolorum, p. [6] vel p. [39], præter Orationem et Lectiones, ut infra.

Oratio.

DEUS, qui nos beáti Bárnabæ Apóstoli tui méritis et intercessióne lætíficas : concéde propítius ; ut, qui tua per eum beneficia póscimus, dono tuæ grátiaë consequámur. Per Dóminum nostrum.

Et fit Commem. præced. S. Margaritæ, Viduæ.

et devint, par sa sainteté et ses bonnes œuvres, la providence du royaume, pendant les trente années qu'y dura son règne. Très grande était l'austérité de sa vie, et très ardent le zèle de sa charité pour le prochain, surtout pour les pauvres, pour lesquels plus d'une fois elle épuisa le trésor. Enfin, après avoir supporté, avec une admirable patience, de très vives douleurs et une longue maladie, elle rendit son âme à Dieu, le seize des Calendes de Décembre. Au même instant, son visage défiguré, pâle et amaigri, reprit une extraordinaire beauté. Par l'autorité de Clément X, elle devint la patronne de l'Écosse, et elle est dans le monde entier très dévotement honorée.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. Le royaume des cièux est semblable, du Commun des Saintes Femmes, p. [186].
Vêpres du suivant.

II JUIN
SAINT BARNABÉ, APOTRE
DOUBLE-MAJEUR



Tout au Commun des Apôtres, p. [6] ou p. [39], excepté l'Oraison et les Leçons, comme ci-dessous.

Oraison.

O DIEU, qui nous réjouissez par les mérites et l'intercession du bienheureux Barnabé votre Apôtre, accordez-nous miséricordieusement, qu'en demandant vos bienfaits par son intercession, nous les obtenions par le don de votre grâce. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du précédent : Ste Marguerite, Veuve.

Oratio.

DEUS, qui beátam Margarítam reginam exímia in páuperes caritáte mirábilem effecísti : da ; ut ejus intercessióne et exémplo, tua in córdibus nostris cáritas júgiter augeátur. Per Dóminum.

IN I. NOCTURNO.

LECTIO I.

De Actibus Apostolorum.

Cap. XIII, 43-52; XIV, 1-3.

CUM dimíssa esset synagóga, secúti sunt multi Judæórum et coléntium advenárum, Paulum et Bárnabam ; qui loquéntes suadébant eis ut permanérent in grátia Dei. Sequénti vero sábbato pene univérsa cívitas convénit audíre verbum Dei. Vidéntes autem turbas Judæi, repléti sunt zelo et contradicébant his, quæ a Paulo dicebantur, blasphemántes. Tunc constánter Paulus et Bárnabas dixerunt : Vobis oportébat primum loqui verbum Dei ; sed, quóniam repéllitis illud et indignos vos judicátis æternæ vitæ, ecce convértimur ad gentes ; sic enim præcépit nobis Dóminus : Pósuí te in lucem géntium, ut sis in salútem usque ad extrémum terræ.

Per annum : R̄. Ecce ego mitto vos sicut oves in médio lupórum, dicit Dóminus : * Estóte ergo prudéntes sicut serpéntes, et simplices sicut colúmbæ. *Ψ.* Dum lucem habétis, créдите in lucem, ut filii lucis sitis. Estóte.

Tempore paschali : R̄. Beátus vir, p. [42].

LECTIO II.

AUDIENTES autem gentes gavisæ sunt et glorificábant verbum Dómini, et credidérunt quotquot erant præordináti ad vitam æternam. Disseminabátur

Oraison.

SEIGNEUR, qui avez rendu admirable la bienheureuse reine Marguerite par son exquise charité pour les pauvres, faites que, par son exemple et sa prière, votre charité s'accroisse sans cesse en nos cœurs. Par Notre-Seigneur.

AU 1^{er} NOCTURNE.

LEÇON I.

Des Actes des Apôtres.

Chapitre XIII, 43-52; XIV, 1-3.

APRÈS que l'assemblée eut été dissoute, beaucoup de juifs et de prosélytes adorant Dieu suivirent Paul et Barnabé qui, s'entretenant avec eux, les persuadèrent de persévérer dans la grâce de Dieu. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu. Voyant la foule, les Juifs furent remplis de jalousie et ils s'opposaient aux dires de Paul en blasphémant. Alors Paul et Barnabé parlant avec assurance dirent : « C'était à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu ; mais, puisque vous la repoussez et que vous-mêmes ne vous jugez pas dignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les Gentils ; car ainsi nous l'a ordonné le Seigneur : Je t'ai établi lumière des Nations, afin que tu sois instrument de salut, jusqu'aux extrémités de la terre.

En temps ordinaire: R. Voici que je vous envoie comme des brebis, au milieu des loups, dit le Seigneur. * Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes. *V.* Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des enfants de lumière. Soyez.

En temps pascal; Bienheureux l'homme, p. [42].

LEÇON II.

ET entendant cela, les gentils se réjouissaient et ils glorifiaient la parole de Dieu, et tous ceux-là crurent,

autem verbum Dómini per univérsam regiónem. Judæi autem concitavérunt mulieres religiósas et honéstas et primos civitátis, et excitavérunt persecutiónem in Paulum et Bárnabam, et ejecérunt eos de fínibus suis. At illi, excússó púlvere pedum in eos, venérunt Icónium. Discípuli quoque replebántur gáudio et Spírítu Sancto.

Per annum: R. Tóllite jugum meum super vos, dicit Dóminus, et díscite a me, quia mitis sum et húmilis corde : * Jugum enim meum suáve est, et onus meum leve. V. Et inveniétis réquiem animábus vestris. Jugum.

Tempore paschali : R. Tristítia vestra, p. [42].

LECTIO III.

FACTUM est autem Icónii, ut simul introírent in synagógam Judæórum et loqueréntur, ita ut créderet Judæórum et Græcórum copiósá multitúdo. Qui vero incréduli fuérunt Judæi, suscitavérunt et ad iracúndiam concitavérunt ánimas géntium advérsus fratres. Multo ígitur témpore demoráti sunt fiduciáliter agéntes in Dómino, testimónium perhibénte verbo grátiaæ suæ, dante signa et prodígia fieri per manus eórum.

Per annum : R. Dum stetéritis ante reges et præsi-des, nolíte cogitare quómodo aut quid loquámini : * Dábitur enim vobis in illa hora, quid loquámini. V. Non enim vos estis qui loquímini ; sed Spírítus Patris vestri, qui lóquitur in vobis. Dábitur. Glória Patri. Dábitur.

Tempore paschali : R. Pretiósá, p. [42].

1. Sens du mot grec. Le latin dit : *ensemble*.

qui étaient ordonnés à la vie éternelle. Et la parole du Seigneur se répandait dans toute la contrée. Mais les juifs excitèrent les femmes religieuses de distinction et les principaux de la ville et ils provoquèrent une persécution contre Paul et Barnabé, et ils les chassèrent de leur territoire. Ceux-ci ayant secoué contre eux la poussière de leurs pieds, allèrent à Iconium. Cependant les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit-Saint.

En temps ordinaire: R γ . Prenez mon joug sur vous, dit le Seigneur, et recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur : * Car mon joug est doux et mon fardeau léger. Ψ . Et vous trouverez repos pour vos âmes. Mon joug.

En temps pascal: R γ . Votre tristesse, p. [42].

LEÇON III.

OR il arriva à Iconium que *pareillement*¹ ils entrèrent à la synagogue des juifs et ils parlèrent de telle manière qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs crurent. Mais les Juifs qui n'avaient pas cru excitèrent et provoquèrent à la colère les âmes des Gentils contre les frères. Ils demeurèrent donc là assez longuement, soutenus dans leur action par leur confiance dans le Seigneur qui rendait témoignage à la parole de sa grâce, leur donnant que des miracles et des prodiges se fissent par leurs mains.

En temps ordinaire: R γ . Quand vous vous trouverez devant les rois et les gouverneurs, ne pensez ni comment ni ce que vous devrez dire ; * Il vous sera donné, en effet, à cette heure-là, ce que vous devrez dire. Ψ . Car ce n'est pas vous qui parlez ; mais l'Esprit de votre cœur qui parle en vous. Il vous sera donné. Gloire au Père. Il vous sera donné.

En temps pascal: R γ . Elle a du prix, p. [42].

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

BARNABAS Levites, Cyprius genere, qui et Joseph cum Paulo gentium Apostolus ordinatus est ad predicandum Jesu Christi Evangelium. Is, agro vendito quem habebat, redactam ex eo pecuniam attulit Apostolis. Missus autem Antiochiam predicacionis causa, cum ibi multos ad Christi Domini fidem conversos esse comperisset, incredibiliter laetatus, eos hortabatur ut in Christi fide permanerent. Qua cohortatione multum proficiebat, quod ab omnibus vir bonus et Spiritu Sancto plenus habebatur.

Per annum : R̄. Vidi, p. [17].

Tempore paschali : R̄. Lux perpetua, p. [43].

LECTIO V.

PROFECTUS inde Tarsum ut quæreretur Paulum, cum eo Antiochiam venit. In ejus urbis Ecclesia annum commorati, christianae fidei et vitae illis hominibus praecipua dederunt : ubi etiam Jesu Christi cultores primum Christiani sunt appellati. Discipuli autem Pauli et Barnabae, suis facultatibus Christianos, qui in Judaea erant, sustentabant, eo mittentes pecuniam per Paulum et Barnabam. Qui perfuncti illo caritatis officio, adhibito Joanne, cui cognomen erat Marcus, redierunt Antiochiam.

Per annum : R̄. Beati, p. [17].

Tempore paschali : R̄. Virtute magna, p. [43].

LECTIO VI.

CUM autem Antiochiae in Ecclesia, cum ceteris prophetis et doctoribus, Paulus et Barnabas in jejunio et oratione Domino deservirent, dixit Spiritus

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

BARNABÉ, Lévite, fils de Cyprien, appelé aussi Joseph, fut ordonné avec Paul, Apôtre des Gentils, pour annoncer l'Évangile de Jésus-Christ. Il ne possédait qu'un champ, mais il le vendit pour en apporter le prix aux Apôtres. Envoyé à Antioche pour y prêcher, il y trouva un grand nombre de convertis à la Foi du Christ Seigneur. Heureux plus qu'on ne saurait le croire, il les pressait vivement de persévérer dans la foi, et ses exhortations rencontrèrent le plus grand succès, car tous le tenaient pour un homme bon et plein du Saint-Esprit.

En temps ordinaire: R/. J'ai vu, p. [17].

En temps pascal: R/. Une lumière perpétuelle, p. [43].

LEÇON V.

DE là il gagna Tarse, pour y chercher Paul, et revint à Antioche. La communauté de cette ville les garda à demeure, toute une année pendant laquelle ils enseignèrent à ces gens les préceptes de la foi et de la vie chrétiennes. C'est là aussi que les adorateurs de Jésus Christ reçurent pour la première fois le nom de chrétiens. Or les disciples de Paul et de Barnabé soutenaient, de leurs deniers, les chrétiens de Judée, leur envoyant cet argent, par Paul et Barnabé. Après s'être acquitté de cet office charitable, Paul et Barnabé regagnèrent Antioche, accompagnés de Jean, surnommé Marc.

En temps ordinaire: R/. Bienheureux, p. [17].

En temps pascal: R/. Avec une grande force, p. [43].

LEÇON VI.

MANDIS que, dans l'Église d'Antioche, de compagnie avec les autres prophètes et docteurs, Paul et Barnabé servaient le Seigneur dans le jeûne et la prière,

Sanctus : Segregáte mihi Saulum et Bárnabam in opus, ad quod assúmpsi eos. Tunc jejunántes et orántes, imponentésque eis manus, dimisérunt illos. Itaque Seleucíam venérunt, inde in Cyprum ; ac multas prætérea urbes regionésque, prædicántes Evangélium summa cum audiéntium utilitáte, peragrárunt. Postrémo Bárnabas digréssus a Paulo, una cum Joánne, qui cognominátus est Marcus, navigávit in Cyprum ; ibíque círciter séptimum Nerónis annum, tértio Idus Júnii, ad apostólici múnemis laudem, martýrii corónam adjúnxit. Ejus corpus, Zenóne imperatóre, repértum est in ínsula Cypro ; ad cujus pectus erat Evangélium Matthæi, Bárnabæ manu conscriptum.

Per annum : R̄. Isti sunt triumphatóres, p. [18].

Tempore paschali : R̄. Isti sunt agni, p. [43].

Pro hoc Festo simplificato :

LECTIO IX.

BARNABAS Levítes, Cýprius génere, cum Paulo Apóstolo ordinátus est ad prædicándum Jesu Christi Evangélium. Is, agro véndito quem habébat, redáctam ex eo pecúniám áttulit Apóstolis. Missus Antiochíam prædicatiónis causa, multos ibi ad Christi fidem convérsos suis hortatió nibus confirmávit. Inde proféctus cum eódem Paulo, multas urbes regionésque summa cum audiéntium utilitáte peragrávit. Postrémo, digréssus a Paulo, una cum Joánne, qui cognominátus est Marcus, navigávit in Cyprum, ibíque, séptimo Nerónis anno, ad apostólici múnemis laudem, martýrii corónam adjúnxit.

le Saint-Esprit dit : « Séparez-moi Paul et Barnabé, à cause de l'œuvre pour laquelle je les ai pris. » Alors ils jeûnèrent et prièrent ; puis, leur ayant imposé les mains, les laissèrent partir¹. Les deux compagnons se rendirent donc à Séleucie et de là, dans l'île de Chypre ; ils parcoururent ensuite un grand nombre de villes et de pays, prêchant l'Évangile pour le plus grand bien de leurs auditeurs. En dernier lieu, Barnabé se sépara de Paul et s'embarqua pour Chypre, avec Jean surnommé Marc. Ce fut là que, vers la septième année de l'Empire de Néron, le onze Juin, il joignit à la gloire des travaux apostoliques la couronne du martyr. Sous l'empereur Zénon, on découvrit son corps dans l'île de Chypre : sur sa poitrine, était l'Évangile de Matthieu, écrit de sa main à lui, Barnabé.

En temps ordinaire : R7. Ceux-ci sont des triomphateurs, p. [18].

En temps pascal : R7. Voici les agnelets, p. [43].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

BARNABÉ, Lévite, fils de Cyprien, fut ordonné, avec Paul, Apôtre des Gentils pour annoncer le message de Jésus-Christ. Il ne possédait qu'un champ, mais il le vendit pour en apporter le prix aux Apôtres. Envoyé à Antioche pour y prêcher, il y confirma dans la Foi un grand nombre de néophytes. Puis il parcourut, avec le même Paul, un grand nombre de villes et de pays, pour le plus grand bien de ceux qui venaient les écouter. En dernier lieu, Barnabé se sépara de Paul et s'embarqua pour Chypre, avec Jean surnommé Marc, et là, sous la septième année du règne de Néron, il joignit la couronne du martyr à la gloire de ses travaux apostoliques.

1. — *Acts, XIII, 2.*

IN II. NOCTURNO.

LECTIO VII.

Lectio sancti Evangelii secundum Matthæum.

Cap. X, 16-22.

IN illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis :
Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum.
Et reliqua.

Homilia sancti Joannis Chrysostomi.

Homilia 34 in Matthæum, post initium.

CUM Dóminus omnem sollicitudinem a discipulorum cordibus egerit, et ostensione signorum armaverit, atque ab omnibus negotiis sæcularibus alienatos et ab omni temporalium rerum cura liberatos, ferreos quodammodo atque adamantinos fecerit, tum denique eventura illis adversa prædicit. Multa enim ex hac prædictione futurarum rerum commoda consequerentur. Primum, ut ejus præscientiæ vim edicerent. Deinde, ut nemo suspicaretur, ex Magistri infirmitate tam gravia mala descendere. Præterea, ne, qui ea passuri erant, subito ac inopinato rerum eventu perturbarentur. Denique, ne, cum ista sub ipsum passionis suæ tempus audirent, nimium commoverentur.

Per annum : R̄. Isti sunt qui, p. [22].

Tempore paschali : R̄. Ego sum, p. [44].

LECTIO VIII.

JAM vero, ut intelligant novum hoc esse belli genus et insolitum præliandi morem, cum illos nudos mitteret, una indutos túnica, sine calceis, absque virga et absque zona et pera, et ab excipientibus ali juberet; non fecit hic dicendi finem, sed inexplicabilem virtutem suam proferens, Etiam sic euntes,

AU III^{ème} NOCTURNE.

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon Matthieu.

Chapitre X, 16-22.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Et le reste.

Homélie de saint Jean Chrysostôme.

Homélie 34 sur Matthieu, après le commencement.

LE Seigneur bannit d'abord du cœur de ses disciples les vains soucis. Il les arme en leur montrant ses miracles ; il les sépare du monde et les libère des sollicitudes temporelles ; il les fait comme de fer et de diamant ; c'est seulement après cela, qu'il leur annonce les contradictions auxquelles ils vont être en butte. Bien des avantages, en effet, vont résulter de cette annonce d'événements futurs. Car, premièrement, les Apôtres apprendront à mesurer l'extraordinaire prescience du Maître. Ensuite, nul ne sera tenté d'attribuer à la faiblesse de Jésus, des maux si graves. De plus, ceux qui auront à souffrir ces épreuves n'en seront pas troublés par leur arrivée soudaine et inattendue. Enfin il fallait éviter qu'entendant ces choses, à la veille de sa Passion, ils en fussent trop émus.

En temps ordinaire: R7. Voici ceux qui, p. [22].

En temps pascal: R7. Je suis, p. [44].

LEÇON VIII.

PUIS, pour leur faire comprendre qu'il s'agit d'un nouveau genre de guerre et d'une manière insolite de combattre, il les envoie sans arme, avec un seul vêtement, sans chaussures, sans bâton, sans ceinture, ni besace, et leur ordonne d'attendre leur nourriture, de ceux qui voudront bien les accueillir. Il ne se borne pas à ce qu'il a dit déjà, mais il ajoute, affirmant son inexprimable

inquit, mansuetúdinem tamen óvium osténdite, quamvis ad lupos itúri, nec simpliciter ad lupos, sed étiam in médio lupórum : (neque vero óvium tantum mansuetúdinem habére jubet, sed étiam colúmbæ simplicitátem) ; sic enim virtútem meam máxime osténdam, cum ab óvibus lupi superabúntur ; et quamvis illæ sint in médio lupórum, et innúmeris mórsibus lace-réntur, non modo non consúptæ fúerint, verum étiam illos in sui natúram transmútáverint.

Per annum : R̄. Isti sunt viri, p. [22].

Tempore paschali : R̄. Cándidi, p. [44].

LECTIO IX.

MAJUS certe atque admirabílius est mentem adversariórum commutáre, et ánimum in divérsum transférre, quam illos occídere ; præsértim cum duódecim tantum essent, et lupis plenus esset orbis univérsus. Erubescámus ígitur, qui, longe divérsa faciéntes, tamquam lupi in adversários rúimus. Nam, quám diu oves fuérimus, víncimus ; étiam si mille circúmstent lupi, superámus, et victóres sumus. Quod si lupi fuérimus, víncimur ; tunc enim a nobis pastóris auxili-um recédit, qui non lupos, sed oves pascit.

**In II Vesperis fit Commemoratio sequen-
tis ac Ss. Basilidis, Cyrini, Naboris et Nazarii
Mm.**

puissance : « Allez donc ainsi, montrant la douceur des brebis, bien que ce soit à des loups que vous alliez ; non seulement vers les loups mais au milieu des loups. (Et il ne leur ordonne pas seulement d'avoir la douceur des brebis, mais encore la simplicité des colombes.) Car telle sera la grande manifestation de ma force : les loups seront vaincus par les brebis. Les brebis, aventurées parmi les loups, lacérées de leurs cruelles morsures, ne seront pas dévorées, mais, en vérité, elles convertiront les loups en leur communiquant leur propre nature.

Entemps ordinaire: R/. Ceux-ci sont des hommes, p. [22].

En temps pascal: R/. Éclatants de blancheur, p. [44].

LEÇON IX.

ET certes, retourner la mentalité, transformer l'âme de ses ennemis, c'est un miracle beaucoup plus considérable que de les exterminer. Surtout alors qu'ils n'étaient que douze, et que la terre entière était infestée de loups. Rougissons donc, nous qui, agissant tout autrement, nous ruons comme des loups sur nos adversaires. Car, tant que nous agissons en brebis, nous vaincrons, et quand bien même un millier de loups nous cerneraient, nous en viendrons à bout et nous en triompherons. Mais si nous faisons les loups, nous serons vaincus, car il nous sera retiré, le secours du Pasteur qui fait paître, non pas des loups, mais des brebis.

Aux II^{es} Vêpres, Mémoire du suivant et des Ss. Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, Martyrs.



DIE 12 JUNII

S. JOANNIS A S. FACUNDO, CONFESSORIS
DUPLEX



[m. t. v.], nisi tamen alicubi I Vesperas habeat.

Oratio.

DEUS, auctor pacis et amátor caritátis, qui beátum Joánnem Confessórem tuum mirífica dissidéntes componéndi grátia decorásti : ejus méritis et intercessióne concéde ; ut in tua caritáte firmáti, nullis a te tentatióibus separémur. Per Dóminum.

Ad I Vesperas et Laudes Com. Ss. Basilidis, Cyrini, Naboris et Nazarii Mm.

Oratio.

SANCTORUM Mártyrum tuórum Basílidis, Cyrini, Náboris atque Nazárii, quæsumus, Dómine, natalítia nobis votíva respléndeant : et, quod illis cóntulit excelléntia sempitérna, frúctibus nostræ devotiónis accréscaat. Per Dóminum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

JOANNEM, Sahagúni in Hispánia, nóbili génere natum, paréntes cum diu prole caruíssent, piis opéribus et oratióibus a Deo impetrárun. Ab inéunte ætáte egrégium futúre sanctitátis spécimen dedit ; nam e loco superióri ad céteros púeros crebro verba faciébat, quibus eos ad virtútem et Dei cultum hortabátur, eorúmque dissídia componébat. In pátria mónachis sancti Facúndi, órdis sancti Benedícti,

12 JUIN

SAINT JEAN DE SAINT-FACOND, CONF.

DOUBLE



[m. t. v.] à moins qu'en quelque lieu cette fête n'ait
ses I^{es} Vêpres.

Oraison.

O DIEU, qui êtes l'auteur de la paix et aimez la charité, vous qui avez revêtu le bienheureux Jean, votre Confesseur, d'un don admirable pour apaiser les discordes, accordez-nous, par ses mérites et par sa prière, d'être fermes dans votre amour et de ne nous laisser éloigner de vous par aucune épreuve. Par Notre-Seigneur.

Aux I^{es} Vêpres et à Laudes on fait Mémoire
des saints Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire,
Martyrs.

Oraison.

SEIGNEUR, nous vous demandons que l'anniversaire de la naissance (au ciel) de vos Martyrs Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, nous illumine de sa splendeur et que le bien dont la gloire éternelle les a comblés s'accroisse par les fruits de notre dévotion. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

JEAN naquit à Sahagun d'une noble famille espagnole. Ses parents, demeurés longtemps sans enfants, l'obtinrent de Dieu, à force de bonnes œuvres et de prières, Dès sa tendre enfance, il donna la mesure de ce que devait être sa sainteté ; car il avait coutume de tenir des discours à ses petits compagnons, du haut de quelque tribune, pour les exhorter à la vertu et au culte de Dieu, et pour calmer leurs disputes. On le confia aux bénédictins de Saint-Facond, dans sa patrie même, pour être initié

primis litterarum rudimentis imbuendus traditur. Dum iis operam daret, curavit pater ut parochus ecclesiam administraret; quod munus juvenis nullis rationibus adduci potuit ut retineret. Inter familiares episcopi Burgensis adscriptus, ob spectatam ipsius probitatem intimus ei fuit, ab eoque presbyter et canonicus factus, multis beneficiis auctus est. Sed relicta aula episcopi, ut Deo quietius serviret omnibus ecclesiae proventibus abdicatis, se cuidam sacello adixit, ubi Sacrum quotidie faciebat, ac de rebus divinis magna cum auditorum aedificatione frequenter concionabatur.

R7. Honestum fecit, p. [145].

LECTIO V.

POSTEA studiorum causa Salmanticam profectus, in celebre collegium divi Bartholomaei cooptatus, sacerdotis munus ita exercuit, ut simul optatis studiis incumberet, et in sacris etiam concionibus assidue versaretur. Cum vero in gravissimum morbum incidisset, arctioris disciplinae voto se obstrinxit, quod ut redderet, cum prius cuidam pauperi pene nudo ex duabus, quas tantum habebat vestes, meliorem dedisset, ad coenobium sancti Augustini, severiori disciplina tum maxime florens, se contulit; in quo admissus, obedientia, animi demissione, vigiliis ac oratione proveciores antefabat. Triclinii cura cum ipsi demandata esset, vini doliolum, ipso attingente, omnibus monachis per annum abunde suffecit. Exacto tirocinii anno, praefecti jussu munus concionandi suscepit. Salmanticae id temporis adeo cruentis factionibus divina humanaeque omnia permixta erant, ut singulis propemodum horis caedes fierent, et omnium

aux humanités. Tandis qu'il y travaillait, son père lui obtint le bénéfice d'une cure, avec administration d'une paroisse que, d'ailleurs, le jeune homme ne put se laisser convaincre d'accepter, par aucun argument. Admis parmi les familiers de l'évêque de Burgos, il en devint le conseiller intime, à cause de sa remarquable intégrité, et fut créé par lui prêtre et chanoine, avec la jouissance de nombreux bénéfices. Mais Jean quitta le palais épiscopal, afin de servir Dieu plus paisiblement et, ayant renoncé à tous ses revenus ecclésiastiques, il s'attacha à une petite chapelle où il prit l'habitude de célébrer tous les jours et de parler fréquemment des choses de Dieu, pour la plus grande édification des gens venus l'entendre.

Ry. Le Seigneur l'a ennobli, p. [145].

LEÇON V.

QUIS il se rendit à Salamanque, afin d'y poursuivre ses études, se fit admettre au célèbre collège de Saint-Barthélemy, et exerça son ministère sacerdotal, de façon à mener de pair ses chères études et l'assiduité à la prédication. Tombé gravement malade, il fit vœu de s'imposer une discipline plus sévère ; et, pour être fidèle à cet engagement, après avoir donné à un pauvre presque nu, le meilleur des deux vêtements qu'il possédait, il se rendit au monastère de Saint-Augustin, alors très florissant sous une sévère observance. Admis dans ce couvent, il surpassa les plus avancés, par son obéissance, son abnégation, ses veilles et ses prières. Commis au soin de la cave, il tira d'un petit fût de vin, de quoi pourvoir abondamment aux besoins des religieux, pendant une année entière. Après un an de noviciat, il reprit, sur l'ordre de son supérieur, le ministère de la prédication. Salamanque était alors la proie de factions sanglantes, et, de leur fait, lois divines et humaines y étaient dans une grande confusion ; des meurtres avaient lieu presque à chaque heure ; tout le monde y passait, et les nobles

órdinum, ac præsertim nobílium, sángine non viæ solum et fora, sed templa étiam redundárent.

Ry. Amávit eum, p. [146].

LECTIO VI.

AT Joáannes, tum conciónibus, tum privátis colló-
quiis cívium ánimos demúlcens, ad tranquilli-
tátem urbem redúxit. Virum príncipem gráviter offén-
dit, quod illíus in súbditos sævítiám increpásset. Qua
de causa équites duos immísit, qui eum in itinere
confóderent; jamque ad ipsum propinquáverant,
cum, stupóre divínitus immísso, simul cum equis
immóbiles steterunt, donec, ad pedes sancti viri pro-
volúti, scéleris véniam precaréntur. Ipse quoque prin-
ceps, repentinó terróre percúsus, jam de salúte despe-
ráverat, cum, revocáto Joáanne, facti pœnitens incolu-
mitáti rédditus est. Factiósí étiam hómínes, cum eum
fústibus péterent, bráchiis diriguére, nec ante rédditæ
vires quam delícti véniam precaréntur. Christum
Dóminum, dum Sacrum fáceret, præsentem contuéri,
atque ex ipso divinitátis fonte cæléstia mystéria hau-
rírre sólitus; ábdita cordis inspícere, ac futúra raro
evéntu præsigíre frequens illi fuit, fratrisque filiam
septénnem mórtuam excitávit. Dénique mortis die
prænuntiáto, et Ecclésiæ sacraméntis devotíssime
suscéptis, extrémum diem clausit, multis ante et post
óbitum miraculis gloriósus. Quibus rite probátis,
Alexánder octávus Sanctórum número eum adscrípsit.

Ry. Iste homo, p. [147].

Pro hoc Festo simplicitato :

LECTIO IX.

JOANNEM, Sahagúni in Hispánia, nóbili génere
natum, paréntes cum diu prole caruíssent, piis

surtout ; le sang coulait, non seulement dans les rues et sur les places, mais même dans les églises.

R7. Le Seigneur l'a aimé, p. [146].

LEÇON VI.

MAIS Jean, tant par ses prédications que par des conversations privées, parvint à calmer les esprits, et ramena la paix dans la ville. Un homme de condition s'était trouvé gravement offensé des reproches que lui fit Jean, pour sa cruauté à l'égard de ses inférieurs. Résolu de se venger, il envoya deux cavaliers pour le tuer en chemin. Ils allaient l'atteindre, quand Dieu permit qu'ils fussent saisis de stupeur et immobilisés, ainsi que leurs chevaux, jusqu'à ce que, prosternés aux pieds du saint homme, ils eussent demandé grâce pour leur crime. Quant à leur seigneur, frappé d'une terreur mortelle, il désespérait de son salut, lorsque, ayant fait appeler Jean pour lui confesser son repentir, il fut rendu à la santé. Une autre fois, des factieux, qui le poursuivaient avec des bâtons, eurent les bras paralysés et ne recouvrèrent leurs forces, qu'après avoir imploré son pardon. Le Christ Seigneur avait coutume de lui apparaître pendant sa messe, et c'est à cette source divine qu'il puisait les célestes mystères. Il lui arrivait souvent de pénétrer les secrets des cœurs et d'annoncer l'avenir, avec un étonnant succès. Il ressuscita aussi la fille de son frère, morte à sept ans. Enfin, après avoir prédit le jour de sa mort, et reçu très dévotement les sacrements de l'Église, il termina sa vie, glorieux par les nombreux miracles qui précédèrent et suivirent sa mort. Après l'examen canonique de ces miracles, Alexandre VIII l'inscrivit au nombre des Saints.

R7. Cet homme, p. [147].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

JEAN naquit à Sahagun, d'une noble famille espagnole; ses parents, demeurés longtemps sans enfants,

opéribus et orationibus a Deo impetrarunt. Ab in-
eunte ætate futuræ sanctitatis indicia præbuit. Prés-
byter ordinatus, ut Deo quiétius serviret, omnes
ecclesiásticos provéntus, quibus mérito auctus fúerat,
sponte dimísit. Salmánticæ, cum in gravíssimum mor-
bum incidísset, arctiórís disciplínæ voto se obstrínxit,
quod ut rédderet, ad cœnóbium sancti Augustíni,
severióri disciplína tum máxime florens, se cóntulit ;
in quo admíssus, virtútibus ómnibus provecióres
anteíbat. Salmanticéenses cives, cruéntis factiónibus
exagitátos, tum conciónibus tum privátis collóquiis
ac vitæ sanctitate, ad tranquillitátem redúxit, non
semel a præsénti discrímine divínitus liberátus. Chri-
stum Dóminum, dum Sacrum fáceret, præséntem
contuéri, ábdita cordis inspícere, ac futúra præsagíre
frequens illi fuit. Dénique, mortis die prænuntiáto,
sanctíssime ex hac vita migrávit, multis ante et post
óbitum miráculis gloriósus. Quibus rite probátis,
Alexánder octávus Sanctórum número eum adscrip-
sit.

In III Nocturno Homilia in Ev. Sint Iulii,
de Comm. Conf. non Pont. I loco, p. [147].
Pro Ss. Basilide, Cyrino, Nabore et Naza-
rio, Mm.

LECTIO IX.

BASILIDES, Cyrínus, Nabor et Nazárius, Románi
mílites, nóbiles génere, et virtúte illústres, chri-
stiána religióne suscépta, cum Christum Dei Fílium,
Diocletiano imperatóre, prædicarent, ab Aurélio præ-
fécto Urbis comprehénsi, et ut diis sacra fácerent,
admóniti, ejus jussa contemnentes, missi sunt in cár-
cerem. Quibus orántibus, cum súbito claríssima lux
obórta ómnium óculis, qui ibídem essent, cárcerem

l'obtinrent de Dieu à force de bonnes œuvres et de prières. Dès son jeune âge, il donna des signes de sa future sainteté. Ordonné prêtre et voulant servir Dieu plus paisiblement, il renonça spontanément aux revenus ecclésiastiques dont il avait été pourvu à bien juste titre. Tombé gravement malade à Salamanque, il fit vœu de s'imposer une discipline plus sévère et, pour accomplir cette promesse, il se rendit au monastère de Saint-Augustin alors très florissant sous une sévère observance ; admis dans ce couvent, il surpassa les plus avancés en toutes les vertus. Tant par ses prédications que par des entretiens privés et la sainteté de sa vie, Jean ramena au calme les citoyens de Salamanque qu'agitaient de sanglantes factions. Plus d'une fois, il fut délivré de périls imminents, par l'intervention divine. Le Christ Seigneur lui apparaissait souvent, tandis qu'il offrait le Saint Sacrifice et souvent aussi, il lisait jusqu'au fond des cœurs et prédisait l'avenir. Enfin, après avoir annoncé le jour de sa mort, il quitta très saintement cette vie, glorieux par les nombreux miracles qui précédèrent et suivirent sa mort. Après l'examen canonique de ces miracles, Alexandre VIII l'inscrivit au nombre des Saints.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Que vos reins soient ceints du Commun d'un Confesseur non Pontife (I), p. [147].

Pour les Ss. Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, Martyrs.

LEÇON IX.

BASILIDE, Cyrin, Nabor et Nazaire, soldats romains de race noble et de vertu éminente, étaient passés à la religion chrétienne, et comme, au temps de Dioclétien, ils prêchaient le Christ, Fils de Dieu, le préfet de Rome, Aurélien, les fit saisir et les somma de sacrifier aux dieux. Mais eux méprisèrent ses ordres et on les jeta en prison. Tandis qu'ils priaient, une lumière très brillante éclata soudain aux yeux de tous ceux qui étaient là, faisant resplendir la prison. Frappé par cette lumière céleste,

collustrásset ; illo cælésti splendóre commótus Marcellus custodiæ præpósitus, multique álii, Christo Dómino credidérunt. Verum póstea e cárcere emíssi, ab imperatóre Maximiano, cum, ejus étiam neglécto império, unum Christum Deum et Dóminum in ore habérent, scorpíonibus cruciáti íterum conjiciúntur in víncula ; unde séptimo die edúcti et ante pedes imperatóris constitúti, perstitérunt in irrisione inánium deórum, Jesum Christum Deum constantíssime confiténtes. Quam ob rem damnáti, securi feriúntur. Quorum córpora, feris objécta nec ab illis tacta, a Christiánis honorífice sepúlta sunt.

Ad Laudes Commem. Ss. Martyrum, p. 67.
Vesperæ a Capitulo de sequenti.

DIE 13 JUNII
S. ANTONII DE PADUA, CONF.

DUPLEX



Oratio.

ECCLESIAM tuam, Deus, beáti Antónii Confessóris tui solémnitas votíva lætíficet : ut spirituálibus semper muniátur auxiliis, et gáudiis pérfrui mereátur ætérnis. Per Dóminum.

Et fit Commem. præced. S. Joannis, Conf.

Oratio.

DEUS, auctor pacis et amátor caritátis, qui beátum Joánnem Confessórem tuum mirífica dissidén-

le geôlier Marcellus et beaucoup d'autres avec lui crurent au Christ Seigneur. Peu après, Basilide et ses compagnons furent élargis par ordre de l'empereur Maximien. Mais eux, malgré la consigne impériale, n'avaient à la bouche que le nom du Christ, leur Dieu et Seigneur ; aussi, après avoir été battus de fouets armés de pointes de fer, furent-ils remis en prison. Sept jours plus tard, on les en tirait pour les présenter à l'empereur devant lequel ils persistèrent à tourner en dérision les fausses divinités et à confesser Jésus-Christ, Dieu. Condamnés à mort pour ce motif, ils eurent la tête tranchée. Leurs corps, jetés aux bêtes féroces, en furent respectés, et les chrétiens les ensevelirent avec honneur.

A Laudes Mémoire des Ss. Martyrs, p. 67.
Vêpres à Capitule du suivant.

13 JUIN

SAINT ANTOINE DE PADOUE, CONFESSEUR

DOUBLE



Oraison.

QUE votre Église, ô Dieu, se réjouisse de la solennité de votre bienheureux Confesseur Antoine, de telle sorte qu'elle soit toujours munie de secours spirituels et mérite de jouir des joies éternelles. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du précédent : S. Jean, Conf.

Oraison.

O DIEU, qui êtes l'auteur de la paix et aimez la charité, vous qui avez revêtu le bienheureux Jean,

tes componéndi grátia decorásti : ejus méritis et intercessióne concéde ; ut in tua caritaté firmáti, nullis a te tentatióibus separémur. Per Dóminum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

ANTONIUS, Ulyssipóne in Lusitánia honéstis ortus paréntibus, et ab iis pie educátus, adolescens, institútum canonicórum regulárium suscepit. Sed, cum córpora beatórum quinque Mártyrum fratrum Minórum Conímbram transferréntur, qui paulo ante apud Marróchium pro Christi fide passi erant, mártýrii desidério incénsus ad Franciscánum órđinem transívit. Mox eódem ardóre impúlsus, ad Saracénos ire perréxit ; sed, advérsa valetúđine afflíctus et redíre coáctus, cum navi ad Hispániæ líttora ténderet, ventórum vi in Sicíliam delátus est.

R̄y. Honéstum fecit, p. [145].

LECTIO V.

ASSISIUM e Sicília ad capítulum generále venit : inde in erémum montis Pauli in Æmília secéssit, ubi divínis contemplatióibus, jejúniis et vigíliis diu vacávit. Póstea, sacris ordínibus initiátus et ad prædicándum Evangélium missus, dicéndi sapiéntia et cópia tantum profécit, tantámque sui admiratiónem comóvit, ut eum summus Póntifex aliquándo concionántem áudiens, arcam Testaménti appellárit. In primis vero hæreses summa vi profligávit, ideóque perpétuus hæreticórum málleus est vocátus.

R̄y. Amávit eum, p. [146].

LECTIO VI.

PRIMUS ex suo órđine, ob doctrínæ præstantiam, Bonóniæ et álibi sacras líttoras est interpretátus,

votre Confesseur d'un don admirable pour apaiser les discordes, accordez-nous, par ses mérites et par sa prière, d'être fermes dans votre amour et de ne nous laisser éloigner de vous par aucune épreuve. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

ANTOINE naquit à Lisbonne en Portugal, de parents nobles qui l'élevèrent pieusement. Jeune homme, il embrassa la vie des chanoines réguliers. Mais, comme on transportait à Coïmbre les corps de cinq bienheureux Martyrs, Frères mineurs, qui avaient récemment souffert pour la foi chez les Marocains, Antoine, embrasé à son tour du désir du martyre, passa dans l'ordre des Franciscains. Toujours sous l'impulsion de ce désir, il se dirigea vers le pays des Sarrasins ; mais réduit à l'impuissance par une malencontreuse maladie, et forcé au retour, il faisait voile vers l'Espagne, quand les vents le poussèrent en Sicile.

Ry. Le Seigneur l'a ennobli, p. [145].

LEÇON V.

DE Sicile, il se rendit au chapitre général d'Assise. Puis retiré dans l'ermitage du mont Saint-Paul en Émilie, il y vaqua longuement à la contemplation des choses de Dieu, aux jeûnes et aux veilles. Élevé ensuite aux ordres sacrés et délégué au ministère de la prédication évangélique, il s'en acquitta avec tant de sagesse et d'aisance et sut faire vibrer de telles admirations, que le Souverain Pontife, ayant eu l'occasion de l'entendre, le surnomma l'« Arche du Testament ». Exterminateur acharné de l'hérésie, il en retint le surnom de marteau infatigable des hérétiques.

Ry. Le Seigneur l'a aimé, p. [146].

LEÇON VI.

LE premier de son Ordre par la supériorité de la science, il expliqua les Saintes Écritures à Bologne

fratrúmque suórum stúdiis præfuit. Multis vero peragrátis provinciis, anno ante óbitum Patávium venit, ubi illústria sanctitátis suæ monuménta reliquit. Dénique magnis labóribus pro glória Dei perfúnctus, méritis et miráculis clarus obdormívit in Dómino Idibus Júnii, anno salutis millésimo ducentésimo trigésimo primo. Quem Gregórius nonus, Póntifex máximus, sanctórum Confessórum número adscrípsit.

R̄. Iste homo, p. [147].

Pro hoc Festo simplicitate :

LECTIO IX.

ANTONIUS, Ulyssipóne in Lusitánia honestis piísque ortus paréntibus ; adolescens, institútum canonicórum regulárium suscepit : sed, martyrii desiderio incénsus, ad Franciscánum órđinem transívit. Ad Saracénos missus, et advérsa valetúđine redíre coáctus, vi ventórum in Sicíliam delátus est. Mox sacris ordínibus initiátus et prædicatóris múnere fungens, tantam sui admiratiónem commóvit, ut ad sacras lítteras interpretándas Bonóniæ et álibi vocátus sit, fratrum suórum stúdiis fúerit præféctus, et arca Testaménti atque háeresum málleus merúerit appellári. Multis autem peragrátis provinciis, anno ante óbitum Patávium venit, ubi illústria sanctitátis suæ monuménta reliquit. Méritis et miráculis clarus obdormívit in Dómino Idibus Júnii, anno salutis millésimo ducentésimo trigésimo primo, ætátis suæ trigésimo sexto.

In III Nocturno Homilia in Ev. Sint lumbi,
de Communi Conf. non Pont. i loco, p. [147].
Vesperæ a Capitulo de sequenti.



et ailleurs, et dirigea les études de ses frères. Après avoir parcouru nombre de provinces, un an avant sa mort, il vint à Padoue, où il laissa d'insignes souvenirs de sa sainteté. Enfin, ayant accompli de grands travaux pour la gloire de Dieu, riche de mérites, glorieux de miracles, il s'endormit dans le Seigneur, l'an du salut mil deux cent trente et un, aux Ides de Juin. Le Souverain Pontife Grégoire IX l'inscrivit au nombre des saints Confesseurs.

Ry. Cet homme, p. [147].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

ANTOINE naquit à Lisbonne en Portugal de parents honorables et pieux ; encore adolescent, il entra dans un Institut de Chanoines réguliers ; mais pressé du désir du martyre, il passa dans l'Ordre des Franciscains. Envoyé chez les Sarrasins, la maladie le força de revenir et les vents le poussèrent en Sicile. Bientôt élevé aux ordres sacrés et remplissant la charge de la prédication, il suscita une telle admiration, qu'il fût appelé à Bologne et ailleurs pour interpréter les Saintes Lettres, dirigea les études de ses frères et mérita d'être surnommé l'« Arche du Testament » et le « Marteau des hérésies ». Après avoir parcouru nombre de Provinces, un an avant sa mort, il vint à Padoue, où il laissa d'insignes souvenirs de sa sainteté. Glorieux de mérites et de miracles, il s'endormit dans le Seigneur, l'an du salut mil deux cent trente et un, aux Ides de Juin, dans la trente-sixième année de son âge.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Que vos reins soient ceints, du Commun d'un Confesseur non Pontife (I), p. [147].

Vêpres, à Capitule, du suivant.



DIE 14 JUNII

S. BASILII MAGNI, EPISCOPI, CONFESSORIS
ET ECCLESIAE DOCTORIS

DUPLEX [m. t. v.]

●
Oratio.

EXAUDI, quæsumus, Dómine, preces nostras, quas in beáti Basilii Confessóris tui atque Pontíficis solemnitate deférimus : et, qui tibi digne méruit famulári, ejus intercedéntibus méritis, ab ómnibus nos absólve peccátis. Per Dóminum.

Et fit Commem. præced. : S. Antonii,
Conf.

Oratio.

ECCLESIAM tuam, Deus, beáti Antónii Confessóris tui solémnitas votíva lætíficet : ut spirituálibus semper muniátur auxiliis, et gáudiis pérfrui mereátur ætéris. Per Dóminum.

In I Nocturno, si sumendæ sint de Comuni, Lectiones Sapiéntiam, p. [132].

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

BASILIVS, nóbilis Cáppadox, Athénis una cum Gregório Nazianzéno, ejus amicíssimo, sæcularibus lítteris, deinde in monastério sacris mirabíliter erudítus, eum brevi cursum fecit ad omnem doctrínæ et morum excelléntiam, ut inde Magni cognómen invénerit. Is ad prædicándum Jesu Christi Évangé-
lium in Pontum accersítus, eam provínciam, a chri-

14 JUIN

SAINT BASILE LE GRAND, ÉVÊQUE
CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

DOUBLE [m. t. v.]



Oraison.

DAIGNEZ exaucer, Seigneur, les prières que nous vous offrons en la solennité du bienheureux Basile, votre Confesseur et Pontife : et par les mérites de celui qui mérita si bien d'être votre serviteur familial, absolvez-nous de nos péchés. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du précédent : S. Antoine, Conf.

Oraison.

QUE votre Église, ô Dieu, se réjouisse de la solennité de votre bienheureux Confesseur Antoine, de telle sorte qu'elle soit toujours munie de secours spirituels et mérite de jouir des joies éternelles. Par Notre-Seigneur.

Au 1^{er} Nocturne, si elles sont du Commun,
Leçons Le Sage, p. [132].

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

BASILE, noble Cappadocien, admirablement instruit, d'abord des lettres profanes à Athènes, en compagnie de Grégoire de Nazianze, son ami de prédilection, puis des lettres sacrées, dans un monastère, courut si vite à tout ce qu'il y avait d'excellent en fait de doctrine et de vertu, qu'il y trouva le surnom de Grand. Appelé d'abord au Pont, pour y prêcher l'Évangile de Jésus-Christ, il ramena dans la voie du salut, cette province

stiánis institútis aberrántem, ad viam salutis revocávit. Mox ab Eusébio Cæsaráe epíscopo ad erudiéndam eam civitátem adjútor adhibétur; in cujus locum póstea succéssit. Is Fílium Patri consubstantiálem esse in primis deféndit, ac Valéntem imperatórem, sibi irátum, miráculis ádeo flexit, ut, incumbéntem ad voluntátem ejiciéndi ipsum in exsílium, a senténtia discédere coégerit.

R7. Invéni, p. [117].

LECTIO V.

DAM et Valéntis sella, in qua, factúrus decretum de ejiciéndo e civitáte Basílio, sedére volébat, confrácta est. Et tribus ab eo cálamis adhibitis ad scribéndam exsílíi legem, nullus eórum réddidit atramentum; et, cum nihilóminus in propósito scribéndi ímpium decretum persísteret, ipsíus délixtera, dissolútis nervis, tota contrémuit. His commótus Valens chartam utráque manu conscídit. Ea autem nocte, quæ ad deliberándum Basílio data est, Valéntis uxor íntimis est cruciáta dolóribus, et únicus fílius in gravem morbum incidit. Quibus ille pertérritus, iniquitátem suam recognóscens, Basílum accérsit, quo præsénte, puer cœpit convaléscere; verum, vocátis a Valénte ad viséndum púerum hæréticis, paulo post móritur.

R7. Pósuí adjutórium, p. [118].

LECTIO VI.

ABSTINENTIA et continéntia fuit admirábili; una túnica conténtus erat: in jejúnio servándo diligentíssimus, in oratióne assíduus, in qua sæpe totam noctem consumébat. Virginitátem perpétuo cóluit. Monastériis exstrúctis, ita monachórum institútum

qui s'égarait hors des lois de la vie chrétienne. Bientôt appelé comme coadjuteur par Eusèbe, évêque de Césarée, pour l'aider à instruire le peuple de cette ville, il lui succéda peu après sur ce siège. Il fut l'un des plus ardents défenseurs de la consubstantialité du Père et du Fils ; mais comme l'empereur Valens s'en irritait et voulait l'exiler, Basile le fléchit si bien par ses miracles, qu'il le força de revenir sur sa décision.

Ry. J'ai trouvé, p. [117].

LEÇON V.

CAR le siège où Valens voulait s'installer pour signer le décret de bannissement contre Basile se brisa, et des trois roseaux qu'il prit pour écrire cette sentence d'exil, aucun ne laissa couler l'encre. Et comme il persistait néanmoins dans la résolution de rédiger ce décret impie, sa main droite énervée et toute tremblante refusa d'obéir. Troublé de ces faits, Valens déchira de ses deux mains la feuille de parchemin. Pendant la nuit qu'on avait donnée à Basile pour délibérer, l'impératrice fut torturée de douleurs intérieures, et son fils unique tomba gravement malade. L'empereur terrifié, reconnaissant son injustice, fit appeler Basile, et dès que celui-ci fut présent, l'enfant se trouva mieux. Mais Valens ayant invité des hérétiques à venir visiter le petit malade, il mourut peu après.

Ry. J'ai mis, p. [118].

LEÇON VI.

BASILE était d'une abstinence et d'une continence admirables ; il se contentait d'une seule tunique et gardait un jeûne rigoureux. Assidu à la prière, il y employait souvent toute la nuit. Il garda la virginité perpétuelle. Dans les monastères qu'il fonda, il ordonna l'observance religieuse de manière à réunir harmonieuse-

temperávit, ut solitáriæ atque actuósæ vitæ, utilitátes præcláre simul conjúngeret. Multa erudíte scripsit ; ac nemo, teste Gregório Nazianzéno, sacræ Scriptúræ libros vérius aut ubérius explicávit. Obiit Kaléndis Januárii, cum tantum spírítu vivens, præter ossa et pellem, nulla prætérea córporis parte constáre vide-rétur.

R7. Iste est, p. [118].

Pro hoc Festo simpliciato :

LECTIO IX.

BASILIIUS, nóbilis Cápadox, Athénis una cum Gregório Nazianzéno, ejus amicíssimo, sæculáribus lítteris, deínde in monastério sacris mirábiliter erudítus, eum brevi cursum fecit ad omnem doctrínæ et morum excelléntiam, ut inde Magni cognómen invénerit. Ad prædicándum Jesu Christi Evangélium in Pontum accersítus, eam provinciám ad viám salútis revocávit ; mox ab Eusébio Cæsaráe epíscopo ad erudiéndam eam civitátem adjútor adhibétur, in cujus locum póstea succéssit. Is Fílium Patri consubstantiálem esse in primis deféndit, ac Valéntem imperatórem, sibi irátum et exsílium minitántem, miráculis ádeo flexit, ut a senténtia discédere coégerit. Abstinéntia et continéntia fuit admirábili ; in oratióne assíduus, in ea sæpe totam noctem consumébat. Monastériis exstrúctis, ita monachórum institútum temperávit, ut solitáriæ atque actuósæ vitæ utilitátes præcláre simul conjúngeret. Multa erudíte scripsit ; ac nemo, teste Gregório Nazianzéno, sacræ Scriptúræ libros vérius aut ubérius explicávit. Obiit Kaléndis Januárii.

ment les avantages de la vie solitaire et laborieuse. Il écrivit beaucoup et avec science, et personne, au témoignage de Grégoire de Naziance, n'expliqua les Livres Saints avec plus de vérité et d'abondance. Il mourut aux Calendes de Janvier, n'ayant vécu que par l'esprit, il semblait n'avoir gardé de son corps, que les os et la peau.

R7. Voici celui, p. [118].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

BASILE, noble Cappadocien, admirablement instruit, d'abord des lettres profanes, à Athènes, en compagnie de Grégoire de Naziance, son ami de prédilection, puis des lettres sacrées, dans un monastère, courut si vite à tout ce qu'il y a d'excellent en fait de doctrine et de mœurs, qu'il y trouva le surnom de « Grand ». Appelé à prêcher l'Évangile de Jésus-Christ dans le Pont, il ramena cette province dans la voie du salut. Eusèbe, évêque de Césarée, se l'adjoignit bientôt pour instruire le peuple de cette ville, et Basile lui succéda sur ce siège. Il fut l'un des plus ardents défenseurs de la consubstantialité du Père et du Fils. L'empereur Valens s'en irritait et voulait l'exiler, mais Basile, par ses miracles, brisa si bien la volonté de l'empereur, que celui-ci dut revenir sur sa décision. Basile était d'une abstinence et d'une continence admirables. Assidu à la prière, il y employait souvent toute la nuit. Dans les monastères qu'il fonda, il ordonna l'observance religieuse de manière à réunir harmonieusement les avantages de la solitude à ceux du labeur. Il écrivit beaucoup et avec science, et personne, au témoignage de Grégoire de Naziance, n'expliqua jamais les Livres Saints avec plus de vérité et d'abondance. Il mourut aux Calendes de Janvier.

IN III. NOCTURNO.

LECTIO VII.

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

Cap. XIV, 26-35.

IN illo tempore : Dixit Jesus turbis : Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. Et reliqua.

Homilia sancti Basilii Episcopi.

Liber Regularum fusius explicat. ad interrog. 8.

PERFECTA quidem renuntiatio in eo consistit, ut id assequamur, ne ad ipsius etiam vitæ affectionem propensi simus, et responsum mortis habeamus, ut non simus fidentes in nobis ipsis. Hujusmodi autem renuntiatio initium sumit ab alienatione rerum externarum, veluti a possessionibus, ab inani gloria, a vivendi consuetudine, a rerum inutilium amore ; quemadmodum etiam suo exemplo nobis ostenderunt sancti Domini nostri discipuli, Jacobus quidem et Joannes, relicto patre Zebedæo et ipsa quoque navicula, de qua omnis illorum victus ratio pendebat ; Matthæus vero, cum ab ipso telonio surrexit ac Dominum secutus est.

Ry. Amavit, p. [137].

LECTIO VIII.

SED quid opus est nostris rationibus aut sanctorum virorum exemplis id quod dicimus confirmare, cum ipsa Domini verba in medium liceat afferre, iisque ipsis religiosam ac Deum timentem animam commovere, quibus ille perspicue et sine controversia protestatur, dicens : Sic igitur quicumque ex vobis

AU III^{ème} NOCTURNE.

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon Luc.

Chapitre XIV, 26-35.

EN ce temps-là, Jésus dit à la foule : Si quelqu'un vient à moi, et ne hait point son père et sa mère, et sa femme et ses fils, et ses frères et ses sœurs, et même encore sa vie, il ne peut être mon disciple. Et le reste.

Homélie de saint Basile, évêque.

Livre des Règles plus longuement expliquées qu'au 8.

LE parfait renoncement, c'est d'en venir à n'avoir plus d'attache à la vie elle-même et d'avoir en nous réponse de mort, afin de n'avoir point confiance en nous-mêmes¹. Ce dépouillement commence dans le renoncement aux biens extérieurs ; richesses, vaine gloire, habitudes de vie, amour des choses inutiles, ainsi que nous l'ont montré, par leur exemple, les saints disciples de notre Seigneur, Jacques et Jean, qui ont quitté leur père Zébédée et la barque même d'où dépendait toute leur subsistance. Matthieu d'ailleurs, lui aussi, s'est levé de son bureau de péage, pour suivre le Seigneur.

R7. Le Seigneur l'a aimé, p. [137].

LEÇON VIII.

MAIS qu'est-il besoin de nos argumentations, ou des exemples des saints, pour appuyer nos dires, quand nous pouvons produire les paroles mêmes du Seigneur et toucher ainsi toute âme pieuse et craignant Dieu. Car voici ce que le Seigneur déclare avec une netteté qui n'admet pas la contestation : *Si donc quelqu'un d'entre*

1. II Cor. I, 9.

non renuntiáverit ómnibus quæ póssidet, non potest meus esse discípulus? Et álio in loco, cum prius dixisset : Si vis perfectus esse, vade, et vende ómnia quæ habes, et da paupéribus ; póstea subjúnxit : Veni, séquere me.

Ry. In médio Ecclésiæ, p. [137].

LECTIO IX.

EST igitur renuntiatio, quemádmódu docuimus, vinculórum terrénæ hujus ac temporális vitæ solútio, atque ab humánis negótiis liberatio, per quam ad ineúndam viam, qua ad Deum pervénitur, aptiiores et promptiiores effícimur ; et expedita rátio ad acquisitionem usúmque rerum, quæ super aurum et lápidem pretiosum multum longe sunt pretiosiiores. Et in summa, cordis humáni ad cæléstem conversatióem translatio, ita ut dícere líceat : Nostra conversatio in cælis est ; et (quod máximum est) inítium unde ad Christi similitúdinem evádimus, qui cum dives esset, propter nos pauper est factus.

In Vesperis fit Commemoratio sequentis.

DIE 15 JUNII

SS. VITI, MODESTI ATQUE CRESCENTIÆ
MARTYRUM

SIMPLEX



Oratio.

DA Ecclésiæ tuæ, quæsumus, Dómine, sanctis
Martýribus tuis Vito, Modésto atque Crescéntia

*vous ne renonce point à tout ce qu'il possède, il ne peut être mon disciple*¹. Et d'ailleurs, après qu'il eut dit : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, et donne-le aux pauvres*, il ajoute, *Viens, suis-moi*².

Ry. Au milieu de l'Église, p. [137].

LEÇON IX.

LE dépouillement, nous l'avons enseigné, c'est la libération des liens qui nous retiennent à cette vie terrestre et fugitive, c'est la délivrance des sollicitudes humaines, pour entrer dans la voie qui mène vers Dieu, d'un mouvement plus facile et prompt. C'est le sûr moyen d'acquérir, pour en tirer profit, des biens infiniment plus précieux que l'or et les pierres précieuses. C'est lui qui fixe la demeure de notre cœur au plus haut des cieux, en sorte que nous pouvons vraiment dire : *Notre vie est dans les cieux*³. Et ce qui est mieux encore, c'est le germe initial d'où nous nous élevons jusqu'à la ressemblance avec le Christ : *Lui qui de riche qu'il était s'est fait pauvre pour nous*⁴.

Aux Vêpres, Mémoire du suivant.

15 JUIN

SAINTS VITE, MODESTE ET CRESCENCE,
MARTYRS

SIMPLE



Oraison.

DONNEZ à votre Église, nous vous en supplions, Seigneur, par l'intercession de vos saints martyrs,

4. — II Cor. VIII, 9.

intercedéntibus : supérbe non sápere, sed tibi plácita humilitáte profícere ; ut, prava despiciens, quæcúmque recta sunt, líbera exérceat caritáte. Per Dóminum.

LECTIO III.

VITUS ádmódu puer, íncio patre, baptizátus est ; quod cum ille rescivísset, nihil prætermísit, quo fílium a christiána religióne removéret. Qua in voluntáte permanéntem, Valeriáno júdici verbéribus castigándum trádidit. Sed nihilóminus in senténtia persístens, patri rédditus est. Sed dum eum pater grávius puníre cógitat, Vitus Angeli mónitu, comítibus Modésto et Crescéntia, ejus educatóribus, migrat in aliénas terras ; ibíque eam sanctitátis laudem adéptus est, ut ejus fama ad Diocletianum perláta, ipsum imperátor accérseret, ut fílium suum a dæmone vexátum liberáret. Quo liberáto, cum ei amplíssimis præmiis ingrátus imperátor, ut deos cóleret, persuadére non potuísset, una cum Modésto et Crescéntia vínculis constrictum mittit in cárcerem. Quos ubi constantiôres esse cómperit, demítti jubet in ingens vas liquáto plumbo, fervénti resína ac píce plenum ; in quo, cum trium Hebræórum puerórum more divinos hymnos cánerent, inde erépti leóni objiciúntur, qui, prostérnens se, eórum pedes lambébat. Quare inflammátus ira imperátor, quod multitúdinem vidébat miráculo commovéri, eos in catásta sterni jubet, et ita cædi eórum membra atque ossa divélli. Quo témpore tonítrua, fúlgura magníque terræmótus fuére, quibus templa deórum corruérunt, et multi oppréssi sunt. Eórum reliquias Floréntia, nóbilis fémina, unguéntis condítas honorífice sepelívit.

Vite, Modeste et Crescence, de se garder de l'esprit de superbe et de progresser dans l'humilité qui vous plaît pour que méprisant les voies tortueuses, elle pratique le droit dans la liberté de l'amour. Par Notre-Seigneur.

LEÇON III.

VITE fut baptisé tout enfant à l'insu de son père, celui-ci, l'ayant appris, n'omit rien qui pût détacher son fils de la religion chrétienne. Mais l'enfant demeurant inébranlable, il le livra au juge Valérien, pour être fustigé de verges. Vite persistant néanmoins dans sa résolution, on le rendit à son père. Tandis que celui-ci méditait de plus sévères représailles, Vite averti par un ange et conduit par Modeste et Crescence, ses précepteurs, gagna des terres étrangères. Il s'y acquit un tel renom de sainteté, que l'écho en parvint jusqu'à Dioclétien et que cet empereur le fit quérir pour délivrer son fils qu'un démon tourmentait. Mais cette délivrance obtenue, le prince ingrat, tenta par les offres les plus séduisantes, de décider Vite à rendre hommage aux dieux et ne pouvant y réussir, il le fit mettre aux fers et jeter en prison avec Modeste et Crescence. Les trouvant plus fermes que jamais, il donna ordre de les plonger dans une chaudière remplie de plomb fondu, de poix et de résine embrasée. Comme autrefois les trois enfants hébreux, ils se mirent à chanter des hymnes au Seigneur. On les retira pour les jeter à un lion : mais celui-ci vint se coucher devant eux et leur lécher les pieds. Fou de colère en voyant la foule touchée par ce miracle, l'empereur les fit mettre au chevalet, pour leur écarteler les membres et les os. Au même moment, voici que se produisirent éclairs, tonnerre et tremblement de terre, qui renversèrent les temples des dieux et tuèrent beaucoup de monde. Une femme noble, Florence, ensevelit les restes des martyrs, après les avoir embaumés de parfums.

DIE 18 JUNII

**S. EPHRÆM SYRI, DIACONI, CONFESSORIS
ET ECCLESIAE DOCTORIS**

DUPLEX



Oratio.

DEUS, qui Ecclésiā tuā beāti Ephræm Confessoris tui et Doctoris mira eruditōne et præclāris vitæ mēritis illustrāre voluisti : te sūpplices exorāmus ; ut, ipso intercedēte, eam advērsus erroris et pravitātis insīdias perēnni tua virtūte defēndas. Per Dōminum.

**Ad I Vesperas et Laudes Commem. Ss.
Marci et Marcelliani Mm. :**

Oratio.

PRÆSTA, quæsumus, omnīpotens Deus : ut qui sanctorum Mārtirum tuorum Marci et Marcelliani natalitia cōlimus ; a cunctis malis imminētibus, eorum intercessiōnibus liberēmur. Per Dōminum.

In I Nocturno, si sumendæ sint de Comuni, Lectiones Sapiēntiam, p. [132].

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

EPHRÆM, genere Syrus, Nisibēno patre natus est. Adhuc jūvenis ad sanctum Jacōbum episcopum se cōtulit, a quo baptizātus, brevi ita sanctitate et doctrīna profēcit, ut in schola Nīsibi, Mesopotāmiæ urbe, florēte magister fūerit constitūtus. Post Jacōbi episcopi mortem, Nīsibi a Persis capta, Edéssam pro-

18 JUIN

SAINT ÉPHREM LE SYRIEN, DIACRE,
CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

DOUBLE



Oraison.

O DIEU qui avez voulu illustrer votre Église, par la doctrine et les mérites de votre bienheureux Confesseur et Docteur, Éphrem, nous vous conjurons, par son intercession, de la défendre contre tous les pièges de l'erreur et du vice, par le perpétuel secours de votre force. Par Notre-Seigneur.

Aux 1^{es} Vêpres et à Laudes, on fait Mémoire des Ss. Marc et Marcellin, Martyrs.

Oraison.

FAITES, nous vous en supplions, Dieu tout-puissant, que célébrant la naissance au ciel de vos saints Martyrs Marc et Marcellin, nous soyons délivrés, par leur intercession, de tous les maux qui nous menacent. Par Notre-Seigneur.

Au 1^{er} Nocturne, si l'on doit prendre les leçons du Commun : Leçons Le sage, p. [132].

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

EPHREM, Syrien de race, eut pour père un habitant de Nisibe. Encore adolescent, il se rendit chez l'évêque saint Jacques dont il reçut le baptême, et marcha si rapidement dans la sainteté et la science, qu'il fut chargé d'enseigner, dans la florissante école de Nisibe, en Mésopotamie. Après la mort de l'évêque Jacques et la prise

fēctus est ; ubi primum in monte inter mōnachos consēdit, deīnde, ut plūrimos ad se conflūentes hōmines vitāret, vitam duxit eremīticam. Edessēnæ Ecclēsiæ diāconus ordinātus et ob humilitātem sacerdotium recūsans, omnium virtūtum splendōre enītuī, et pietātem et religiōnem vera sapiētiæ professiōne sibi comparāre satēgit. Spem omnem in solo Deo defīxam habens, quævis humana ac transitōria contēmnens, divīna ac sempiterna assidue concupiscēbat.

Ry. Honēstum fecit, p. [145].

LECTIO V.

CÆSAREAM Cappadōciæ, divīno ductus Spīritu, cum petīisset, ipsum ibi os Ecclēsiæ Basīlūm vidit, et utērque mūtua consuetūdine opportūnum in modum usus est. Ad innūmeros errōres refellēdos, qui, tunc tēporis grassāntes, Ecclēsiam Dei divexābant, atque ad mystēria Dōmini nostri Jesu Christi sēdulo illustrānda, plūrimas ēdidit lucubratiōnes, Syro sermōne compōsitās, et fere omnes in linguam græcam versas ; atque, teste sancto Hierōnymo, ipse ad tantam venit claritūdinem, ut post lectiōnem Scripturārum, pūblice in quībūsdam ecclēsiis ejus scripta recitarēntur.

Ry. Amāvit eum, p. [146].

LECTIO VI.

UNIVERSA illius ōpera, tam splēndido doctrīnæ lūmine refērta, effecērunt, ut idem Sanctus, adhuc vivens, tamquam Ecclēsiæ Doctor, magno honōre hābitus fūerit. Métrica quoque cāntica compōsuit in laudem beatīssimæ Vīrginis Mariæ ac Sanctōrum : quam ob causam a Syris Spīritus Sancti cīthara mērito fuit appellātus. In mirīfica ac pia devotiōne

de Nisibe par les Perses, il se rendit à Edesse. Il y demeura quelque temps parmi les moines de la montagne, puis, pour éviter les foules accourues vers lui, il embrassa la vie érémitique. Ordonné diacre de l'église d'Édesse, et refusant par humilité le sacerdoce, il apparut dans l'éclat de toutes les vertus, et s'efforça d'acquérir par la vraie pratique de la sagesse, bonté et piété. Mettant tout son espoir en Dieu seul, il dédaignait tout ce qui est humain et éphémère, pour n'aspirer qu'aux réalités divines et éternelles.

R7. Le Seigneur l'a ennobli, p. [145].

LEÇON V.

ETANT venu à Césarée de Cappadoce, conduit par l'Esprit de Dieu, il y rencontra Basile qui était le porte-parole de l'Église et l'un et l'autre se lièrent d'une mutuelle et opportune amitié. Afin de réfuter les innombrables erreurs qui, à cette époque, s'abattaient sur l'Église de Dieu et la déchiraient, et pour exposer avec soin les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Éphrem publia de nombreux travaux composés en syrien et traduits en grec pour la plupart. Au témoignage de saint Jérôme, il s'acquît ainsi un tel renom, qu'après les leçons de l'Écriture, on faisait en certaines églises, la lecture publique de ces écrits.

R7. Le Seigneur l'a aimé, p. [146].

LEÇON VI.

MOUS ces travaux, riches d'une splendide lumière de doctrine, valurent au saint d'être tenu même de son vivant pour Docteur de l'Église et entouré de haute considération. Il composa également des poèmes à la louange de la Bienheureuse Vierge Marie et des saints. Aussi, est-ce à bon droit que les Syriens l'avaient surnommé la « cithare du Saint-Esprit ». Sa tendre et merveilleuse dévotion à la Vierge Immaculée fut un de

erga eámdem Vírginem immaculátam primum excé-
luit. Méritis plenus, Edéssæ, in Mesopotámia, décimo
quarto Kaléndas Júlii, decéssit sub Valénte príncipe :
eúmque, instántibus plúribus sanctæ Románæ Ecclé-
siæ Cardinálibus, Patriárchis, Archiepiscopis, Episco-
pis, Abbátibus, et religiósis famíliis, Benedictus Papa
décimus quintus, ex sacrórum Rítuum Congregatiónis
consúlto, universális Ecclésiæ Doctórem declarávit.

Ry. Iste homo, p. [147].

Pro hoc Festo simplicitato :

LECTIO IX.

EPHRÆM, génere Syrus, Nisibéno patre natus est.
Adhuc júvenis ad sanctum Jacóbum episcopum
se cóntulit, a quo baptizátus, brevi ita sanctitáte et
doctrína profécit, ut in schola Nísibi florénte, magíster
fúerit constitútus. Edessénæ Ecclésiæ diáconus ordi-
nátus et ob humilitátem sacerdotium recúsans, óm-
nium virtútum splendóre enítuit. Ad innúmeros erró-
res refelléndo, tunc Ecclésiám Dei divexántes, ipse
plúrimos édidit elucubratiónes. Univérsa ejus ópera,
tam spléndido doctrínæ lúmine reférta, effecérunt, ut
idem Sanctus, adhuc vivens, tamquam Ecclésiæ Do-
ctor, magno honóre hábitus fúerit. In mirífica ac pia
devotióne erga Vírginem immaculátam primum excé-
luit. Méritis plenus, Edéssæ in Mesopotámia, décimo
quarto Kaléndas Júlii, decéssit sub Valénte príncipe :
eúmque Benedictus Papa décimus quintus, ex sacró-
rum Rítuum Congregatiónis consúlto, universális
Ecclésiæ Doctórem declarávit.

ses traits les plus remarquables. Riche de mérites, il mourut à Édesse en Mésopotamie, le quatorze des Calendes de Juin, sous le règne de Valens. Sur l'instance pétition de nombreux cardinaux de la Sainte Église Romaine, patriarches, archevêques, évêques, prêtres et religieux, le Pape Benoît XV, après consultation de la Sacrée Congrégation des Rites, l'a déclaré Docteur de l'Église Universelle.

Ry. Cet homme, p. [147].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

EPHREM eut pour père un syrien habitant de Nisibe. Jeune encore, il se rendit chez l'évêque Jacques ; il en reçut le baptême et fit dès lors de si rapides progrès en sainteté et science, qu'il fut bientôt chargé d'enseigner, dans la florissante école de Nisibe. Plus tard, ordonné diacre de l'Église d'Édesse, et refusant par humilité le sacerdoce, il apparut dans tout l'éclat de la vertu. Pour réfuter les innombrables erreurs qui troublaient alors l'Église de Dieu, il écrivit beaucoup d'ouvrages. Ses travaux, riches d'une toute lumineuse doctrine, lui valurent d'être tenu même de son vivant, comme un Docteur de l'Église et entouré de haute considération. Sa merveilleuse et tendre dévotion à la Vierge Immaculée fut un de ses traits les plus remarquables. Riche de mérites, il mourut à Édesse en Mésopotamie, le quatorze des Calendes de Juin, sous le règne de Valens. Benoît XV, après avoir pris avis de la Sacrée Congrégation des rites, le déclara Docteur de l'Église Universelle.

IN III. NOCTURNO.

LECTIO VII.

Lectio sancti Evangelii secundum Matthæum.

Cap. V, 13-19.

IN illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Vos estis sal terræ. Quod si sal evanuerit, in quo salietur? Et reliqua.

Homilia sancti Ephræm Syri, Diaconi.

Sermo de vita et exercitatione monastica.

PRÆCLARUM est bonum inchoare atque perficere, et gratum Deo esse et utilem proximo, ipsique summo ac dulcissimo rectori nostro Christo Jesu placere, qui ait : Vos estis sal terræ, et columna cælorum. Labor afflictionis tuæ, dilectissime, tamquam somnus est ; porro laboris requies inenarrabilis atque inestimabilis. Attende ergo tibi ipsi sollicitè, ne utrumque pariter amittas, dum neutrum plene persequeris, præsentem scilicet sempiternamque lætitiâ. Stude potius perfectam virtutem consequi, ornâtam atque insignitam omnibus quæ diligit Deus. Hanc si assequaris, numquam irritabis Deum, neque proximum tuum violabis.

Ry. Iste est, qui, p. [137].

LECTIO VIII.

PORRO virtus ista, unica unusque speciei dicitur, variarum virtutum in se ipsa habens pulchritudinem. Diadema regium absque pretiosis lapidibus candentibusque margaritis coniecti texique non potest ; ita et hæc unica virtus sine variarum fulgore

1. *Matth. V, 13.* — 2. On perd la peine de son labeur et, avec elle, la joie éternelle, en ne l'acceptant qu'à moitié, par recherche de joie

AU III^{ième} NOCTURNE.

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon saint Matthieu.

Chapitre V, 13-19.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Vous êtes le sel de la terre. Que si le sel vient à perdre sa vertu, avec quoi le salera-t-on ? Et le reste.

Homélie de saint Éphrem de Syrie, diacre.

Sermon sur la vie et les coutumes monastiques.

C'EST une grande chose que d'entreprendre une bonne œuvre et de lui donner son achèvement, d'être agréable à Dieu et utile au prochain, de plaire enfin à notre souverain et très doux Maître, le Christ Jésus, qui a dit : *Vous êtes le sel de la terre et les colonnes des cieux*¹. Le labour de ton affliction, mon bien-aimé, passe comme un songe, puis c'est du labour, le repos inénarrable et inestimable. Veille donc attentivement sur toi-même, pour ne point perdre l'un et l'autre, en ne poursuivant à fond ni l'un, ni l'autre, la joie présente et la joie éternelle². Efforce-toi plutôt d'acquérir la vertu parfaite ornée et bien marquée de toutes les dispositions qui sont agréables à Dieu. Que si tu t'y attaches, jamais tu n'irriteras Dieu, jamais tu ne feras tort à ton prochain.

R̄. Voici celui qui, p. [137].

LEÇON VIII.

CERTES cette vertu est dite unique et d'unique beauté, possédant en soi la splendeur des autres vertus. Le diadème royal ne peut être garni et serti sans pierres brillantes et sans perles. Ainsi en est-il de cette vertu unique ; elle ne peut subsister, si elle ne réunit l'éclat

présente, et on perd en même temps cette joie présente, par la peine du demi-travail qu'on apporte à une recherche insuffisante de la joie éternelle.

virtutum constare nequit. Est enim profecto simillima diademati regio. Nam, ut illi, si lapis unus aut margarita defuerit, in regio capite lucere pleniter nequit; ita et hæc unica virtus, nisi virtutum ceterarum honore conseritur, perfecta virtus non appellatur. Similis item est pretiosissimis epulis, exquisitissimis condimentis preparatis, sed sale carentibus. Sicut enim pretiosi illi cibi sine sale comedi nequeunt: ita et ista virtus uniformis, si variarum virtutum gloria et honore decoretur, absit autem Dei proximique dilectio, vilis prorsus atque contemptibilis est.

R̄. In medio Ecclesiæ, p. [137].

Pro Ss. Marco et Marcelliano Martyribus.

LECTIO IX.

MARCUS et Marcellianus, fratres Romani, propter christianam fidem a Fabiano duce comprehensi, ad stipitem alligati sunt, pedibus clavis confixis. Ad quos cum ita loqueretur iudex: Resipiscite, miseri, et vos ipsos ab his cruciatibus eripite, responderunt: Numquam tam jucunde epulati sumus, quam hæc libenter, Jesu Christi causa, perferimus, in cujus amore nunc fixi esse cepimus. Utinam tamdiu nos hæc pati sinat, quamdiu hoc corruptibili corpore vestiti erimus. Qui diem noctemque in tormentis divinas laudes canentes, denique, telis transfixi, ad martyrii gloriam pervenerunt. Quorum corpora via Ardeatina sepulta sunt.

Sicubi autem IX Lectio alicujus Officii commemorati non fuerit dicenda, erit sequens.

LECTIO IX.

ADEPTI sunt quidam hujusmodi virtutem, ipsamque velut regium diadema conserentes, multum

des autres vertus. Elle est assurément comparable à un diadème royal. Car si celui-ci ne peut étinceler parfaitement sur une tête royale, faute d'une seule pierre, d'une seule perle ; ainsi cette vertu unique, si elle ne réunit glorieusement toutes les autres, n'est plus appelée vertu parfaite. On peut la comparer aussi à un somptueux festin, préparé avec les condiments les plus exquis, mais où le sel fait défaut. Comme ces mets de prix ne sauraient être mangés sans sel, ainsi cette vertu unique aurait beau se parer de l'éclat et de la gloire de toute la gamme des vertus, si l'amour de Dieu ou du prochain en était absent, elle serait assurément vile et méprisable.

Ry. Au milieu de l'Église, p. [137].

Pour les Ss. Marc et Marcellin Martyrs.

LEÇON IX.

MARC et Marcellin, deux frères, étaient romains. Arrêtés sous l'inculpation de christianisme, par le préfet Fabien, ils furent attachés à un poteau, les pieds fixés par des clous. Et comme le juge leur tenait ce langage : « Malheureux, revenez à la raison et arrachez-vous vous-mêmes à ces tourments », ils lui répondirent : « Jamais festin ne nous a donné joie si savoureuse que celle que nous éprouvons à souffrir à cause de ce Jésus-Christ dans l'amour duquel nous commençons d'être fixés solidement. Puisse le ciel nous laisser souffrir aussi longtemps que nous resterons vêtus de ce corps de corruption. » Ils demeurèrent un jour et une nuit dans ces tourments, chantant la louange de Dieu. Enfin, percés de flèches, ils parvinrent à la gloire du martyre. Leurs corps furent ensevelis sur la voie Ardeatine.

Si l'on n'a pas à dire la IX^e Leçon de quelque Office ayant une Mémoire, on prendra la suivante :

LEÇON IX.

QUELQUES-UNS sont parvenus à cette vertu, et, la sertissant ainsi qu'un diadème royal, en ont reçu

ex ea ornamenti cepérunt. Póstmódum vero, vilíssimæ rei cuiúslibet grátia virtútem ádeo illústrem deduxérunt ad níhilum. Alligáta enim est illórum mens terrenárum rerum curis, atque vínculis hujúsmodi præpedíta virtus cælum intráre non pótuit. Vigilánte itaque cave, dilécte mi, ne, teípsum his néxibus vínciens, inimíco ad prædam páteas ; neque mirábilem illam claríssimámque virtútem amíttas quam tanto labóre quæsiísti, neque illam prohibéas cæléstes íngredi jánuas, neque rubóre confúsam ante thálamum státuas, neque capíllo uno humi affígi permíttas. Céterum da illi líberam fidúciam vocémque excélsam, ut exsúltans intróeat thálamum, ac sublímí voce sua præmia répetat.

In Laudibus, Commemoratio Ss. Marci et Marcelliani, Mm., p. 80.

Vesperæ a Capitulo de sequenti.

DIE 19 JUNII

S. JULIANÆ DE FALCONERIIS, VIRGINIS

DUPLEX



IN I. VESPERIS

Capitulum. — II Cor. X, 17-18.

FRATRES : Qui gloriátur, in Dómino gloriétur. Non enim qui seípsum comméndat, ille probátus est ; sed quem Deus comméndat.

une grande parure. Puis, à l'occasion de quelque misérable vétille, ils ont réduit à néant une vertu si précieuse. Leur âme s'est laissé prendre aux sollicitudes terrestres et leur vertu embarrassée de ces liens n'a pu entrer au ciel. Veille donc, prends bien garde, mon ami, qu'enlacé en pareil filet, tu ne deviennes proie facile pour l'ennemi, et que tu ne perdes cette merveilleuse et éclatante vertu, prix de si rudes labeurs. Ne va point lui fermer les portes célestes, ni l'envoyer avec le rouge de la honte, dans la chambre du Roi. Ne la rive pas à la terre, avec un cheveu. Donne-lui, au contraire, une libre confiance et une tonalité élevée, afin qu'elle parvienne, exultante, au lieu des épousailles, et qu'elle puisse réclamer à haute voix sa récompense.

A Laudes, Mémoire des Ss. Martyrs, Marc et Marcellin, p. 80.

A Vêpres, à Capitule du suivant.

19 JUIN

SAINTE JULIENNE DE FALCONIERI, VIERGE

DOUBLE



AUX I^{ères} VÊPRES

Capitule. — *II Cor. X, 17-18.*

HRÈRES, que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur, car ce n'est pas celui qui se recommande lui-même, qui est approuvé, mais celui que Dieu recommande.

Hymnus.

CÆLESTIS Agni núptias,
O Juliána, dum petis,
Domum patérnam déseris,
Chorúmque ducis Vírginum.

Sponsúmque suffíxum cruci
Noctes diésque dum gemis,
Dolóris icta cúspide
Sponsi refers imáginem.

Quin septifórmi vúlnerē
Fles ad genu Deíparæ :
Sed crescit infúsa fletu,
Flammásque tollit cáritas.

Hinc morte fessam próxima
Non usitáto te modo
Solátur et nutrit Deus,
Dapem supérnam pórrigens.

Ætérne rerum Cónditor,
Ætérne Fili par Patri,
Et par utríque Spíritus,
Soli tibi sit glória. Amen.

℣. Spécie tua et pulchritúdine tua. ℞. Inténde,
prósperē procéde, et regna.

Oratio.

DEUS, qui beátam Juliánam Vírginem tuam extrémō morbo laborántem pretiósō Fílii tui córpore mirabíliter recreáre dignátus es : concéde, quásumus ; ut, ejus intercedéntibus méritis, nos quoque eódem in mortis agóne refécti ac roboráti, ad cæléstem pátriam perducámur. Per eúmdem Dóminum.

**Commemoratio præcedentis : S. Ephræm,
Conf.**

**Commem. Ss. Gervasii et Protasii Mm.,
quorum fiet etiam Commem. ad Laudes :**

Hymne.

DU céleste Agneau, les noces,
O Julienne, tu les cherches,
Abandonnant la maison paternelle
Et conduisant un chœur de vierges.

Tandis que sur l'Époux crucifié,
Jour et nuit tu gémiss,
Blessée d'un glaive de douleur,
De cet Époux tu es l'image.

Bien plus, sur ses sept blessures,
Tu pleures aux genoux de la Mère de Dieu
Mais par tes larmes grandit le don
D'une charité qui éclate en flammes.

D'où, quand la mort toute proche t'épuise,
C'est de façon toute extraordinaire.
Que Dieu te console et nourrit,
Te présentant le pain d'en-Haut.

Éternel Créateur des choses
Fils éternel, égal au Père
Esprit égal à tous deux
A toi seule, gloire, ô Trinité. Ainsi soit-il.

Ÿ. En ta beauté et tes charmes. R̄. Va de l'avant,
prospère et règne.

Oraison.

SIEGNEUR, qui d'une façon merveilleuse, voulûtes ré-
conforter par le corps précieux de votre Fils, la
bienheureuse Julienne votre vierge, peinant en sa dernière
maladie, nous vous demandons par ses mérites que,
nourris et fortifiés du corps divin, dans le combat de la
mort, nous parvenions jusqu'à la patrie céleste. Par
Notre-Seigneur.

Mémoire du précédent S. Ephrem, Conf.
Mémoire des Ss. Gervais et Protais, Mar-
tyrs dont on fera aussi Mémoire à Laudes :

Oratio.

DEUS, qui Ecclésiā tuā beāti Ephrēm Confessoris tui et Doctōris mira eruditōne et præclāris vitæ mēritis illustrāre voluisti : te sūplices exorāmus ; ut, ipso intercedēte, eam advērsus erroris et pravitātis insīdias perēnni tuā virtūte defēndas.

Oratio.

DEUS, qui nos ānnua sanctōrum Mārtyrum tuōrum Gervāsii et Protāsii solemnitāte lætīficas : concede propītius ; ut, quorum gaudēmus mēritis, accendāmur exēmplis. Per Dōminum nostrum.

AD MATUTINUM

Hymnus Cælestis Agni nūptias, ut supra.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

JULIANA, ex nōbili Falconeria familia, Clarissimo patre, qui templum Deiparæ ab Angelo salutatæ ære suo magnifice a fundamentis Florentiæ, ut nunc vīsitur, erexit, matre Reguardata, ambobus jam senescētibus ac ad id tempus sterilibus, nata est anno millésimo ducentésimo septuagésimo. Ab incunābulis non exīguum futuræ sanctitātis spēcimen dedit ; vagiētibus quippe labris, suavissima Jesu et Mariæ nōmina ultro proferre audita est. Pueritiam postmodum ingrēssa totam se christiānis virtūtibus mancipavit, in quibus adeo excelluit, ut beātus Aléxius patruus, cujus institūtis ac exēmplis instruebatur, matri dīcere non dubitāverit, ipsam non féminam peperisse, sed ángelum. Nam ita modēsto vultu ani-

Oraison.

O DIEU qui avez voulu illustrer votre Église, par la doctrine et les mérites de votre bienheureux Confesseur et Docteur Éphrem, nous vous conjurons, par son intercession, de la défendre contre tous les pièges de l'erreur et du vice, par le perpétuel secours de votre force.

Oraison.

O DIEU, qui nous donnez chaque année la joie de fêter vos saints martyrs, Protas et Gervais, accordez-nous en votre miséricorde, d'être remplis d'ardeur par les exemples de ceux dont nous réjouissent les mérites. Par Notre-Seigneur.

A MATINES

Hymne De l'Agneau céleste, les noces, comme ci-dessus.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

JULIENNE naquit de la noble famille des Falconieri, d'un père illustre qui avait fait élever, en l'honneur du Mystère de l'Annonciation, une magnifique église dont il fit tous les frais et qui se voit encore à Florence. Lui et Reguardata, son épouse, étaient déjà avancés en âge, et leur union était jusque-là demeurée stérile, quand leur vint cette enfant, en douze cent soixante-dix. Dès son berceau, Julienne donna un signe peu ordinaire de sainteté, car on entendit ses lèvres vagissantes prononcer spontanément les noms très doux de Jésus et de Marie. Enfant, elle s'adonna à la pratique des vertus chrétiennes et y excella si bien que saint Alexis, son oncle, qui la guidait de ses conseils et de ses exemples, n'hésita pas à dire à la mère de Julienne, qu'elle n'avait pas mis au monde une femme, mais un ange. Telle était en fait

móque ab omni vel levíssima erróris mácula pura fuit, ut óculos numquam in toto vitæ cursu ad hóminis fáciem intuéndam eréxerit, auditóque peccáti vocábulo contremúerit ; immo, scéleris narratióne percúl-sa, íllico prope exánimis corrúerit. Expléto nondum décimo quinto ætátis suæ anno, re familiári, licet opulénta, terrenísque posthábitis núptiis, Deo virgini-tátem in mánibus divi Philíppi Benítii solémniter vovit, ab eóque ómnium prima religiósium Mantella-tárum hábitum, ut dicunt, sumpsit.

R̄. Propter veritátem, p. [167].

LECTIO V.

JULIANÆ exéplum secútæ sunt plúrimæ ex nobi-lióribus famíliis féminæ, ac mater ipsa filię sese religióse instituéndam dedit, ita ut, aucto paulá-tim número, órđinem Mantellatárum institúerit, ac illi pie vivéndi leges summa prudéntia ac sanctitáte tradíderit. Ejus virtútes cum óptime perspéctas divus Benítius habéret, morti próxímus nulli mélius quam Juliánæ, non féminas tantum, sed et totum Servórum órđinem, cujus propagátor et moderátor exstíterat, commendátum vóluit. Verum ipsa demísse semper de se cogitábat ; et, cum ceterárum esset magístra, in re quaque doméstica, licet vili, soróribus famulabátur. Assiduitáte oránda íntegras insumébat dies in éxtasim sæpíssime rapta, et, si réliquum, in sedándis cívium dissídiis, criminósis a via iniquitátis retrahéndis, ac inserviéndis impendébat ægrótis ; quorum quandóque sániem ex ulcéríbus manántem, admóto ore lambens, eos sanitáti restituébat. Corpus suum flagris, nodósis funículis, férreis cíngulis, vigíliis, humi nudæ cubán-do, térére sólita fuit. Parcíssimo cibo, et hoc vili, quátuor hebdómadae diébus, et réliquis duóbus solo

sa modestie de visage et de cœur, sa pureté de toute faute même des plus légères, que jamais, au cours de sa vie, elle ne leva les yeux pour les fixer sur la figure d'un homme. Le seul mot de péché la faisait trembler, et il lui arriva même d'être bouleversée par le récit d'un crime, au point de tomber soudain presque inanimée. Elle n'avait pas encore accompli ses quinze ans, qu'elle renonçait à un patrimoine fort opulent et aux noces terrestres, pour vouer solennellement sa virginité à Dieu, entre les mains de saint Philippe Béniti et pour recevoir de lui, la première de toutes, l'habit dit des « Mantelées ».

Ry. Pour la cause de la vérité, p. [167].

LEÇON V.

SON exemple fut suivi par beaucoup de femmes de condition, et l'on vit sa mère elle-même se mettre pieusement sous la direction de sa fille. Leur nombre augmentant peu à peu, elle institua l'Ordre des Mantelées, et leur donna des règles de vie religieuse empreintes au plus haut point de prudence et de sainteté. Le divin Beniti connaissait si bien la profondeur des vertus de Julienne, que, sur le point de mourir, il tint à lui confier non seulement les Mantelées, mais aussi tout l'ordre des Servites, à l'extension et au gouvernement duquel il avait présidé. Mais, elle, qui n'avait jamais que d'humbles sentiments d'elle-même, ainsi promue au gouvernement des autres, se faisait la servante de ses sœurs en toutes les tâches domestiques, même les plus viles. Assidue à la prière, elle y consacrait des journées entières et était fort souvent ravie en extase. Et si elle avait du temps de reste, elle l'employait à apaiser les discordes civiles, à ramener les pécheurs de leur voie mauvaise, à soigner les malades auxquels elle rendit plus d'une fois la santé en suçant avec ses lèvres le pus qui coulait de leurs ulcères. Châtier son corps avec des fouets, cordes à nœuds, et ceintures de fer, prolonger ses veilles, dormir sur le sol nu, lui était coutumier. Quatre fois la semaine, elle se contentait d'une très petite quantité d'aliments gros-

Angelórum pane conténta, excepto die sábbati, quo pane solo et aqua nutriebátur.

R̄. Dilexísti justítiam, p. [167].

LECTIO VI.

DURA hujúsmodi vivéndi ratióne in stómachi morbum incidit, quo ingravescénte, cum septuagésimum ætátis annum ágeret, ad extrémum vitæ spátium redácta est. Diutúrnæ valetúdinis incómmoda hílari vultu constatíque ánimo pértulit ; de uno tantum cónqueri audíta est, quod, cum cibum cápere ac retinére nullo modo posset, ab Eucharística mensa ob sacraménti reveréntiam arcerétur. Verum, his in angústiiis constitúta, sacerdotem rogávit, ut allátum divínus Panem, quem ore súmere nequíbat, péctori saltem extérius admovéret. Précibus illius morem gessit sacérdos ; et mirum! eódem témporis moménto divínus Panis dispáruit, et Juliána seréno ac ridénti vultu exspirávit. Res supra fidem tándiu fuit, donec virgíneum de more curarétur corpus ; invénta enim est circa sinístrum péctoris latus carni véluti sigillo impréssa forma hóstiæ, quæ Christi crucifixi effígiem repræsentábat. Hujus prodígii fama ceterorúmque miraculórum non Floréntiæ tantum, sed totíus christiáni orbis veneratiónem illi conciliávit, ac per quátuor prope íntegra sáecula ádeo aucta est, ut tandem Benedictus Papa décimus tértius in ejus celebritáte Offícium próprium recitári ab univérso órđine beátæ Mariæ Virgínis Servórum jússerit. Clemens vero duodécimus, munificentíssimus ejúsdem órđinis protéctor, novis in dies miráculis coruscántem, sanctárum Virgínium catálogo adscrípsit.

R̄. Afferéntur, p. [168].

Pro hoc Festo simplificato :

siers, les deux autres jours, elle ne se nourrissait que du Pain des Anges et passait le samedi au pain et à l'eau.

Ry. Tu as aimé la justice, p. [167].

LEÇON VI.

AVEC un régime de vie aussi rigoureux, elle contracta une maladie d'estomac qui, s'accroissant toujours, la réduisit à l'extrémité, dans la soixante-dixième année de son âge. Elle supporta d'un visage joyeux et d'une âme robuste, cette longue infirmité. La seule chose dont on l'entendit se plaindre, c'est que ne pouvant retenir aucune nourriture, le respect dû au sacrement la tint éloignée de la table eucharistique. Dans son angoisse, elle pria le prêtre d'approcher du moins de sa poitrine, ce Pain divin que sa bouche ne pouvait recevoir. Le prêtre acquiesça à son désir, et voici que, ô prodige, dans le même instant, le Pain sacré disparut et Julienne expira sereine et souriante. On ne put croire au miracle, jusqu'au moment où le corps de la Vierge dut être préparé, selon l'usage, pour la sépulture. On trouva, en effet, au côté gauche de la poitrine, imprimée sur la chair comme un sceau, la forme d'une hostie représentant l'image de Jésus crucifié. Le bruit de cette merveille et de ses autres miracles lui attira la vénération non seulement de Florence, mais de tout l'univers chrétien ; et cette vénération s'accrut tellement pendant près de quatre siècles entiers, qu'enfin le Pape Benoît XIII ordonna qu'au jour de sa fête, un Office propre fût récité en son honneur, dans tout l'Ordre des Servites de la Bienheureuse Vierge Marie. Sa gloire éclatant de jour en jour par de nouveaux miracles, Clément XII, protecteur magnifique du même Ordre, inscrivit Julienne au catalogue des Saintes Vierges.

Ry. Elles seront présentées. p. [168].

Pour cette Fête simplifiée :

LECTIO IX.

JULIANA, ex nóbili Falconéria família, ab incunábulis, vagiéntibus lábiis suavíssima Jesu et Mariæ nómina ultro proférre audíta est. Expléto nondum décimo quinto ætátis anno, re familiári, licet opulénta, terrenisque núptiis posthábitis, Deo virginitátem in mánibus divi Philíppi Benítii solémniter vovit, et ab eo ómnium prima religiósium Mantellatárum, quas vocant, hábitum sumpsit. Cum vero ejus exéplum plúrimæ ex nobilióribus féminis sequeréntur, et mater filiæ sese instituéndam dedísset, Juliána órđinem Mantellatárum instítuit. Mira humilitáte, assíduo oratiónis stúdio, singulári abstinéntia excélluit. Cum ob advérsam valetúdinem cibum cápere ac retinére nullo modo posset, ideóque ab Eucharística mensa arcerétur, sacerdotem rogávit, ut allátum divinum Panem, quem ore súmere nequíbat, péctori saltem extérius admovéret. Quod cum sacerdos præstitísset, illico divinus Panis dispáruit, et Juliána ridénti vultu exspirávit.

*In III Nocturno Homília in Ev. Símile erit,
de Communi Virginum I loco, p. [169].
Pro Ss. Gervasio et Protasio Martyribus.*

LECTIO IX.

GERVASIUS et Protásius, Vitális et Valériæ filii, quorum pater Ravénnæ, mater Medioláni pro Christi Dómini fide martyrium subiérunt, distribúto paupéribus património, domésticos servos libertáte donárunt. Quo facto gentílium sacerdotés immáne in illos concéptum ódium habébant. Quare, cum Astásius comes in bellum proficisci vellet, hanc occasiόνem perdéndi pios fratres se nactos esse putavérunt. Itaque Astásio persuádent se a diis admónitos esse,

LEÇON IX.

JULIENNE, de la noble famille des Falconieri, encore au berceau, prononçait spontanément, de ses lèvres vagissantes, les noms très doux de Jésus et de Marie. Elle n'avait pas encore accompli ses quinze ans, que renonçant à un patrimoine fort opulent et aux noces terrestres, elle vouait sa virginité à Dieu, entre les mains de saint Philippe Beniti, et recevait de lui, la première, l'habit dit des « Mantelées ». Son exemple fut suivi de beaucoup de femmes de condition, et sa mère elle-même vint se mettre sous sa direction. C'est ainsi que Julienne fonda l'Ordre des Mantelées. Elle brilla par une merveilleuse humilité, une ardeur assidue à la prière, une abstinence austère. Comme le mauvais état de sa santé ne lui permettait pas de prendre, ni de retenir aucune nourriture et du fait même, la tenait éloignée de la Table Eucharistique, Julienne pria le prêtre de consentir du moins à lui apporter ce Pain divin que sa bouche ne pouvait recevoir et à l'approcher de sa poitrine. Comme le prêtre accédait à son désir, on vit le Pain divin disparaître aussitôt et Julienne expirer dans un sourire.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Évangile :
Le royaume des Cieux est semblable, du **Commun des Vierges**, (I), p. [169].

Pour les saints Gervais et Protais, Martyrs:

LEÇON IX.

GERVAIS et Protais étaient fils de Vital et de cette Valérie qui souffrirent le martyre pour la foi du Christ, l'un à Ravenne, l'autre à Milan. Ayant distribué leur patrimoine aux pauvres, ils affranchirent leurs esclaves et s'attirèrent, de ce chef, une haine implacable, de la part des prêtres païens. Aussi, comme le comte Astasius se préparait à partir en guerre, ceux-ci crurent découvrir une bonne occasion de perdre les pieux frères. Ils insinuèrent à Astasius que les dieux les avaient avertis qu'il n'y avait aucune victoire à espérer, si Gervais et Protais

nullo modo eum in bello victorem futurum, nisi Gervásio et Protásio coáctis Christum negáre, eósdem ad sacra diis faciéndá compélleret. Quod cum illi detestaréntur, Astásius imperávit Gervásium tándiu cædi, dum inter vérbera exspiráret ; Protásium fústibus contúsum secúri pércutí jubet. Quorum córpora Philíppus Christi servus clam sústulit et in suis ædibus sepelívit : quæ póstea sanctus Ambrósius, Dei mónitu invénta, in loco sacro et insígni collocánda curávit. Passi sunt Medioláni décimo tértio Kaléndas Júlii.

Ad Laudes Comm. Ss. Martyrum, p. 87.
In II Vesperis Hymnus Cælestis Agni, ut in
I Vesp., p. 86.
Et fit Commemoratio sequentis.

DIE 20 JUNII

S. SILVERII, PAPÆ ET MARTYRIS

SIMPLEX



Oratio.

INFIRMITATEM nostram réspice, omnípotens Deus : et, quia pondus própriæ actiónis gravat, beáti Silvérii Mártyris tui atque Pontíficis intercéssio gloriósa nos prótegat. Per Dóminum.

LECTIO III.

SILVERIUS, Campánus, post Agapítum próxime Póntifex créatus est : cujus doctrína et sánctitas illúxit in insectándis hæréticis, et constántis ánimi magnitúdo perspécta est in tuéndo júdicio Agapíti. Nam Anthimum, quem, quia Eutychiánam háeresim

n'étaient obligés à renier le Christ et à sacrifier aux dieux. Les deux frères ne témoignant qu'horreur pour une telle proposition, Astasius fit battre Gervais, jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups et ordonna d'abattre, par la hache, Protas déjà tout meurtri de verges. Philippe, serviteur du Christ, enleva leurs corps à la dérobee et les ensevelit chez lui. Dans la suite, saint Ambroise les ayant découverts, sous une inspiration de Dieu, veilla à les faire placer dans un lieu sacré et célèbre. Ils subirent le martyre à Milan le treize des calendes de Juillet.

A Laudes, Mémoire des Ss. Martyrs, p. 87.
Aux II^{es} Vêpres, Hymne : De l'Agneau cé-
leste, les noces, comme aux I^{es} Vêpres, p. 86.
Et l'on fait Mémoire du suivant.

20 JUIN

SAINT SILVÈRE, PAPE ET MARTYR

SIMPLE



Oraison.

DIEU tout-puissant, jetez un regard sur notre infirmité, et parce que le poids de notre propre activité nous alourdit, faites que la glorieuse intercession du bienheureux Silvère, votre Martyr et Pontife, nous protège. Par Notre-Seigneur.

LEÇON III.

SILVÈRE, né en Campanie, fut le successeur d'Agapit dans le pontificat. Sa science et sa sainteté éclatèrent dans la poursuite des hérétiques, et sa force d'âme se déploya dans la manière dont il maintint le jugement d'Agapit. Malgré les instances réitérées de l'impératrice

defendebat, Agapitus ab episcopatu Constantinopolitano deposuerat, cum a Theodora Augusta saepissime rogatus esset, restituere noluit. Quam ob rem irata mulier mandat Belisario ut Silverium mittat in exsilium. Qui exsultavit in insula Pontia, unde his verbis scripsisse fertur ad Amatorem episcopum : Sustentor pane tribulationis et aqua angustiae ; nec tamen dimisi, aut dimitto officium meum. Et sane, brevi incommodis aerumnisque confectus, obdormivit in Domino, duodecimo Kalendas Julii. Cujus corpus, Romam delatum et in basilica Vaticana depositum, multis miraculis illustratum fuit. Praefuit Ecclesiae annos tres et amplius, creatis mense Decembri presbyteris tredecim, diaconis quinque, episcopis per diversa loca decem et novem.

Vesperae de sequenti.

DIE 21 JUNII

S. ALOISII GONZAGÆ, CONFESSORIS

DUPLEX



Oratio.

CAELESTIUM donorum distributor, Deus, qui in angelico juvene Aloisio miram vitae innocentiam pari cum poenitentia sociasti : ejus meritis et precibus concede ; ut, innocentem non secuti, poenitentem imitemur. Per Dominum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

ALOISIUS, Ferdinandi Gonzagae Castellionis Stiverorum marchionis filius, festinato propter vitae

Théodora, il se refusa à rétablir Anthime, qu'Agapit avait déposé de l'évêché de Constantinople comme fauteur de l'hérésie eutychienne. Irritée, Théodora manda à Bélisaire, d'envoyer Silvère en exil. L'île de Ponza fut le lieu de son bannissement. On rapporte qu'il écrivit de là, en ces termes, à l'évêque Amator : « Je vis d'un pain de tribulation et d'une eau d'angoisse ; mais je n'ai pas abandonné et n'abandonnerai pas ma charge. » C'est là que, miné en peu de temps par les chagrins et les souffrances, il s'endormit dans le Seigneur, le douze des Calendes de Juillet. Son corps, transféré à Rome et déposé dans la basilique Vaticane, a été glorifié par de nombreux miracles. Silvère fut trois ans et plus à la tête de l'Église ; il ordonna, au mois de décembre, treize prêtres, cinq diacres et sacra dix-neuf évêques pour divers lieux.

Vêpres du suivant.

21 JUIN

SAINT LOUIS DE GONZAGUE, CONFESSEUR

DOUBLE



Oraison.

O DIEU, qui distribuez les dons célestes, vous qui, en Louis de Gonzague, cet angélique adolescent, avez uni une admirable innocence à une pénitence non moins admirable, accordez-nous, par ses mérites et sa prière, que n'ayant point suivi sa voie d'innocence, nous imitions au moins sa pénitence. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

LOUIS, fils de Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione et d'Este, baptisé en hâte, à cause du

periculum baptismo, prius cælo quam terris nasci visus, primam illam grátiam tam constanter retinuit ut in ea confirmátus crederetur. A primo ratiónis usu, quo se Deo statim obtulit, vitam duxit quotidie sanctiorem. Novennis Floréntiæ ante aram beátæ Virgini, quam paréntis loco semper hábuit, perpétuam virginitatem vovit; eamque, insígni Dei beneficio, nulla mentis aut córporis pugna tentátam servávit. Réliquis ánimi perturbatiónes cœpit ætate illa tam fórtiter comprimere, ut ne primo quidem earum motu deinde incitaretur. Sensus étiam, óculos præcipue, ita cohíbit, ut non modo illos numquam in fáciem inténderit Mariæ Austríacæ, quam plures annos inter honorários Hispaniárum príncipis ephébos fere quotidie salutávit; sed a matris étiam vultu contineret: homo propterea sine carne, aut ángelus in carne mérito appellátus.

Ry. Honéstum, p. [145].

LECTIO V.

ADJECIT sénsuum custodiæ, córporis cruciátum. Tria síngulis hebdómadis jejúnia, éaque plerúmque módico pane et aqua tolerábat; quamquam perpétuum fuisse per id tempus ipsíus jejúnium vidéri potest, cum ejus prándia ferme vix únciam æquarent. Sæpe étiam ter in die se fúnibus aut caténis cruentábat; flagélla quandóque canum loris, cilícia equórum calcáribus supplévit. Mollem léctulum clam injéctis ásserum fragmentis asperábat, eo étiam ut citius ad orándum excitaretur; magnam quippe noctis partem, summa étiam hieme, solo tectus indúsió, pósitis humi génibus, vel præ languóre jacens ac pronus, in cælestium contemplatióne traducébat. Intér diu quoque tres, quátuor, quinque horas in ea perstábat immótus,

péril qu'il courait, sembla naître au ciel avant de naître à la terre. Il garda avec tant de fidélité cette première grâce du baptême, qu'on l'y aurait cru confirmé. Dès qu'il eut l'usage de la raison, il en profita pour se donner à Dieu et mena une vie chaque jour plus sainte. A l'âge de neuf ans, il fit à Florence, devant l'autel de la Bienheureuse Vierge qu'il considéra toujours comme sa mère, le vœu de perpétuelle virginité et, par une grâce insigne de Dieu, il devait la conserver, sans qu'aucune révolte de la chair ou de l'esprit vînt jamais l'éprouver. Pour les autres troubles de l'âme, il commença, dès cet âge, à les mâter si bien que, dans la suite, il n'en ressentit plus même le premier mouvement. Ses sens, les yeux surtout, il les maîtrisait si bien, que non seulement il ne regarda jamais Marie d'Autriche, encore qu'il eut à la saluer tous les jours, en qualité de page de l'infant d'Espagne, pendant plusieurs années, mais, qui plus est, il s'abstenait même de considérer le visage de sa mère. C'est pourquoi on l'appelait à juste titre : « Homme sans chair, ou ange dans la chair ».

R7. Le Seigneur l'a ennobli, p. [145].

LEÇON V.

A LA garde des sens, Louis joignait la mortification du corps. Il jeûnait trois fois par semaine, se contentant d'ordinaire d'un peu de pain et d'eau. On pourrait même dire que ce jeûne était total, puisque la quantité de nourriture prise à ses repas égalait à peine une once. Souvent, jusqu'à trois fois par jour, il se déchirait la chair au moyen de cordes ou de chaînes ; et parfois des laisses de chien remplaçaient la discipline, et des éperons, le cilice. Sa couche confortable, il la hérissait de morceaux de bois, afin de la rendre plus dure et de s'éveiller plus tôt pour prier, car il passait une grande partie de la nuit, dans la contemplation des choses de Dieu, couvert seulement d'une chemise, même au plus fort de l'hiver, à genoux sur le sol ou bien encore courbé et prostré quand la fatigue l'avait vaincu. Il lui arrivait même de demeurer

donec unam saltem ánimo nusquam distrácto percurrisset. Cujus constántiæ præmium fuit stábilis mentis inter orándum álio non vagántis, immo perpétua velut éxtasi in Deo defíxæ. Ei demum ut únice adhæreret, victo post triennále acérrimum certámen patre, et avíti principátus jure in fratrem transláto, societáti Jesu, ad quam cælésti voce Matríti fúerat accítus, Romæ se adjúnxit.

Ry. Amávit eum, p. [146].

LECTIO VI.

IN tirocínio ipso virtútum ómnium magíster habéri cœpit. Exactíssima in eo erat legum étiam mínimarum custódia, mundi contéptus singuláris, implacábile ódium sui; Dei vero amor tam ardens, ut corpus étiam sensim absúmeret. Jussus proptérea mentem a divínis rebus tantisper avértere, occurréntem sibi ubíque Deum írrito conátu fugiébat. Mira étiam próximos caritáte ampléxus, in públicis, quibus alácritè ministrábat, nosocomíis, contagiósam luem traxit. Qua lente consúptus, die, quem prædíxerat, undécimo Kaléndas Júlii, ætátis anno quarto et vigésimo jam inchoáto, cum ántea flagéllis cædi atque humili stratus mori postuláset, migrávit in cælum. Ibi eum sancta María Magdaléna de Pazzis tanta frui glória, Deo monstránte, vidit, quantam vix esse in cælo credidíset; ipsúmque sanctimónia insígnem et caritáte Mártyrem incógnitum fuisse prædicávit. Multis étiam magnisque cláruit miráculis. Quibus rite probá-tis, Benedíctus décimus tértius Sanctórum fastis angé-

trois, quatre et cinq heures, en complète immobilité, jusqu'à ce que l'une d'elle au moins se fût écoulée sans distraction. Pour prix de cette constance, il mérita une rare stabilité d'âme. Ignorant des vagabondages, son esprit avait pouvoir de demeurer fixé en Dieu comme en une perpétuelle extase. Pour s'attacher à Dieu seul, il triompha, par un rude combat qui dura trois ans, de la résistance que lui opposait son père, et ayant abandonné à son frère, ses droits sur l'héritage ancestral, il vint à Rome s'associer à la Compagnie de Jésus, vers laquelle il s'était senti appeler par une voix céleste, du temps qu'il résidait à Madrid.

R7. Le Seigneur l'a aimé, p. [146].

LEÇON VI.

DÈS son noviciat, on commença à le regarder comme un maître de vertu. Très exact dans l'observation des règles mêmes les plus minimes, dédaigneux du monde, ennemi implacable de son propre moi, il brûlait pour Dieu d'une telle ardeur d'amour, que peu à peu son corps s'y consumait. Aussi, en vint-on à lui prescrire de détourner pour un temps sa pensée des choses d'en-haut. Ce fut en vain ; ce Dieu qu'il s'efforçait de fuir, il le retrouvait partout. D'une admirable charité pour le prochain, c'est dans les hôpitaux publics, où il servait avec zèle les malades, qu'il contracta un mal contagieux. Lentement consumé par lui, au jour qu'il avait prédit, le onze des Calendes de Juin, au début de sa vingt-quatrième année, il s'en fut vers les cieux, après avoir demandé qu'on le flagellât et qu'on le laissât étendu sur le sol nu. Dieu le montra à Marie Madeleine de Pazzi, dans la jouissance d'une gloire telle, que la sainte n'aurait su imaginer ou concevoir qu'il y en eût de si grande au ciel. Elle fit connaître son extraordinaire sainteté et son martyr inconnu, le martyr de l'amour. Puis de nombreux miracles vinrent aussi le glorifier. Aussi, après examen canonique de ces miracles, Benoît XIII a inscrit aux fastes des Saints, cet enfant pur comme les anges, et l'a donné

licum júnem adscrípsit, atque innocéntiæ et castitátis exémpLAR simul et patrónum studiósæ præsertim juventúti dedit.

Ry. Iste homo, p. [147].

Pro hoc Festo simpliciato :

LECTIO IX.

ALOISIUS, Ferdinándi Gonzágæ Castelliónis Stiverórum marchiónis fílius, festináto propter vitæ perículum baptísimo, prius cælo quam terris nasci visus, primam illam grátiam tam constánter retínuit, ut in ea confirmátus crederétur. Novénis Floréntiæ ante aram beátæ Vírginis, quam paréntis loco semper hábuit, perpétuam virginitátem vovit ; eámque, insígni Dei benefício, nulla mentis aut córporis pugna tentátam servávit, homo proptérea sine carne, aut ángelus in carne mérito appellátus. Avíti principátus jure in fratrem transmísso, societáti Jesu Romæ se adjúnxit. In tirocínio ipso ómnium virtútum magíster habéri cœpit. In eo Dei amor erat tam ardens, ut corpus étiam sensim absúmeret. Mira étiam próximos caritáte ampléxus, in públicis, quibus alácritè ministrábat, nosocomíis, contagiósam luem traxit. Qua lente consúptus undécimo Kaléndas Júlii, ætátis anno quarto et vigésimo jam inchoáto, migrávit in cælum. Quem Benedictus décimus tértius inter Sanctos rétulit atque innocéntiæ et castitátis exémpLAR simul et patrónum studiósæ præsertim juventúti dedit.

IN III. NOCTURNO.

LECTIO VII.

Léctio sancti Evangélii secúndum Matthæum.

Cap. XXII, 29-40.

IN illo témpore : Respóndens Jesus ait Sadducæis : Errátis nesciétes Scriptúras neque virtútem Dei.

très spécialement à la jeunesse studieuse, comme un modèle d'innocence et de chasteté, en même temps qu'un protecteur.

Ry. Cet homme, p. [147].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

LOUIS, fils de Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione et d'Este, sembla naître au ciel avant de naître à la terre, car sa vie se trouvant en danger, on se hâta de le baptiser, et il garda avec tant de fidélité cette grâce du Baptême, qu'on l'y aurait cru confirmé. A l'âge de neuf ans, il fit à Florence, devant l'autel de la Bienheureuse Vierge qu'il considéra toujours comme sa mère, le vœu de perpétuelle virginité, et par une grâce insigne de Dieu, il la devait conserver, sans qu'aucune révolte de la chair ou de l'esprit vînt jamais l'éprouver. Aussi l'a-t-on appelé « Homme sans chair ou ange dans la chair. » Plus tard, il abandonna à son frère, ses droits sur l'héritage ancestral, pour venir à Rome s'adjoindre à la Compagnie de Jésus. Dès le noviciat, on commença de le regarder comme un maître de vertus. L'amour de Dieu était si ardent en lui, que, peu à peu, le corps s'y consumait. D'une charité admirable pour le prochain, c'est dans les hôpitaux publics où il servait avec zèle les malades, qu'il contracta ce mal contagieux qui devait l'emporter lentement. Le onze des Calendes de Juin, il immigra vers les cieux, à peine âgé de vingt-quatre ans. Benoît XIII, après l'avoir inscrit aux fastes des Saints, le donna tout spécialement à la jeunesse studieuse, comme son patron et le modèle de son innocence et de sa pureté.

AU III^{ème} NOCTURNE.

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon Matthieu.

Chapitre XXII, 29-40.

EN ce temps-là, Jésus répondit aux Sadducéens, leur disant : Vous errez, ne comprenant ni les Écritures,

In resurrectione enim neque nubent neque nubentur, sed erunt sicut Angeli Dei in cælo. Et reliqua.

Homilia sancti Joannis Chrysostomi.

Liber de Virginitate.

VIRGINITAS est bona : id ego quoque fateor. Atqui nuptiis etiam melior ; et istud tibi assentior : ac si libet, illud adjungam, tanto nuptiis eam prestare, quanto cælum terræ, quanto hominibus Angeli antecellunt ; ac, si quid præterea addendum est, etiam magis. Nam, si neque nubunt Angeli, neque uxorem ducunt, non etiam carne et sanguine coagmentati sunt ; in terris præterea non commorantur, non cupiditatum aut libidinum perturbationibus sunt obnoxii, non cibi indigent aut potus ; non sunt ejusmodi, ut eos dulcis sonus aut cantus mollis aut præclara species possit allicere ; nulla denique ejus generis illæcebra capiuntur.

Ry. Iste est, p. [148].

LECTIO VIII.

AT humanum genus, cum natura beatis illis mentibus inferius sit, omni vi studioque contendit, ut, quoad ejus fieri potest, illas assequatur. Quomodo ? Non nubunt Angeli ; at neque etiam virgo. Assistentes illi semper ad Deum, eidem inserviunt ; et istud ipsum virgo. Quod si virgines, quamdiu corporis onere deprimuntur, quemadmodum Angeli in cælum nequeunt ascendere ; illud eo vel maximo solatio compensant, quod modo spiritu et corpore sancti sint, cæli Regem recipiunt. Vidésne virginitatis præstantiam ? quomodo terrarum incolas sic afficiat, ut qui corpore vestiti sunt, eos incorporeis mentibus exæquet.

Ry. Sint lumbi, p. [149].

ni la puissance de Dieu. Car lors de la Résurrection, il n'y a plus d'époux, ni d'épouses, mais ils seront comme les anges dans le ciel. Et le reste.

Homélie de saint Jean Chrysostôme.

Du Livre de la Virginité.

LA virginité est bonne, j'en conviens avec toi ; et même, elle vaut mieux que le mariage, je te l'accorde volontiers ; et s'il est permis, j'ajouterai qu'elle est supérieure au mariage, autant que le ciel l'est à la terre, les anges aux hommes ; et si l'on pouvait encore ajouter quelque chose, je dirais encore plus. Car s'il n'y a ni épouses, ni époux parmi les anges, c'est qu'ils ne sont pas pétris, comme nous, de chair et de sang. Ils ne demeurent point sur terre ; ils ne sont pas sujets aux troubles des désirs et des passions. Ils n'ont pas besoin de manger et de boire. La caresse d'une voix, une molle harmonie, de belles formes, rien de tout cela qui les puisse séduire, car aucun des attraits de ce genre n'a prise sur eux.

R7. Voici celui qui, p. [148].

LEÇON VIII.

POUR inférieur qu'il soit en nature à ces bienheureux esprits, l'homme peut prétendre, par la tension de toutes ses forces, à leur ressembler dans la mesure du possible. Comment cela ? — Les anges ignorent le mariage corporel, et les vierges de même. Les anges, toujours en présence de Dieu, sont tout à son service, et les vierges aussi. Que si les vierges, tant que le poids du corps les tire par en bas, ne peuvent suivre les anges dans leurs célestes ascensions, ceci du moins leur est une compensation, et fort grande, de recevoir, pour autant qu'ils sont purs de corps et d'esprit, le Roi céleste. Vois-tu maintenant l'excellence de la virginité ? comment elle dispose les habitants de cette terre à éгалer, malgré le vêtement du corps, les esprits qui n'ont point de corps.

R7. Que vos reins soient ceints, p. [149].

LECTIO IX.

QUA enim, quæso, re differébant ab Angelis Elías, Eliséus, Joáannes, veri hi virginitátis amatóres? Nulla, nisi quod mortáli natúra constábant. Nam cétera si quis diligénter inquírat, hi níhilo minus affécti reperiéntur, quam beátæ illæ mentes : et idípsum quo inferióre conditióne vidéntur esse, in magna est eórum laude ponéndum. Ut enim terrárum incolæ, et ii qui essent mortáli natúra, possent ad illam virtútem vi et contentiÓne perveníre ; vide quanta eos fortitúdine, quanta vitæ ratiÓne præditos fuisse opórteat!

Vesperæ a Capitulo de sequenti.

DIE 22 JUNII

S. PAULINI, EPISCOPI ET CONFESSORIS

DUPLEX



Oratio.

DEUS, qui ómnia pro te in hoc sæculo relinquentibus, céntuplum in futúro et vitam ætérnam promisisti : concéde propítius ; ut, sancti Pontíficis Paulíni vestígiis inhæréntes, valeámus terréna despícere, et sola cæléstia desideráre : Qui vivis.

Et fit Commem. præced. : S. Aloisii, Conf.

Oratio.

CÆLESTIUM donórum distribútor, Deus, qui in angélico júvene Aloisio miram vitæ innocéntiam pari cum pœniténtia sociásti : ejus méritis et précibus

LEÇON IX.

EN quoi différaient-ils des anges, je le demande, Élie, Élisée, Jean, ces vrais amants de la virginité, sinon qu'ils étaient de nature mortelle? Car pour le reste, que si l'on cherche bien, on ne les trouvera en rien de sentiment inférieur à ces esprits bienheureux. Et même, ce en quoi ils paraissent d'une condition plus humble, doit leur être compté pour un grand mérite. Pour que des habitants de la terre puissent parvenir jusqu'à cette vertu, à force d'énergie et d'obstination, voyez quelle force a dû être la grâce directrice de leur vie.

Vêpres à Capitule, du suivant.

22 JUIN

SAINT PAULIN, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR

DOUBLE



Oraison.

O DIEU, à ceux qui abandonnent tout pour votre amour, vous avez promis, dans l'autre monde, le centuple et la vie éternelle : faites que suivant les traces du saint Pontife Paulin, nous méprisions les biens caducs de la terre, pour n'attacher nos désirs qu'à ceux du ciel. Vous qui vivez.

Mémoire du précédent : S. Louis. Conf.

Oraison.

O DIEU, qui distribuez les dons célestes, vous qui, en Louis de Gonzague, cet angélique adolescent, avez uni une admirable innocence à une pénitence non

concede ; ut, innocentem non secuti, poenitentem imitemur. Per Dominum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

Breve Pii X diei 18 Sept. 1908.

PONTIUS Meropius Anicius Paulinus, anno reparatae salutis trecentesimo quinquagesimo tertio, a clarissima civium Romanorum familia Burdigalae in Aquitania natus, acri fuit ingenio ac moribus suavibus. Ausonio magistro, eloquentiae ac poeseos laude excelluit. Praenobilis ac ditissimus, honorum cursum ingressus, florenti aetate, senatoria dignitate potitus est. Dein Italiam petiit consul, et Campaniam provinciam nactus, sedem Nolae statuit. Hic divino lumine tactus, ob caelestia signa, quae Felicis presbyteri Martyris sepulcrum illustrabant, verae Christi fidei, quam jam animo cogitabat, impensius adherere coepit. Fasces igitur ac securim nulla caede maculatam deposuit, et reversus in Galliam, variis aerumnis ac magnis terrarumque laboribus jactatus, oculo capitur ; sed a beato Martino Turonensis episcopo sanitati restitutus, lustralibus baptismatis aquis a beato Delphino Burdigalensi antistite abluitur.

R̄. Inveni, p. [117].

LECTIO V.

DIVITIIS quibus abundabat spretis, bona vendidit pretiumque pauperibus distribuit, et uxorem linquens Therasiam, mutata patria et ruptis vinculis carnis, in Hispaniam secessit, venerandam secutus ac

moins admirable, accordez-nous par ses mérites et sa prière, que n'ayant point suivi sa voie d'innocence, nous imitions au moins sa pénitence. Par Notre-Seigneur.

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

Du bref de Pie X en date du 18 septembre 1908.

PONTIUS Meropius Anicius Paulin naquit l'an du salut trois cent cinquante-trois, d'une famille de haute noblesse romaine, immigrée à Bordeaux en Aquitaine. Esprit pénétrant et caractère charmant, il eut pour maître Ausone, et manifesta dans l'éloquence et la poésie un talent remarquable. De grande noblesse et fort riche, il entra dans la carrière des honneurs, et à la fleur de l'âge, il fut revêtu de la dignité sénatoriale. Puis il partit pour l'Italie, comme Consul et, chargé du gouvernement de la Province de Campanie, il se fixa à Nole. Là, touché par la lumière de la grâce, à l'occasion des miracles qui illustraient le tombeau de saint Félix, prêtre martyr, il commença d'adhérer plus vivement à la vraie foi du Christ, qu'il méditait déjà en son esprit. Il déposa donc les faisceaux et la hache consulaire qu'aucune exécution capitale n'avait jamais maculée. Il revint en Gaule ; ballotté par diverses épreuves et de grands labeurs, sur terre et sur mer, il perdit un œil ; mais guéri par le bienheureux Martin, évêque de Tours, il fut régénéré dans les eaux lustrales du baptême, par le bienheureux Delphin, évêque de Bordeaux.

R̄. J'ai trouvé, p. [117].

LEÇON V.

PLEIN de mépris pour les richesses qu'il possédait en abondance, il vendit alors ses biens et en distribua le prix aux pauvres, et quittant sa femme Theresia, il changea de patrie, brisa les liens de la chair et se retira en Espagne, se vouant à la pauvreté sacrée du Christ,

toto sibi pretiosiórem orbe Christi paupériem. Barcinóne dum Sacris devóte astáret, solémni die Domínicæ Nativitátis, repentinó admirátæ plebis tumúltu corréptus, ac frustra relúctans, a Lampídio episcopo présbyter ordinátur. Inde redit in Itáliam, et Nolæ, quo sancti Felícis religióne ductus fúerat, penes illius sepúlcrum monastérium cóndidit, et adscítis sóciis cœnobíticam vitam aggréditur. Hic vir, jam senatória et consulári dignitáte præclárus, stultítiam Crucis ampléxus, toto fere orbe admiránte, vili indútus túnica, vigílias inter ac jejúnia, in assídua cæléstium rerum contemplatióne dies noctésque defíxus manébat. Sed, percrescénte sanctimóniæ fama, ad Nolánum episcopátum evéhitur, atque eódem in pastoráli múnere obeúndo, miránda pietátis, sapiéntiæ ac potíssimum caritátis exémpla relíquit.

Ry. Pósui, p. [118].

LECTIO VI.

HÆC inter, sapiéntia reférta, de religióne ac fide pertractántia edíderat scripta, sæpe étiam númeris indúlgens concínnis carmínibus Sanctórum acta concelebráverat, summam christiáni poétæ famam adéptus. Quotquot sanctitáte ac doctrína præstantíssimi viri eo témpore erant, tot sibi amicítia atque admiratióne devínxit. Quamplúrimi ad eum, ceu ad christiánæ perfectiόνis magístrum, undequáquam confluébant. Vastáta a Gothis Campánia, facultátem omnem, ne relíctis quidem sibi rebus ad vitam necessariis, in aléndos páuperes et captívos rediméndos cóntulit. Póstea vero, Vándalis eásdem regiónes infestántibus, cum ab eo pósceret vídua ut fílium sibi redímeret ab hóstibus captum; consúptis bonis ómnibus in officio pietátis, se ipsum pro illo tradit in

plus précieuse à ses yeux que l'univers entier. A Barcelone, tandis qu'il assistait dévotement à la sainte Messe, au jour solennel de la Nativité du Seigneur, le peuple saisi d'admiration s'empara tumultueusement de sa personne, et, malgré sa résistance, il dut recevoir l'ordination sacerdotale de l'évêque Lampidius. Puis il retourna en Italie. Sa dévotion à saint Félix le ramena à Nole, et tout près du tombeau du saint, il fonda un monastère, s'associa des compagnons et mena avec eux la vie cénobitique. Cet homme, illustre déjà par la dignité sénatoriale et celle du consulat, embrassa la folie de la croix, et, à l'étonnement quasi universel, revêtu d'une pauvre tunique, veillant et jeûnant, il passait ses jours et ses nuits, abîmé dans la contemplation ininterrompue des choses célestes. Mais la renommée de sa sainteté allant croissant, il fut élevé sur le siège épiscopal de Nole, où il donna, dans l'accomplissement de cette tâche pastorale, d'admirables exemples de piété, de science, et surtout de charité.

Ry. J'ai mis, p. [118].

LEÇON VI.

ENTRE temps il avait publié des écrits pleins de sagesse, traitant de la religion et de la foi. Souvent même, cédant à son goût pour les vers, il célébra en des chants d'une pure élégance, les actes des Saints, méritant ainsi la réputation d'un grand poète chrétien. De tout ce qu'il y a d'hommes éminents en sainteté et en science à cette époque-là, il conquit l'estime et l'amitié. Et l'on affluait vers lui de toutes parts, comme à un maître de perfection chrétienne. Quand la Campanie fut ravagée par les Goths, il consacra tout ce qu'il possédait, sans même se réserver l'indispensable, à nourrir les pauvres et racheter les captifs. Plus tard, ce furent les Vandales qui dévastèrent ces régions. Un jour, une veuve le supplie de lui racheter son fils pris par les ennemis. Paulin, qui a épuisé toutes ses ressources en œuvres de miséricorde, se constitue lui-même prisonnier, et chargé de fers,

servitútem, atque in víncula conjéctus in Africam rápitur. Tandem, non sine præsentí Dei ope, libertáte donátus et Nolam revérsus, diléctum ovíle bonus pastor revísit; ibíque annum agens septuagésimum octávum ætátis suæ, placidíssimo éxitu obdormívit in Dómino. Corpus, prope sancti Felícis sepúlcrum cónditum, póstea, Longobardórum témpore, Benevéntum, atque, Ottóne tértio imperatóre, Romam ad basílicam sancti Bartholomæi ad ínsulam Tiberínam translátum fuit. Pius vero Papa décimus jussit sacras Paulíni exúvias Nolæ restítui, et festum ipsíus ad ritum dúplicem pro univérssa Ecclésia evéxit.

Ry. Iste est, p. [118].

Pro hoc Festo simplicitato :

LECTIO IX.

PAULINUS, anno reparátæ salutis trecentésimo quinquagésimo tértio a claríssima cívium Romanórum familia Burdígalæ natus, senatória dignitate potítus est. Nolæ consul renunciátus, divíno lúmine tactus consulátum dimísit, et, Burdígalam revérsus, a beáto Delphíno baptizátus est. Dein, bonórum quibus abundábat prétió paupéribus distribúto, in Hispániam secéssit, ubi présbyter ordinátur. Nolam cum rediísset, penes sancti Felícis sepúlcrum monastérium cóndidit, sociisque adscítis, cœnobíticam vitam eámque arctíssimam est aggréssus. Percrescénte ejus sanctimóniæ fama, ad Nolánum episcopátum evéhitur, quo in múnere admiránda pietátis, paciéntiæ ac potíssimum caritátis exémpla reliquit. Multa ad sacram doctrínam pertinéntia scripsit, atque ínsuper eloquéntiæ et poéseos laude excélluit. Vastáta a Gothis Campánia, facultates omnes in aléndos páuperes et captívos rediméndos cóntulit. Póstea vero, Vándalis

il est emmené en Afrique. Il fut cependant rendu à la liberté, non sans le secours visible de Dieu, et il retourna à Nole où le bon pasteur retrouva ses brebis chéries. C'est là, que dans sa soixante-dix-huitième année, il s'endormit très sereinement dans le Seigneur. Son corps fut enseveli près du tombeau de saint Félix. Dans la suite, à l'époque des Lombards, il fut transféré à Bénévent, puis, sous le règne de l'empereur Othon III, à Rome, dans la basilique de Saint-Barthélemy, en l'île du Tibre. Mais le Pape Pie X ordonna que les reliques sacrées de Paulin soient rendues à Nole, et c'est lui qui éleva sa fête au rit double pour l'Église universelle.

R7. Voici celui qui, p. [118].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

PAULIN, né l'an du salut trois cent cinquante-trois, d'une famille de haute noblesse romaine immigrée à Bordeaux, s'éleva jusqu'à la dignité sénatoriale. Nommé consul à Nole, il y fut touché par la lumière de la grâce. Renonçant à son consulat, il retourna à Bordeaux et y fut baptisé par le bienheureux Delphin. Ensuite, ayant distribué aux pauvres le prix des biens qu'il possédait en abondance, il se retira en Espagne où il fut ordonné prêtre. Revenu à Nole, il fonda un monastère près du tombeau de saint Félix, et s'étant adjoint des compagnons, il entreprit d'y mener la vie cénobitique, sous son mode le plus austère. Mais la renommée de sa sainteté allait grandissant ; on l'éleva sur le siège épiscopal de Nole, charge dans laquelle il laissa d'admirables exemples de piété, de science et surtout de charité. Il composa beaucoup d'écrits traitant de la doctrine sacrée et s'acquît un grand renom dans l'éloquence et la poésie. Quand la Campanie fut ravagée par les Goths, il consacra tous ses biens à nourrir les pauvres et racheter les captifs. Plus tard, lorsque les Vandales ravagèrent ce même pays,

eásdem regiónes infestántibus, cum nil ámplius erogándum habéret, se ipsum pro filio cujúsdam víduæ in servitútem trádidit, et in Africam ductus est. Tandem, Dei ope libertáte donátus, Nolæ placidíssimo éxitu obdormívit in Dómino.

IN III. NOCTURNO.

LECTIO VII.

Léctio sancti Evangélii secúndum Lucam.

Cap. XII, 32-34.

IN illo témpore : Dixit Jesus discíplis suis : Nolíte timére, pusillus grex, quia complácuit Patri vestro dare vobis regnum. Et réliqua.

Homíla sancti Paulíni Epíscopi.

Sermo, alias Epístola 34 de Gazophylacio.

POTUERAT, dilectíssimi, Dóminus omnípotens æque univérso divites fácere, ut nemo indigéret áltero ; sed infinítæ bonitátis consílio sic parávit miséricors et miserátor Dóminus, ut tuam in illis mentem probet. Fecit míserum, ut agnósceret misericórdem ; fecit ínopem, ut exercéret opuléntum. Matéria divitiárum tibi est fratérna paupértas, si intélligas super egénium et páuperem, nec tibi tantum hábeas quod accepísti ; quia ídeo et illíus partem tibi in hoc sáeculo cóntulit Deus, ut tibi debéret quidquid de suis donis tuo voluntário afféctu indigéntibus obtulísses, ac te vicíssim in æténa die de illíus parte ditáret. Per ipsos enim nunc áccipit Christus, et tunc pro ipsis repéndet.

Ry. Amávit eum, p. [122].

n'ayant plus rien à dépenser, il se livra lui-même en esclavage pour le fils d'une veuve et fut conduit en Afrique. Enfin, rendu à la liberté par la grâce de Dieu, il revint à Nole où il devait s'endormir tout paisiblement dans le Seigneur.

AU III^{ème} NOCTURNE.

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon saint Luc.

Chapitre XII, 32-34.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Ne craignez point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Et le reste.

Homélie de saint Paulin, Évêque.

Sermon ou Lettre 34 sur la Chambre du Trésor.

LE Seigneur tout-puissant aurait pu nous rendre tous également riches, de façon que personne n'eût besoin d'un autre, mais par un dessein d'infinie bonté, le Seigneur miséricordieux et compatissant disposa toutes choses de manière à y éprouver ton cœur. Il a fait le malheureux pour connaître qui est miséricordieux ; il a fait le pauvre pour donner à l'homme opulent l'occasion de se dépenser. La matière pour l'usage des richesses, c'est pour toi la pauvreté de ton frère, *si tu as l'intelligence de l'indigent et du pauvre*¹ et ne gardes pas pour toi ce que tu as reçu ; car Dieu t'a confié la part de ton frère en ce monde, dans le désir de te devoir ce que tu auras offert spontanément de ses dons aux indigents, et pour t'enrichir en retour, de la part de ton frère, au jour de l'éternité. Car maintenant, c'est par ses pauvres que le Christ reçoit, et dans l'éternité, c'est lui qui rendra pour eux.

R7. Le Seigneur l'a aimé, p. [122].

LECTIO VIII.

BEFICE esuriéntem ánimam, et non timébis in die malo ab ira superventúra. Beátus enim (inquit), qui intélligit super egénum et páuperem, in die malo liberábit eum Dóminus. Operáre igitur et éxcole hanc regiónem terræ tuæ, frater, ut gérminet tibi frugem fértilem, plenam ádipe fruménti, magno cum fænore centésimum tibi fructum multiplicáti séminis afferéntem. In hujus vel possessionís vel negotiatiónis appetítum et stúdiúm sancta et salutáris est avarítia ; nam talis cupíditas, quæ regnum cæléste merétur et bonum perénne desíderat, radix bonórum est. Tales igitur divítias concupíscite, et hujúsmodi possidéte patrimónium, quod in centénos fructus vobis créditor pénsitet, ut vestros quoque vobíscum bonis perénnibus augeátis herédes. Posséssio enim hæc vere magna et pretiósá est, quæ possessórem suum non cúmulo sæculári ónerat, sed réditu ditat ætérno.

Ry. Sint lumbi, p. [123].

Si hodie fuerit Sabbatum, Lectio IX de Homilia Vigilæ anticipatæ S. Joannis Baptistæ, et ejus Commemoratio ad Laudes, ut die sequenti notatur. Alias :

LECTIO IX.

VERUM, dilectíssimi, non solum ut bona ætérna quærátis, sed ut mala innúmera vitáre mereámini, præsénti sollicitúdi-ne et sédula operatióne justítie providéte. Magno enim adjutório atque præsidio nobis opus est, et multárum atque indeficiéntium oratiónum patrocíniis indigémus. Adversárius enim noster non quiéscit, et in nostrum pérvigil hostis intéritum óbsidet omnes vias nostras. Multæ prætérea nobis in hoc sæculo cruces, innúmera discrímína, morbórum labes, fébrium ignes et dolórum tela gras-

LEÇON VIII.

DONNE à manger à qui a faim, et tu ne craindras pas la colère à venir, au jour mauvais. Car *bienheureux*, dit le Seigneur, *celui qui a l'intelligence de l'indigent et du pauvre : au jour mauvais, le Seigneur le délivrera.* Travaille donc et cultive avec soin cette partie de ta terre, mon frère, afin qu'elle te donne des épis chargés, pleins de fleur de froment, t'apportant, avec grand profit, le fruit d'une semence multipliée au centuple. Dans le désir et le recherche de pareilles richesses et d'un tel commerce, il y a une sainte et salutaire avarice. Car cette avarice, qui mérite le royaume du ciel et le bien éternel, est la racine de tous les biens. Convoitez donc de telles richesses et possédez ce patrimoine que le créancier doit vous payer en fruits centuplés, afin d'accroître, pour vos héritiers en même temps que pour vous-mêmes, ces biens impérissables. Car cette possession est vraiment grande et précieuse, qui n'accable pas son maître d'un fardeau temporel, mais l'enrichit d'intérêts éternels.

Ry. Que vos reins soient ceints, p. [123].

Si ce jour est un Samedi, on dit pour IX^e Leçon l'Homélie de la Vigile anticipée de S. Jean-Baptiste, et l'on en fait Mémoire à Laudes, comme il est indiqué au jour suivant. Les autres jours :

LEÇON IX.

VEILLEZ donc, frères très chers, non seulement à rechercher les biens éternels, mais à mériter d'éviter des maux sans nombre, avec une sollicitude de tous les instants et une pratique jalouse de la justice, car nous avons besoin d'une protection et d'un secours puissants, et il nous faut nous appuyer sur des prières nombreuses et incessantes. Car notre adversaire ne se repose point, et l'ennemi, qui veille à notre perte, assiège toutes nos voies. Bien d'autres croix encore nous attendent en ce siècle : périls sans nombre, abatement des maladies, fièvres brûlantes et flèches des douleurs s'acharnent sur

sántur in ánimas, cupiditátum faces accendúntur ; ubíque præténti latent láquei, úndique stricti horrent gládii, inter insídias et pugnas vita transígitur, et per ignes dolóso cíneri suppositos ambulámus. Igitur, priúsqvam in áliquam tantárum ægritúdinum labem casu vel mérito actus incúrras, festína médico suscéptus et carus fieri, ut in témpore necessitátis parátum hábeas remédium salútis. Aliud est, quando tu solus oras pro te ; et áliud, quando multitúdo pro te apud Deum trépidat.

DE 23 JUNII
IN VIGILIA S. JOANNIS BAPTISTÆ

●

Officium fit de Feria, ut in Ordinario et Psalterio, præter Lectiones et Orationem, quæ dicuntur ut infra, cum Responsoriiis tamen de Feria currenti, ut in Proprio de Tempore.

Ad Nocturnum vero in Feria IV tres ultimæ Antiphonæ cum suis Psalmis, et ad Laudes in qualibet Feria Antiphonæ omnes et Psalmi sumuntur de 2 loco ; ad Primam additur quartus Psalmus, ut in Psalterio notatur, et ad omnes Horas dicuntur Preces feriales, ut in Ordinario.

LECTIO I.

Léctio sancti Evangélii secúndum Lucam.

Cap. I, 5-17.

FUIT in diébus Heródis, regis Judææ, sacérdos quidam, nómine Zacharías, de vice Abía et uxor illús de filiábus Aaron, et nomen ejus Elísabeth. Et réliqua.

nos âmes ; les flammes des passions s'allument ; partout se tendent des pièges secrets ; partout des glaives tirés se brandissent ; la vie se passe parmi les embûches et les combats, et nous marchons sur des feux que couvre une cendre fallacieuse. C'est pourquoi, avant que le hasard ou votre volonté propre vous expose à de si grands fléaux, hâtez-vous de devenir agréables et chers au Médecin, afin de trouver tout prêt le remède salutaire au temps de la tribulation. Autre chose est de prier seul pour vous-même ; autre chose d'avoir une multitude d'intercesseurs s'empressant pour vous auprès de Dieu.

23 JUIN
VIGILE DE SAINT JEAN-BAPTISTE



On fait l'office de la Férie, comme à l'Ordinaire et au Psautier, excepté les Leçons et l'Oraison qui sont propres, et indiquées plus loin. Les Répons sont de la Férie occurrente, comme au Propre du Temps. Si la Vigile tombe le Mercredi, on prend, au Nocturne, les trois dernières Antiennes, avec leurs Psaumes, et, à Laudes, les Antiennes et les Psaumes indiqués en second lieu. A Prime, on ajoute le 4^e Psaume comme c'est indiqué au Psautier. A toutes les Heures on dit les prières fériales comme à l'Ordinaire.

LEÇON I.

Lecture du saint Évangile selon saint Luc.

Chapitre I, 5-17.

AUX jours d'Hérode, roi de Judée, il y eut un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia ; et son épouse, d'entre les filles d'Aaron, s'appelait Élisabeth. Et le reste.

Homilía sancti Ambrósii Epíscopi.

Liber 1 in Lucam.

DOCET nos Scriptúra divína non solum mores in iis qui prædicábiles sunt, sed étiam paréntes oportére laudári; ut véluti transmíssa immaculátæ puritátis heréditas in iis, quos vólumus laudáre, præcéllat. Quæ enim ália inténtio hoc loco sancti Evangelístæ, nisi ut sanctus Joánnes Baptísta nobilitétur paréntibus, miráculis, móribus, múnere, passióne? Sic étiam sancti Sámuel mater Anna laudátur; sic Isaac a paréntibus nobilitátem pietátis accépit, quam pósteris derelíquit. Sacérdos ítaque Zachariás, nec solum sacérdos, sed étiam de vice Abía, id est, nóbilis inter superióres famílias.

LECTIO II.

ET uxor, inquit, illi de filiábus Aaron. Non solum ígitur a paréntibus, sed étiam a majóribus sancti Joánnis nobílitas propagátur, non sæculári potestáte sublímis, sed religiónis successióne venerábilis. Tales enim majóres habére débuit prænúntius Christi; ut non repénte concéptam, sed a majóribus accéptam et ipso infúsam jure natúræ, prædicáre fidem Domínicí viderétur advéntus. Erant, inquit, ambo justí ante Deum, incedéntes in ómnibus mandátis et justificaciónibus Dómini sine queréla. Quid ad hoc réferrunt qui, peccátis suis solátia præferéntes, sine peccátis fréquentibus hómínem putant esse non posse; et utúntur versículo, quia scriptum est in Job: Nemo mundus a sorde, nec si uníus diéi vita ejus sit in terra?

Homélie de saint Ambroise, évêque.

Livre I sur Luc.

L'ÉCRITURE nous enseigne qu'il faut louer non seulement la vie, mais encore les parents de ceux qu'on doit glorifier. Ainsi présentée, comme un héritage de pureté sans tache, transmis à ceux que nous voulons louer, leur vertu en paraîtra plus éclatante. Car dans ce passage, quelle autre intention le saint Évangéliste a-t-il pu avoir si ce n'est celle de montrer la noblesse de saint Jean-Baptiste en ses parents, en ses miracles, en sa vertu, en sa mission, en sa passion? C'est dans la même intention qu'est louée Anne, mère du saint Samuel; c'est aussi pour cela, qu'Isaac est dit avoir reçu de ses parents, cette noblesse de la sainteté qu'il a léguée à sa postérité. Donc Zacharie était prêtre et non seulement prêtre, mais de la classe d'Abia, c'est-à-dire de la noblesse des plus grandes familles.

LEÇON II.

ET son épouse, est-il dit, *était des filles d'Aaron*. Ce n'est donc pas seulement aux parents, mais aux ancêtres de saint Jean, que remonte sa noblesse; et elle n'était pas due à une puissance séculière, mais à une vénérable transmission de charges sacerdotales. Voilà bien les ancêtres qu'il fallait au Précurseur du Christ pour qu'il parût prêcher la foi à l'avènement du Seigneur non pas comme une idée subitement conçue, mais comme une vérité héritée de ses pères et mise en son cœur par une loi de nature. *Ils étaient, dit l'Évangéliste, tous deux justes devant Dieu, marchant irréprochables, dans la voie de tous les commandements et des justes prescriptions du Seigneur.* Que répondront à cela ceux qui, pour donner des excuses à leurs péchés, prétendent qu'il est impossible à l'homme de vivre sans fautes fréquentes? Ils s'appuient sur un petit verset du Livre de Job : *Personne n'est exempt de tache, même si sa vie n'a été que d'un jour sur terre*¹.

1. Job. XIV, 4. Version des Septante.

LECTIO III.

QUIBUS respondendum est, prius ut quid sit hómí-
nem sine peccáto esse, definiant : utrum num-
quam omníno peccásse, an desísse peccáre. Si enim
hoc putant sine peccáto esse ,numquam omníno pec-
cásse ; et ipse conséntio. Omnes enim peccavérunt,
et egent glória Dei. Sin autem eum qui véterem erró-
rem corréxerit et in eam se vitæ transformáverit
qualitátem, ut témperet a peccáto, negant abstinére
a delíctis : non possum in eórum conveníre sentén-
tiam, cum legámus, quia Sic Dóminus diléxit Ecclé-
siam, ut exhíbeat ipsam sibi gloriósam, et non habén-
tem máculam, aut rugam, aut áliquíd ejúsmodi ; sed
ut sit sancta et immaculáta.

Oratio.

PRÆSTA, quæsumus, omnipotens Deus : ut família
tua per viam salútis incédát ; et beáti Joánnis
Præcursóris hortaménta sectándo, ad eum quem præ-
dixit, secúra pervéniat, Dóminum nostrum Jesum
Christum, Fílium tuum : Qui tecum.

Vesperæ de sequenti.



LEÇON III.

POUR leur répondre, il faut leur demander d'abord de définir ce qu'est un homme sans péché. Est-ce un homme qui n'a jamais péché du tout, ou qui a cessé de pécher? Car s'ils pensent qu'être sans péché, c'est n'avoir jamais commis un péché; j'y consens. Car *tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu*¹. Mais voilà un pécheur qui a corrigé ses anciens errements, qui a transformé sa vie et qui se garde du péché. S'ils nient que cet homme puisse désormais s'abstenir de pécher, alors je ne puis partager leur opinion, car nous disons : *Le Christ a tant aimé l'Église, qu'Il l'a fait paraître devant lui, glorieuse, sans tache ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée*².

Oraison.

FAITES, nous vous le demandons, ô Dieu tout-puissant, que votre famille marche dans la voie du salut et qu'en suivant les exhortations du bienheureux Jean le Précurseur, elle arrive en sécurité à celui qu'il a annoncé. Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui avec vous...

Vêpres du suivant.



2. Ephés. V, 25.

DIE 24 JUNII

IN NATIVITATE S. JOANNIS BAPTISTÆ

DUPLEX I CLASSIS
CUM OCTAVO COMMUNI



IN I. VESPERIS

Ant. 1. Ipse præbit * ante illum in spíritu et virtúte
Elíæ paráre Dómino plebem perféctam.

Psalmi de Dominica, p. 45 et loco ultimi
Ps. 116 : Laudáte Dóminum omnes gentes,
p. 73.

2. Joánnes * est nomen ejus : vinum et síceram
non bibet, et multi in nativité ejus gaudébunt.

3. Ex útero senectútis * et stérili Joánnes natus
est, præcúrsor Dómini.

4. Iste puer * magnus coram Dómino : nam et
manus ejus cum ipso est.

5. Nazaræus * vocábitur puer iste : vinum et síce-
ram non bibet, et omne immúndum non manducábit
ex útero matris suæ.

Capitulum. — *Is. XLIX, 1.*

AUDITE, insulæ, et atténdite, pópuli de longe :
Dóminus ab útero vocávit me, de ventre matris
meæ recordátus est nóminis mei.

Hymnus.

UT queant laxis resonáre fibris
Mira gestórum fámuli tuórum,
Solve pollúti lábii reátum,
Sancte Joánnes.

24 JUIN

NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE

DOUBLE 1^{re} CLASSE
AVEC OCTAVE COMMUNE



AUX 1^{ères} VÊPRES

Ant. Il marchera devant le Seigneur, dans l'esprit et la vertu d'Élie, pour lui préparer un peuple parfaitement disposé.

Psaumes du Dimanche, p. 45, en remplaçant le dernier par le Ps. 116 : Qu'elles louent Yahwéh, toutes les nations, p. 73.

2. Jean est son nom ; il ne boira ni vin de raisin, ni vin de dattes, et beaucoup se réjouiront de sa naissance.

3. D'un sein vieilli et stérile, est né Jean, Précurseur du Seigneur.

4. Cet enfant est grand devant le Seigneur, car la main du Seigneur est avec lui.

5. Nazaréen sera appelé cet enfant ; il ne boira ni vin de raisin, ni vin de dattes et ne mangera rien d'impur dès le sein de sa mère.

Capitule. — *Isaïe XLIX, 1.*

ECOUTEZ, îles, et soyez attentifs, peuples lointains. Le Seigneur m'a appelé dès ma conception et a pensé à mon nom, dès le sein de ma mère.

Hymne.

POUR qu'ils puissent tout à l'aise chanter
Les merveilles de tes actes, tes serviteurs,
Libère de leur péché, leurs lèvres souillées
O saint Jean!

Núntius celso véniens Olýmpo,
Te patri magnum fore nascitúrum,
Nomen, et vitæ sériem geréndæ
Ordine promit.

Ille promíssi dúbius supérni,
Pérdidit promptæ módulos loquélæ ;
Sed reformásti génitus peréemptæ
Organa vocis.

Ventris obstrúso récubans cubíli
Sénseras Regem thálamó manéntem ;
Hinc parens nati méritis utérque
Abdita pandit.

Sit decus Patri, genitæque Proli,
Et tibi, compar utriúsque virtus,
Spíritus semper, Deus unus omni
Témporis ævo. Amen.

Ψ. Fuit homo missus a Deo. R̄. Cui nomen erat Joánnes.

Ad Magnif. Ant. Ingréssó * Zacharía templum Dómini, appáruit ei Gábriel Angelus stans a dextris altáris incénsi.

Oratio.

DEUS, qui præsentem diem honorábilem nobis in beáti Joánnis nativité fecísti : da pópulis tuis spirituálium grátiam gaudiórum ; et ómnium fidélium mentes dírige in viam salútis ætérnæ. Per Dóminum.

AD MATUTINUM

Invit. Regem Præcursóris Dóminum, * Veníte, adorémus.

Un messenger venant du haut de l'Olympe
T'annonce à ton père, comme devant naître grand.
Ton nom et la suite des actes de ta vie.
Sagement, il les dit.

Ton père hésitant sur l'oracle d'en-haut
Perdit la facilité de syllaber son dire ;
Mais sitôt né, tu lui rendis l'organe
De sa voix perdue.

Reposant au secret du sein maternel,
Tu as senti le Roi encore au lit nuptial¹,
C'est pourquoi tes parents, par mérite du fils
Révèlent des mystères.

Que gloire soit au Père et au Fils engendré
Et à toi leur égal, vertu de l'un et l'autre,
Esprit qui est toujours un seul Dieu avec eux
En tout le cours des temps. Ainsi soit-il.

℣. Il y eut un homme envoyé de Dieu. ℞. Dont le nom était Jean.

A Magnif. Ant. Zacharie étant entré dans le temple du Seigneur, l'ange Gabriel lui apparut se tenant à la droite de l'autel des parfums.

Oraison.

O DIEU, qui nous faites honorer en ce jour la naissance du bienheureux Jean, donnez à vos peuples la grâce des joies spirituelles et dirigez les esprits de tous les fidèles dans la voie du salut éternel. Par Notre-Seigneur.

A MATINES

Invit. Au Roi Seigneur du Précurseur * Venez, offrons l'adoration.

1. Au sein de sa mère où la divinité épousa l'humanité.

Hymnus.

INTRA desérti téneris sub annis,
Cívium turmas fúgiens petísti,
Ne levi posses maculáre vitam
Crímine linguæ.

Præbuit durum tégumen camélus
Artubus sacris, stróphium bidéntes ;
Cui latex haustum, sociáta pastum
Mella locústis.

Céteri tantum cecinére Vatum
Corde præsógo jubar affutúrum ;
Te quidem mundi scelus auferéntem
Índice prodis.

Non fuit vasti spátium per orbis
Sánctior quisquam génius Joánne,
Qui nefas sæcli méruiť lavántem
Tíngere lymphis.

Sit decus Patri, genitæque Proli,
Et tibi, compar utriúsque virtus,
Spíritus semper, Deus unus omni
Témporis ævo. Amen.

IN I. NOCTURNO.

Ant. 1. Priúsqvam te formárem * in útero, novi te ;
et ántequam progredederís, sanctificávi te.

Psalmi pro tribus Nocturnis de Comuni
unius Conf. Pont., pp. [109] et sq. ; præter
ultimum, ut notetur infra.

2. Ad ómnia quæ mittam te, * dicit Dóminus, ibis :
ne tíneas, et quæ mandávero tibi, loquerís ad eos.

3. Ne tíneas * a fácie eórum, quia ego tecum sum,
dicit Dóminus.

¶. Fuit homo missus a Deo. R̄. Cui nomen erat
Joáannes.

Hymne.

LES grottes du désert, dès tes tendres années,
Tu les cherches fuyant les foules des cités,
Pour garder mieux ta vie, de la moindre souillure
D'un péché de la langue.

Le chameau te fournit le dur tissu qui couvre
Tes membres sacrés, les brebis, la ceinture,
L'eau, voilà ta boisson, pour nourriture, tu mêles
Le miel aux sauterelles.

Les autres prophètes n'avaient pu que chanter,
D'un cœur inspiré, l'étoile de l'avenir ;
Mais toi, celui qui lève le péché du monde,
Du doigt, tu le montres.

Non, jamais il ne fut, dans le vaste univers,
Plus saint enfant que ce Jean
Qui mérita de donner à qui lave le monde
Le baptême d'eau.

Que gloire soit au Père et au Fils engendré,
Et à toi leur égal, vertu de l'un et l'autre,
Esprit qui est toujours un seul Dieu avec eux,
En tout le cours du temps.

AU 1^{er} NOCTURNE.

Ant. 1. Avant de t'avoir formé dans le sein, je t'ai
connu ; et avant que tu aies vu le jour, je t'ai sanctifié.

Les Psaumes des trois Nocturnes se prennent au Commun d'un Conf. Pont., pp. [109] et sq. excepté le dernier, comme on le dira plus loin.

2. Partout où je t'enverrai, dit le Seigneur, tu iras ; ne crains pas ; et tout ce que je t'ordonnerai, tu le leur diras.

3. N'aie pas peur devant eux, car moi, je suis avec toi, dit le Seigneur.

℣. Il y eut un homme envoyé de Dieu. ℞. Dont le nom était Jean.

LECTIO I.

Incipit liber Jeremiæ Prophætæ.

Cap. I, 1-10; 17-19.

VERBA Jeremiæ filii Helciæ, de sacerdotibus, qui fuérunt in Anathoth, in terra Bénjamin. Quod factum est verbum Dómini ad eum in diébus Josiæ filii Amon regis Juda, in tértio décimo anno regni ejus. Et factum est in diébus Jóakim filii Josiæ regis Juda usque ad consummationem undécimi anni Sedeciæ filii Josiæ regis Juda, usque ad transmigratióem Jerúsalem, in mense quinto. Et factum est verbum Dómini ad me, dicens : Priúsquam te formárem in útero, novi te : et ántequam exíres de vulva, sanctificávi te, et Prophétam in géntibus dedi te.

R̄. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joáannes : * Hic venit in testimónium, ut testimónium perhibéret de lúmine, et paráret Dómino plebem perféctam. V̄. Erat Joáannes in desérto prædicans baptismum pœnitentiæ. Hic.

LECTIO II.

ET dixi, A a a, Dómine Deus : Ecce nescio loqui, quia puer ego sum. Et dixit Dóminus ad me : Noli dícere, Puer sum : quóniam ad ómnia, quæ mittam te, ibis : et univérsa, quæcúmque mandávero tibi, loquéris. Ne tímeas a fácie eórum : quia tecum ego sum, ut éruam te, dicit Dóminus. Et misit Dóminus manum suam, et tétigit os meum : et dixit Dóminus ad me : Ecce dedi verba mea in ore tuo : ecce constítui te hódie super gentes, et super regna, ut evéllas, et déstruas, et dispérdas, et díssipes, et ædífices, et plantes.

R̄. Elísabeth Zachariæ magnum virum génuít, Joánnem Baptístam, præcursórem Dómini : * Qui viam

LEÇON I.

Commencement du livre du Prophète Jérémie.

Chapitre I, 1-10; 17-19.

PAROLLES de Jérémie, fils d'Helcias, un des prêtres qui demeuraient à Anatoth, dans la terre de Benjamin. La parole du Seigneur lui fut adressée aux jours de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, en la treizième année de son règne, et elle le fut aux jours de Joachim, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la déportation de Jérusalem, au cinquième mois. La parole du Seigneur me fut donc adressée pour me dire : « Avant de te former dans le sein [de ta mère], je t'ai connu ; et avant que tu en eusses franchi la porte, je t'ai sanctifié et je t'ai donné prophète aux nations.

R/. Il y eut un homme envoyé de Dieu ; son nom était Jean. * Il vint pour le témoignage, pour rendre témoignage à la lumière et pour préparer au Seigneur un peuple bien disposé. V. Jean était dans le désert prêchant un baptême de pénitence. Il vint.

LEÇON II.

ET je dis : « A, a, a, Seigneur Dieu ; voyez, je ne sais point parler, car je suis un enfant. » Et le Seigneur me dit : « Ne dis pas : je suis un enfant ; car partout où je t'enverrai, tu iras ; et tout ce que je t'ordonnerai, tu le diras. N'aie pas peur devant eux, car moi je suis avec toi pour te délivrer, dit le Seigneur. » Et le Seigneur étendit sa main et toucha ma bouche ; et le Seigneur me dit : « Voilà j'ai mis ma parole en ta bouche. Vois : je t'établis en ce jour sur les nations et les royaumes, pour arracher et pour détruire, pour perdre et pour ruiner, pour bâtir et pour planter. »

R/. Élisabeth, épouse de Zacharie, a mis au monde un grand homme, Jean-Baptiste, le précurseur du Seigneur. * Qui, dans le désert, prépara la voie au Seigneur.

Dómino præparávit in erémo. *Ps.* Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joáannes. Qui.

LECTIO III.

IU ergo accíngere lumbos tuos, et surge, et lóquere ad eos ómnia quæ ego præcípíio tibi. Ne formídes a fácie eórum : nec enim timére te fáciam vultum eórum. Ego quippe dedi te hódie in civitátem munitam, et in colúmnam férream, et in murum æreum, super omnem terram, régibus Juda, princípibus ejus, et sacerdotibus, et pópulo terræ. Et bellábunt advérsus te, et non prævalébunt : quia ego tecum sum, ait Dóminus, ut líberem te.

R. Priúsqvam te formárem in útero, novi te : et ántequam exíres de ventre, sanctificávi te, * Et Prophétam in géntibus dedi te. *Ps.* Vir diléctus a Deo, et homínibus honorátus est. Et. Glória Patri. Et.

IN II. NOCTURNO.

Ant. 1. Misit Dóminus * manum suam, et tétigit os meum, et Prophétam in géntibus dedit me Dóminus.

2. Ecce dedi verba mea * in ore tuo : ecce constítui te super gentes et regna.

3. Dóminus * ab útero vocávit me, de ventre matris meæ recordátus est nóminis mei.

Ps. Inter natos mulíerum non surréxit major. *R.* Joáanne Baptísta.

LECTIO IV.

Sermo sancti Augustíni Epíscopi.

Sermo 20 de Sanctis.

POST illum sacrosáctum Dómini natális diem, nullús hóminum nativitátem légimus celebrári,

¶. Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean. Qui.

LEÇON III.

« **T**OI donc, ceins tes reins et lève-toi ; prononce contre eux tout ce que je t'ordonnerai. Ne crains pas devant eux, car je ferai que tu ne craignes pas leur visage. Voici qu'en ce jour moi, je t'établis comme une ville forte, comme une colonne de fer et comme un mur d'airain sur tout le pays, en face des rois de Juda, de ses princes, de ses prêtres et du peuple de sa terre. Et ils lutteront contre toi et ils ne pourront te vaincre, car je suis avec toi pour te délivrer, dit le Seigneur. »

R̄. Avant de te former dans le sein (de ta mère) je t'ai connu et avant que tu fusses sorti, je t'ai sanctifié, * Et je t'ai donné Prophète aux nations. ¶. Aimé de Dieu, il est aussi honoré des hommes. Et. Gloire au Père. Et.

AU II^{ème} NOCTURNE.

Ant. 1. Le Seigneur étendit sa main et toucha ma bouche, et le Seigneur m'établit prophète parmi les nations.

2. Voici que j'ai mis mes paroles en ta bouche ; voici que je t'ai établi sur les nations et les royaumes.

3. Le Seigneur m'a appelé dès ma naissance ; dès le sein de ma mère, il a pensé à mon nom.

¶. Parmi les enfants des femmes, nul ne s'est levé plus grand. R̄. Que Jean-Baptiste.

LEÇON IV.

Sermon du saint Augustin, Évêque.

20^e sermon sur les Saints.

HORMIS le très saint jour de la naissance du Seigneur, nous ne lisons pas qu'on célèbre celle d'aucun

nisi solus beáti Joánnis Baptístæ. In áliis Sanctis et eléctis Dei nóvimus illum diem coli, quo illos, post consummationem labórum et devíctum triumphatúm-que mundum, in perpétuas æternitátes præsens hæc vita partúriit. In áliis consummáta últimi diéi mérita celebrántur : in hoc étiam prima dies, et ipsa étiam hóminis infántia consecrántur ; pro hac absque dúbio causa, quia per hunc Dóminus advéntum suum, ne súbito hómines insperátum non agnóscerent, vóluit esse testátum. Joánnes autem figúra fuit véteris Testaménti, et in se formam prætulit legis ; et ídeo Joánnes prænuntiávit Salvatórem, sicut lex grátiam præcúrrit.

R̄. Descéndit Angelus Dómini ad Zachariám dicens : Accipe púerum in senectúte tua, * Et habébit nomen Joánnes Baptísta. V̄. Iste puer magnus coram Dómino : nam et manus ejus cum ipso est. Et.

LECTIO V.

QUOD autem nondum natus de secréto matérni úteri prophetávit, et expers lucis jam testis est veritátis ; hoc est intelligéndum, quod latens sub velámine et carne lítteræ, et Redemptórem mundo spírítu prædicávit, et nobis Dóminum nostrum de quodam legis útero proclamávit. Ergo quia Judæi erravérunt a ventre, id est, a lege quæ a Christo grávida erat, erravérunt a ventre, locúti sunt falsa ; ídeo hic venit in testimónium, ut testimónium perhiberet de lúmine.

R̄. Hic est præcúrsor diléctus, et lucérna lucens ante Dóminum : * Ipse est enim Joánnes, qui viam Dómino præparávit in erémo ; sed et Agnum Dei

homme, excepté celle du bienheureux Jean-Baptiste. Pour les autres saints et élus de Dieu, nous le savons, on fête le jour où, leur tâche enfin remplie et le monde pleinement vaincu, la vie présente les enfante à l'éternité sans fin. Pour eux, on célèbre leurs mérites consommés en leur dernier jour, et pour lui, Jean, le premier jour, les débuts même de sa vie d'homme sont déjà consacrés. Voici, sans aucun doute, pourquoi : c'est que le Seigneur a voulu, par Jean, annoncer son avènement, de peur de n'être pas reconnu par les hommes, s'il arrivait sans être attendu. Or Jean fut la figure de l'Ancien Testament ; il représenta en lui, la Loi et, à ce titre, annonça le Sauveur, comme la Loi annonce la Grâce.

R̄. Un Ange du Seigneur descendit vers Zacharie et lui dit : Accepte un fils, dans ta vieillesse, * Et il aura nom Jean-Baptiste. V. Cet enfant est grand devant le Seigneur, car la main du Seigneur est avec lui. Et.

LEÇON V.

D'ÉTANT pas encore né, dès le secret du sein maternel, il a prophétisé ; avant de voir la lumière, il est déjà témoin de la vérité. Par là il faut entendre, que, caché sous le voile et le corps de la lettre de la Loi, il a, par l'esprit, prêché le Rédempteur au monde et nous a proclamé le Seigneur, d'une voix qui sortait comme du sein de la Loi. Et donc parce que les Juifs ont erré dès le sein de leur mère, c'est-à-dire de la Loi qui portait en elle le Christ, *parce qu'ils ont erré dès le sein et dit des choses fausses*¹ : *Jean, est venu en témoignage pour rendre témoignage à la lumière*².

R̄. C'est Lui, le Précurseur bien-aimé et la lampe brillant devant le Seigneur * Car c'est lui, Jean qui, dans le désert, prépara la voie du Seigneur, c'est lui qui montra l'Agneau de Dieu et éclaira les esprits des

2. Jean, I, 7.

demonstrávit, et illuminávit mentes hóminum. *Ÿ*. Ipse præibit ante illum in spírítu et virtúte Elíæ. Ipse est.

LECTIO VI.

QUOD autem Joánnes in cárcere constitútus ad Christum discípulos suos órdat ; lex ad Evan-gélium transmíttit. Quæ lex juxta typum Joánnis, quasi ignorántiæ clausa cárcere, in obscúro et in occúlto jacébat, et Judáica cæcitate sensus intra lítte-ram tenebátur inclúsus. De hoc beátus Evangelísta prolóquitur : Ille erat lucérna ardens, id est, Spírítus Sancti igne succensus, ut mundo ignorántiæ nocte posséso lumen salutis osténderet, et quasi inter den-síssimas delictórum ténebras splendidíssimum justí-tiæ solem lucis suæ rádio demonstráret, et de seípso dicens : Ego vox clamántis in desérto.

R. Innuébant patri ejus quem vellet vocári eum ; et póstulans pugillárem, scripsit dicens : * Joánnes est nomen ejus. *Ÿ*. Apértum est os Zachariæ, et prophetávit dicens. Joánnes. Glória Patri. Joánnes.

IN III. NOCTURNO.

Ant. 1. Pósuit os meum * Dóminus quasi gládium acútum : sub umbra manus suæ protéxit me.

2. Formans me * ex útero servum sibi Dóminus, dicit : Dedi te in lucem géntium, ut sis salus mea us-que ad extrémum terræ.

3. Reges vidébunt, * et consúrgent príncipes et adorábunt Dóminum Deum tuum, qui elégit te.

Ps. 33. Benedícam Dóminum in omni témpore, p. [8].

Ÿ. Elísabeth Zachariæ magnum virum génuít.
R. Joánnem Baptístam, præcursórem Dómini.

hommes. V̄. Il marchera devant le Seigneur, dans l'esprit et l'énergie d'Élie. Car.

LEÇON VI.

JEAN, incarcéré, envoie ses disciples au Christ ; c'est la Loi qui envoie à l'Évangile. Comme Jean dans son cachot, cette Loi gisait, détenue dans la prison de l'ignorance, dans l'obscurité et le mystère, l'aveuglement des Juifs gardant son vrai sens caché sous la lettre. C'est ce que veut exprimer l'Évangéliste quand il dit de Jean-Baptiste : *C'était une lampe ardente*¹, c'est-à-dire qu'il brûlait du feu de l'Esprit-Saint, pour faire briller la lumière du salut devant le monde enfoncé dans la nuit de l'ignorance ; et à travers le très épais brouillard des péchés, il devait, par le rayonnement de sa lumière, montrer le soleil de justice dans toute sa splendeur, disant de lui-même : *Je suis la voix qui crie dans le désert*².

R̄. Ils demandaient par signes à son père, quel nom il voulait lui donner ; il demanda des tablettes et écrivit : * Jean est son nom. V̄. La bouche de Zacharie s'ouvrit et il prophétisa, disant. Jean. Gloire au Père. Jean.

AU III^{ème} NOCTURNE.

Ant. 1. De ma bouche, le Seigneur a fait comme un glaive acéré ; il m'a couvert de l'ombre de sa main.

2. Me formant dès le sein de ma mère, pour être son serviteur, le Seigneur m'a dit : Je t'ai fait lumière des nations, pour porter mon salut jusqu'aux confins du monde.

3. Les rois verront, et les princes se lèveront ; et ils adoreront le Seigneur ton Dieu qui t'a élu.

Ps. 33. Je bénirai Yahwéh en tout temps, p. [8].

V̄. Élisabeth, épouse de Zacharie, a mis au monde un grand homme. R̄. Jean-Baptiste, le Précurseur du Seigneur.

2. Jean I, 23.

LECTIO VII.

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

Cap. I, 57-68.

ELISABETH implētum est tempus pariēdi, et péperit filium. Et audiērunt vicīni et cognāti ejus quia magnificāvit Dóminus misericórdiam suam cum illa, et congratulabántur ei. Et réliqua.

Homilia sancti Ambrósii Episcopi.

Liber 2 Comm. in Lucæ cap. 1 ante finem.

PEPERIT filium Elísabeth, et congratulabántur vicīni. Habet Sanctórum edítio lætítiam plurimórum, quia commúne est bonum; justítia enim commúnis est virtus. Et ideo in ortu justí futúráe vitæ insigne præmittitur, et grátia secutúráe virtútis exsultatióne vicinórum præfigurante signáitur. Pulchre autem tempus, quo fuit in útero Prophéta, describitur, ne Mariæ præsentia taceátur; sed tempus silétur infántiæ, eo quia infántiæ impediménta nescívit. Et ideo in Evangelío nihil super eo légimus, nisi ortum ejus, et oráculum, exsultatiónem in útero, vocem in desérto.

R̄. Præcúrsor Dómini venit, de quo ipse testátur :
* Nullus major inter natos mulierum Joánne Baptísta.
V̄. Hic est enim Prophéta, et plus quam Prophéta, de quo Salvátor ait. Nullus.

LECTIO VIII.

NEQUE enim ullam infántiæ sensit ætátem, qui supra natúram, supra ætátem in útero pósitus matris, a mensúra cœpit ætátis plenitúdinis Christi.

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon saint Luc.

Chapitre I, 57-68.

LE temps d'enfanter pour Élisabeth étant révolu elle mit au monde un fils. Et ses voisins et ses parents apprirent que le Seigneur avait magnifié sa miséricorde envers elle et ils se réjouissaient avec elle. Et le reste.

Homélie de saint Ambroise, Évêque.

Livre 2 du Comment. sur le chapitre 9 de Luc, avant la fin.

ELISABETH enfante un fils et ses voisins s'en réjouissent avec elle. La naissance des saints est joie pour tout le monde, car c'est un bien commun ; la vie du juste est une force pour la communauté. C'est pourquoi, dès la naissance du juste, apparaît une marque distinctive de sa vie future ; et, de la grâce de vertu qui s'ensuivra, l'exultation des voisins est le signe préfiguratif. C'est fort à propos que l'on nous parle du temps où le Prophète était encore dans le sein maternel, pour que la présence de Marie ne soit point passée sous silence. Mais on ne dit rien du temps de l'enfance de celui qui n'a pas connu les embarras de cet âge. C'est pour cela qu'au sujet de Jean-Baptiste, l'Évangile ne nous parle que de sa naissance et de l'oracle qui l'annonce, puis de son tres-saillement dans le sein de sa mère et de sa voix dans le désert.

R7. Le précurseur du Seigneur est venu, lui dont le Seigneur a déclaré : * Nul n'est plus grand parmi les enfants des femmes que Jean-Baptiste. V. Car c'est un prophète et plus qu'un prophète, lui dont le Sauveur a dit. Nul.

LEÇON VIII.

CAR il n'a point connu le développement progressif de l'enfance, lui qui, dépassant la nature, devançant les années, dès le sein maternel, eut pour mesure de son

Mire sanctus Evangelísta præmitténdum putávit, quod plúrimi infántem patris nómine Zachariám appellándum putáverint ; ut advértas matri non nomen alicújus displicuisse degéneris, sed id Sancto infúsum Spíritu, quod ab Angelo ante Zachariæ fúerat præ-nuntiátum. Et quidem ille mutus intimáre vocábulum filii nequívit uxóri ; sed per prophetíam Elísabeth didícit, quod non didícerat a maríto.

R̄. Gábriel Angelus appáruit Zachariæ dicens : Nascétur tibi filius, nomen ejus Joánnes vocábitur : * Et multi in nativité ejus gaudébunt. V̄. Erit enim magnus coram Dómino, vinum et síceram non bibet. Et. Glória Patri. Et.

LECTIO IX.

JOANNES est, inquit, nomen ejus ; hoc est, non nos ei nomen impónimus, qui jam a Deo nomen accépit. Habet vocábulum suum, quod agnóvimus, non quod elégimus. Habent hoc mérita Sanctórum, ut a Deo nomen accípiant. Sic Jacob Israël dícitur, quia Deum vidit. Sic Dóminus noster Jesus nominátus est, ántequam natus ; cui non Angelus, sed Pater nomen impósuit. Vides Angelos quæ audierint, non quæ usurpáverint, nuntiáre. Nec miréris, si nomen múlter, quod non audívit, assérui ; quando Spíritus ei Sanctus, qui Angelo mandáverat, revelávit.

AD LAUDES

et per Horas, Añæ

I. Elísabeth Zachariæ * magnum virum génuít, Joánnem Baptistam, præcursórem Dómini.

âge la plénitude de l'âge du Christ. L'Évangéliste, avec un merveilleux à propos, a pensé qu'il fallait d'abord noter que la plupart pensaient qu'on devait appeler l'enfant du nom de son père Zacharie. C'était pour nous faire remarquer que la mère n'a point en déplaisir ce nom, comme le nom d'un dégénéré, mais qu'elle a appris du Saint-Esprit, le nom qui avait été révélé par l'ange à Zacharie. Celui-ci, muet, n'avait pu communiquer le nom de son Fils à son épouse, mais Élisabeth apprit par révélation ce qu'elle n'avait pas appris de son mari.

R̄. L'Ange du Seigneur apparut à Zacharie pour lui dire : « Un fils te naîtra et il s'appellera du nom de Jean » ; * Et beaucoup en sa naissance se réjouiront. V̄. Car il sera grand devant le Seigneur ; il ne boira ni vin de raisin, ni vin de dattes. Et. Gloire au Père. Et.

LEÇON IX.

« **J**EAN est son nom », dit-il ; c'est-à-dire : ce n'est pas nous qui imposons un nom à celui qui a déjà reçu son nom de Dieu. Il a son nom que nous avons appris et non choisi. Les mérites des saints ont ce privilège de recevoir leur nom de Dieu même : ainsi Jacob fut appelé Israel, parce qu'il avait vu Dieu. Ainsi Notre-Seigneur, avant de naître, est appelé Jésus. Ce n'est pas l'Ange, c'est le Père qui lui a imposé son nom. Tu vois bien que les Anges annoncent ce qu'ils ont entendu et non ce qu'ils ont pris d'eux-mêmes. Ne t'étonne donc pas qu'une femme donne avec assurance un nom qu'elle n'a pas entendu, mais que, par ordre de l'Esprit-Saint, un Ange lui avait révélé.

A LAUDES

et aux Petites Heures, Antiennes

1. Élisabeth, épouse de Zacharie, a mis au monde, un grand homme, Jean-Baptiste, précurseur du Seigneur.

Psalmi de Dominica, p. 15.

2. Innuébant patri ejus * quem vellet vocári eum :
et scripsit dicens : Joánnes est nomen ejus.

3. Joánnes vocábitur * nomen ejus : et in nativité
ejus multi gaudébunt.

4. Inter natos mulierum * non surréxit major
Joánnes Baptísta.

5. Tu, puer, * Prophéta Altíssimi vocáberis ; præ-
íbis ante Dóminum paráre vias ejus.

Capitulum. — Is. XLIX, 1.

AUDITE, ínsulæ, et atténdite, pópuli de longe :
Dóminus ab útero vocávit me, de ventre matris
meæ recordátus est nóminis mei.

Hymnus.

O NIMIS felix, meritique celsi,
Nésciens labem nívei pudóris,
Prépotens Martyr, nemorúmque cultor,
Máxime Vatum.

Serta ter denis álios corónant
Aucta creméntis, duplicáta quosdam,
Trina te fructu cumuláta centum
Néxibus ornant.

Nunc potens nostri méritis opímis
Péctoris duros lápides revéllé
Asperum planans iter, et refléxos
Dírige calles.

Ut pius mundi Sator et Redémptor
Méntibus culpæ sine labe puris
Rite dignétur véniens beátos
Pónere gressus.

1. Littéralement : *Recherchant les forêts*. Le poète ne connaissait pas

Psaumes du Dimanche, p. 15.

2. Ils demandèrent par signe à son Père comment il voulait le nommer, et il écrivit : Jean est son nom.

3. Il sera appelé Jean, et à sa naissance beaucoup se réjouiront.

4. Parmi les enfants des femmes, nul ne s'est levé plus grand que Jean-Baptiste.

5. Toi, enfant, tu seras appelé Prophète du Très-Haut ; tu marcheras devant le Seigneur pour préparer ses voies.

Capitule. — Isaie XLIX, 1.

LES, entendez ; peuples lointains, soyez attentifs. Le Seigneur m'a appelé dès avant ma naissance. Dès le sein de ma mère, il a pensé à mon nom.

Hymne.

O HOMME trop heureux et de si haut mérite,
Ignorant la souillure, en ta candeur de neige,
Très puissant Martyr, amant des solitudes¹
Le plus grand des prophètes.

Trois fois dix fleurons couronnent les uns,
De grands accroissements les doublent pour certains,
Mais ta triple couronne, pour un comble de fruit,
T'orne de cent fleurons.

Maintenant puissant pour nous, par tes riches mérites,
Retire de notre cœur, tant de durs rochers,
Aplanissant le chemin rocailleux et rectifiant
Les sentiers tortueux,

Pour que le bon Semeur et Rédempteur du monde,
En nos cœurs purifiés de toute souillure de faute,
Venant en convenance, daigne les béatifier,
Par l'empreinte de ses pas.

la Palestine où il n'y a pas de forêts. Nous avons traduit l'idée.

Láudibus cives célebrent supérni
Te, Deus simplex paritérque trine,
Súpplīces et nos véniam precámur :
Parce redémptis. Amen.

℣. Iste puer magnus coram Dómino. ℞. Nam et manus ejus cum ipso est.

Ad Bened. Ant. Apértum est * os Zachariæ, et prophetávit dicens : Benedictus Deus Israël.

Oratio.

DEUS, qui præsentem diem honorábilem nobis in beáti Joánnis nativitate fecisti : da pópulis tuis spirituálium grátiam gaudiórum ; et ómnium fidélium mentes dirige in viam salutis æternæ. Per Dóminum.

Pro Commem. alicujus diei infra Octavam in II Vesperis.

Ant. Puer * qui natus est nobis plus quam Prophéta est ; hic est enim, de quo Salvátor ait : Inter natos mulierum, non surréxit major Joánnē Baptísta.

℣. Iste puer *ut supra.*

AD TERTIAM

Capitulum ut ad Laudes.

℞. *br.* Fuit homo * Missus a Deo. Fuit. ℣. Cui nomen erat Joánnes. Missus. Glória Patri. Fuit. ℣. Inter natos mulierum non surréxit major. ℞. Joánnē Baptísta.

AD SEXTAM

Capitulum. — Is. XLIX, 5-6.

ET nunc, hæc dicit Dóminus formans me ex útero servum sibi : Dedi te in lucem géntium, ut sis salus mea usque ad extrémum terræ.

Que de leurs louanges, les citoyens du ciel
Te célèbrent, ô Dieu un, tout aussi bien que trine.
Quant à nous suppliants, nous demandons pardon.
Pardonne aux rachetés. Ainsi soit-il.

☩. Cet enfant est grand devant le Seigneur. R̄. Car la
main du Seigneur est avec lui.

A Bénéd. Ant. Elle s'est ouverte, la bouche de Zacharie,
et il a prophétisé disant : Béni soit le Dieu d'Israël.

Oraison.

O DIEU qui nous faites honorer, en ce jour, la nais-
sance du bienheureux Jean, donnez à vos peup-
les, la grâce des joies spirituelles et dirigez les esprits
de tous vos fidèles, dans la voie du salut éternel. Par
Notre-Seigneur.

Pour Mémoire d'un jour dans l'Octave,
aux II^{es} Vêpres.

Ant. L'enfant qui nous est né est plus qu'un prophète,
car c'est lui dont le Sauveur a dit : Parmi les enfants
des femmes, il ne s'en est pas levé de plus grand que
Jean-Baptiste.

☩. Cet enfant, *comme plus haut.*

A TIERCE

Capitule comme à Laudes.

R̄. *br.* Il y eut un homme * Envoyé de Dieu. Il y eut.
☩. Dont le nom était Jean. Envoyé. Gloire au Père.
Envoyé. Il y eut. ☩. Parmi les enfants des hommes,
il n'y en eut pas de plus grand. R̄. Que Jean-Baptiste.

A SEXTE

Capitule. — *Isaïe XLIX, 5-6.*

ET maintenant, voici ce que dit le Seigneur qui m'a
formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur :
Je t'ai donné en lumière aux nations, pour que tu portes
mon salut jusqu'aux extrémités de la terre.

R. *br.* Inter natos mulierum. * Non surrexit major. Inter. *Ψ.* Joánne Baptísta. Non. Glória Patri. Inter. *Ψ.* Elísabeth Zachariæ magnum virum genuit. *R.* Joánnem Baptístam, præcursórem Dómini.

AD NONAM

Capitulum. — *Is. XLIX, 7.*

BEGES vidébunt, et consúrgent príncipes et adorábunt Dóminum Deum tuum, et Sanctum Israël, qui elégit te.

R. *br.* Elísabeth Zachariæ * Magnum virum genuit. Elísabeth. *Ψ.* Joánnem Baptístam, præcursórem Dómini. Magnum. Glória Patri. Elísabeth.

Ψ. Iste puer magnus coram Dómino. *R.* Nam et manus ejus cum ipso est.

IN II. VESPERIS

Antiphonæ de Laudibus, p. 114, Psalmi de Dominica ut in Psalterio, p. 45 et loco ultimi, Ps. Laudáte Dóminum omnes gentes, p. 73.

Capitulum. — *Is. XLIX, 1.*

AUDITE, insulæ, et atténdite, pópuli de longe : Dóminus ab útero vocávit me, de ventre matris meæ recordátus est nóminis mei.

Hymnus.

UT queant laxis resonáre fibris
Mira gestórum fámuli tuórum,
Solve pollúti lábii reátum,
Sancte Joánnes.

R̄. *br.* Parmi les enfants des femmes * Nul ne s'est levé plus grand. Parmi. V̄. Que Jean-Baptiste. Nul. Gloire au Père. Parmi. V̄. Élisabeth, épouse de Zacharie, a mis au monde un grand homme. R̄. Jean-Baptiste, Précurseur du Seigneur.

A NONE

Capitule. — *Isaïe XLIX, 7.*

DES rois verront et des princes se lèveront pour adorer le Seigneur ton Dieu et le Saint d'Israël, qui t'a choisi.

R̄. *br.* Élisabeth épouse de Zacharie * A mis au monde un grand homme. Élisabeth. V̄. Jean-Baptiste, Précurseur du Seigneur. A mis. Gloire au Père. Élisabeth. V̄. Cet enfant est grand devant le Seigneur. R̄. Car la main du Seigneur est avec lui.

AUX II^{èmes} VÊPRES

Antiennes des Laudes, p. 114. Psaumes du Dimanche, comme au Psautier p. 45 en remplaçant le dernier par le Ps. 116 : Qu'elles louent Yahwéh, toutes les nations, p. 73.

Capitule. — *Isaïe XLIX, 1.*

ECOUTEZ, îles, et soyez attentifs, peuples lointains. Le Seigneur m'a appelé dès ma conception et a pensé à mon nom, dès le sein de ma mère.

Hymne.

POUR qu'ils puissent, tout à l'aise, chanter
Les merveilles de tes actes, tes serviteurs,
Libère de leurs péchés, leurs lèvres souillées,
O saint Jean.

Núntius celso véniens Olýmpo,
Te patri magnum fore nascitúrum,
Nomen, et vitæ sériem geréndæ
Ordine promit.

Ille promíssi dúbius supérni,
Pérdidit promptæ módulos loquélæ ;
Sed reformásti génitus peréptæ
Organa vocis.

Ventris obrúso récubans cubíli
Sénseras Regem thálamo manéntem ;
Hinc parens nati méritis utérque
Abdita pandit.

Sit decus Patri, genitæque Proli,
Et tibi, compar utriúsque virtus,
Spíritus semper, Deus unus omni
Témporis ævo. Amen.

☩. Iste puer magnus coram Dómino. R̄. Nam et manus ejus cum ipso est.

Ad Magnif. Ant. Puer * qui natus est nobis, plus quam Prophéta est : hic est enim, de quo Salvátor ait : Inter natos mulierum non surréxit major Joánne Baptísta.

Commemoratio sequentis.

DIE 25 JUNII

S. GULIELMI, ABBATIS

DUPLEX



Oratio.

DEUUS, qui infirmitáti nostræ ad teréndam salutis viam in Sanctis tuis exéplum et præsidium

Un messager venant du haut de l'Olympe
T'annonce à ton père, comme devant naître grand.
Ton nom et la suite des actes de ta vie,
Sagement il les dit.

Ton père hésitant sur l'oracle d'en haut
Perdit la faculté de syllaber son dire
Mais aussitôt né, tu lui rendis l'organe
De sa voix perdue.

Reposant au secret du sein maternel
Tu as senti le Roi encore au lit nuptial
C'est pourquoi tes parents, par mérite du fils,
Révèlent des mystères.

Que gloire soit au Père et au Fils engendré
Et à toi leur égal, vertu de l'un et l'autre,
Esprit qui est toujours un seul Dieu avec eux,
En tout le cours des temps.

℣. Cet enfant est grand devant le Seigneur. ℞. Car la main du Seigneur est avec lui.

A Magnif. Ant. L'enfant qui nous est né est plus qu'un prophète, car c'est lui dont le Sauveur a dit : Parmi les enfants des femmes, nul ne s'est levé plus grand que Jean-Baptiste.

Mémoire du suivant.

25 JUIN
SAINT GUILLAUME, ABBÉ

DOUBLE



Oraison.

O DIEU, qui pour permettre à notre faiblesse de marcher dans la voie du salut, lui avez donné

collocásti : da nobis, ita beáti Guliélmi Abbátis mérita venerári ; ut ejúsdem excipiámus suffrágia, et vestígia prosequámur. Per Dóminum nostrum.

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

GULIELMUS, nobílibus paréntibus Vercéllis in In-súbria natus, vix quartum décimum ætátis annum expléverat, cum, miro quodam pietátis ardóre flagrans, Compostellánam peregrinatióem ad celebérrimum sancti Jacóbi templum aggréssus est. Quod iter una amíctus túnica, ac dúplici férreo círculo præcinctus, nudísque pédibus prosecútus, aspérrima frígoris et æstus, famis et sitis summo cum vitæ discrimine perpéssus est incómmoda. Revérsus in Itáliam, novam ad sanctum Dómini sepúlcrum peregrinatióem molítur ; sed, quo minus propósitum exsequátur, vária atque gravíssima intercédunt impediménta, divíno númine ad altióra et sanctióra religiósam júvenis índolem retrahénte. Porro in Solículo monte biénnium inter assíduas preces, vigílias, chaméunias et jejúnia commorátus, divína subnexus ope, cæco lumen restítuit. Cujus miráculi fama percrebrescénte, jam Guliélmus latére non póterat ; quare íterum Jerosólymam cógitat, et álacris se itíneri commíttit.

Ry. Honéstum, p. [145].

LECTIO V.

DEI autem mónitu, qui eidem appáruit, a propósito revocátur, utilior ac fructuósior tam apud Italos quam apud éxteras natiónes futúrus. Tum monastérium in Virgiliáni montis cacúmине, quod deínde Vírginis est appellátum, loco áspero et inaccessó miránda exædícat celeritáte. Sócios deínde viros et

l'exemple et le secours de vos saints, donnez-nous de si bien vénérer les mérites du bienheureux Abbé Guillaume, que nous bénéficions de ses suffrages et suivions ses traces. Par Notre-Seigneur.

AU III^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

GUILLAUME, né de parents nobles, à Verceil, en Piémont, avait à peine achevé sa quatorzième année, qu'embrasé des ardeurs d'une admirable piété, il entreprit le pèlerinage de Compostelle, au célèbre sanctuaire de saint Jacques. Il fit ce voyage vêtu d'une seule tunique, ceint d'une double chaîne de fer, et nu-pieds ; il y souffrit du froid et de la chaleur, de la faim et de la soif, au point de mettre sa vie en grand péril. De retour en Italie, Guillaume projetait un nouveau pèlerinage, au Saint Sépulcre, mais il ne put donner suite à son projet, arrêté par divers empêchements tout à fait graves. C'était la divine Providence qui l'entravait pour orienter ses pieux désirs vers des œuvres plus hautes et plus saintes. Alors il passa deux ans au Mont Solicchio, en prière incessante, veillant, couchant sur la dure, et jeûnant ; fort de la puissance de Dieu, il rendit la lumière à un aveugle. Ce miracle s'ébruitant, Guillaume ne pouvait plus rester caché ; c'est pourquoi il songea de nouveau à Jérusalem, et se mit allégrement en route.

R⁷. Le Seigneur l'a ennobli, p. [145].

LEÇON V.

MAIS, sur un avertissement de Dieu qui lui apparut, il renonça à son dessein ; car sa vie devait être plus utile et plus féconde, pour l'Italie aussi bien que pour les autres nations. Alors, sur le sommet du Mont Virgilien, appelé depuis Mont de la Vierge, en un lieu abrupt et inaccessible, il bâtit un monastère, avec une rapidité surprenante. Il s'adjoignit des compagnons et

religiosos asciscit, eosque ad vivendi normam, evangelicis præceptis et consiliis summopere accommodatam, tum certis legibus ex beati Benedicti institutis magna ex parte desumptis, tum verbo et sanctissimæ vitæ exemplis informat.

Ry. Amavit eum, p. [146].

LECTIO VI.

ALIIIS deinde monasteriis erectis, clarior in dies Gulielmi facta sanctitas multos ad eum undique viros perducit, sanctitatis odore et miraculorum fama allectos. Nam muti loquelam, surdi auditum, aridi vigorem, varioque et immedicabili morbo laborantes sanitatem, ipsius intercessione receperunt. Aquam in vinum convertit, aliaque complura mirabilia patravit; inter quæ illud non silendum, quod, muliercula ad ejus castitatem tentandam missa, in ardentibus prunis humi stratis illæsum se volutavit. De qua re certior factus Rogérius, Neápolis rex, in summam viri Dei veneratióem adducitur. Demum, tempore sui obitus regi aliisque prænuntiato, innúmeris virtutibus et miraculis clarus obdormivit in Dómino, anno salutis millésimo centésimo quadragésimo secundo.

Ry. Iste homo, p. [147].

Pro hoc Festo simplicato :

LECTIO IX.

GULIELMUS, nobilibus parentibus Vercellis natus, vix quartum decimum ætatis annum expleverat cum Compostellanam peregrinationem miro spiritu pœnitentiæ ac pietatis ardore perégit. Dein, nova peregrinatione ad Christi Dómini sepulcrum frustra tentata, in solitario monte inter assíduas preces, vigi-

des religieux, et les forma à un mode de vie tout conforme aux préceptes et aux conseils évangéliques, tant par des règles précises tirées en grande partie de celles de saint Benoît, que par ses encouragements et l'exemple d'une vie très sainte.

Ry. Le Seigneur l'a aimé, p. [146].

LEÇON VI.

D'AUTRES monastères ayant été construits, l'éclat de la sainteté de Guillaume grandissait de jour en jour, amenant beaucoup de pèlerins attirés par le parfum de sa sainteté et la renommée de ses miracles. Car, par son intercession, la parole était rendue aux muets, l'ouïe aux sourds, la vigueur aux membres desséchés, et la santé aux malades abandonnés des médecins. Il changea de l'eau en vin et accomplit plusieurs autres miracles. Il en est qu'on ne doit pas passer sous silence : comme une femme de mauvaise vie lui avait été envoyée pour mettre sa chasteté à l'épreuve, il se roula sur des charbons ardents répandus sur le sol, sans la moindre brûlure. Informé de ce fait, le roi Roger de Naples, en conçut une profonde vénération pour l'homme de Dieu. Enfin, après avoir prédit le jour de sa mort, au roi et à d'autres encore, Guillaume, célèbre par ses innombrables actes de vertu et miracles, s'endormit dans le Seigneur, en l'an du salut onze cent quarante-deux.

Ry. Cet homme, p. [147].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

GUILLAUME, né de parents nobles, à Verceil, avait à peine achevé sa quatorzième année, quand il accomplit le pèlerinage de Compostelle avec une admirable esprit de pénitence et une ardente piété. Ensuite, après avoir essayé en vain de faire un autre pèlerinage, au sépulcre du Christ, il demeura deux ans caché sur

lias et jejúnia per biénnium delítuit. Cum cæco lumen restituísset, hóminum existimatióem fúgiens, monastérium in Virgiliáni montis, quod deinde Vírginis est appellátum, loco áspero et inaccessó exædícat; ibi sócios ascíscit, eósque certis légibus, ex beáti Benedícti institútis magna ex parte desúmptis, verbo et sanctíssimæ vitæ exémplis infórmát. Aliis deinde monastéris eréctis, clárior in dies Guliélmi facta sánctitas multos ad eum úndique viros perdúcit, fréquentium étiam miraculórum fama alléctos. Demum, témpore sui óbitus prænuntiáto, obdormívit in Dómino, anno salutis millésimo centésimo quadragésimo secúndo.

In III Nocturno Homilia in Evang. Ecce nos reliquimus, de **Communi Apost. I loco**, p. [21].

Vesperæ a Capitulo de sequenti.

DIE 26 JUNII

SS. JOANNIS ET PAULI, MARTYRUM

DUPLEX



IN I VESPERIS

Si dicendæ sint integræ, Antiphonæ de Laudibus, p. 124, **Psalmi de Dominica ut in Psalterio**, p. 45, **et loco ultimi Ps. 116: Laudate Dóminum omnes Gentes**, p. 73.

Ad Magnif. Ant. Astitérunt * justí ante Dóminum, et ab ínvicem non sunt separáti: cálicem Dómini bibérunt, et amíci Dei appelláti sunt.

un mont solitaire, dans la pratique assidue de la prière des veilles et des jeûnes. Comme il avait rendu la lumière à un aveugle, il s'en alla, pour fuir l'estime des hommes, bâtir un monastère en un lieu abrupt et inaccessible, sur le mont Virgilien, appelé depuis Mont de la Vierge. Là, il s'adjoignit des compagnons et les forma tant par des lois déterminées, tirées en grande partie de celles du bienheureux Benoît, que par sa parole, et l'exemple d'une vie très sainte. Ayant ensuite bâti d'autres monastères, l'éclat de sa sainteté grandissant de jour en jour lui amena de toutes parts des disciples, attirés aussi par la renommée de ses fréquents miracles. Enfin, après avoir prédit le moment de sa mort, il s'endormit dans le Seigneur, en l'an du salut onze cent quarante-deux.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Voici que nous avons tout quitté, **au Commun des Apôtres (I), p. [21].**
Vêpres, à Capitule, du suivant.

26 JUIN

SAINTS JEAN ET PAUL, MARTYRS

DOUBLE



AUX I^{ères} VÊPRES

Si l'on doit les dire intégralement, *Antiennes des Laudes*, p. 124. *Psalmes du Dimanche* comme au *Psautier*, p. 45, en remplaçant le dernier par le Ps. 116 : Qu'elles louent Yahwéh, toutes les nations.

A Magnif. Ant. Ils se sont tenus en présence du Seigneur, ces justes, et ils n'ont pas été séparés l'un de l'autre : ils ont bu le calice du Seigneur, et ils ont été appelés amis de Dieu.

Oratio.

QUÆSUMUS, omnípotens Deus : ut nos gemináta lætítia hodiérnæ festivitátis excípiat, quæ de beatórum Joánnis et Pauli glorificatióne procedit ; quos éadem fides et pássio vere fecit esse germános. Per Dóminum.

**Et fit Commemoratio præcedentis : S. Gu-
lielmi, Abb., Conf.**

Oratio.

DEUS, qui infirmitáti nostræ ad teréndam salúti. viam in Sanctis tuis exémplum et præsidium collocásti : da nobis, ita beáti Guliélmi Abbátis mérita venerári ; ut ejúsdem excipiámus suffrágia, et vestígia prosequámur. Per Dóminum nostrum.

**Deinde Commem. diei infra Octavam
S. Joannis Bapt., p. 116.**

AD MATUTINUM

**In I Nocturno, si sumendæ sint de Com-
muni, Lectiones Fratres : Debitóres, p. [85].**

IN II. NOCTURNO.

LECTIO IV.

JOANNES et Paulus fratres Románi, cum facultá-
tibus a Constantía Constantíni filia, cui pie
fidelitérque servíerant, sibi relíctis, Christi páuperes
álerent ; a Juliáno Apóstata in númerum familiárium
suórum invitáti, libere negavérunt se apud eum esse
velle, qui a Jesu Christo defecísset. Quibus ille ad
deliberándum decem dies præfínit, ut nisi ad eam
diem ei adhærere et Jovi sacrificáre constitúerint,
sibi moriéndum esse certo sciant.

Ꝛ. Isti sunt duo viri misericórdiæ, qui assístunt

Oraison.

NOUS vous demandons, Dieu tout-puissant, que la double joie de ce jour de fête nous envahisse, elle qui prend sa source dans la glorification des Bienheureux Jean et Paul, que la même foi et le même martyre ont rendus plus vraiment frères. Par Notre-Seigneur.

Et l'on fait Mémoire du précédent :
S. Guillaume, Abbé, Conf.

Oraison.

O DIEU, qui pour permettre à notre faiblesse de marcher dans la voie du salut, lui avez donné l'exemple et le secours de vos saints, donnez-nous de si bien vénérer les mérites du bienheureux Abbé Guillaume, que nous bénéficions de ses suffrages et suivions ses traces. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du jour dans l'Octave de S. Jean-Baptiste, p. 116.

A MATINES

Au 1^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre
au Commun, Leçons : Mes frères, p. [85].

AU II^{ème} NOCTURNE.

LEÇON IV.

LES deux frères, Jean et Paul, étaient des Romains ; ils avaient servi Constance, la fille de Constantin, avec dévouement et fidélité ; aussi leur avait-elle laissé de grands biens, dont ils nourrissaient les pauvres du Christ. Invités par Julien l'Apostat à faire partie de ses familiers, ils lui répondirent avec liberté, qu'ils ne voulaient pas vivre chez un homme qui avait abandonné Jésus-Christ. Alors l'empereur leur donna dix jours pour réfléchir ; en leur intimant qu'après ce délai, s'ils ne se résolvaient pas à s'attacher à lui, et à sacrifier à Jupiter, leur mort était certaine.

Ry. Ce sont les deux hommes de miséricorde, qui se

ante Dóminum, * Dominatórem univérſæ terræ.
V. Isti sunt duæ olívæ, et duo candelábra lucéntia
ante Dóminum. Dominatórem.

LECTIO V.

ILLI intra id tempus réliqua sua bona distribuérunt paupéribus, quo expeditiões ad Dóminum migráre possent, et plures juvárent, a quibus in æténa tabernácula reciperéntur. Die décima Terentiánus prætóriæ cohórtis præféctus, ad eos missus cum alláta Jovis effígie ut eam veneraréntur, imperatóris mandátum eis expónit, ut nisi Jovi cultum adhíbeant moriántur. Qui, ut erant orántes, responderunt, se pro Christi fide, quem Deum mente et ore venerábantur, non dubitánter mortem subitúros.

Ry. Vidi conjúctos viros, habéntes spléndidas vestes, et Angelus Dómini locútus est ad me, dicens : * Isti sunt viri sancti facti amíci Dei. V. Vidi Angelum Dei fortem, volántem per médium cælum, voce magna clamántem et dicéntem. Isti.

LECTIO VI.

AT Terentiánus véritus, ne, si públice interficeréntur, pópulus commoverétur; domi, ubi tunc erant, abscíssis eórum capítibus, sexto Kaléndas Júlii secréto eos sepeliéndos curávit; rumorémque sparsit, Joánnem et Paulum in exsílium ejéctos esse. Verum eórum mors a spirítibus immúndis, qui multórum córpora vexábant, pervulgáta est; in quibus Terentiáni fílius, et ipse opprèssus a dæmone, ad sepúlcrum Mártyrum perdúctus, liberátus est. Quo miraculo et is in Christum crédidit, et ejus pater Terentiánus; a quo étiam horum beatórum Mártyrum vita scripta esse dícitur.

Ry. Tamquam aurum in fornáce probávit eléctos

tiennent devant le Seigneur * Dominateur de l'univers. *V.* Ce sont les deux oliviers, les deux flambeaux allumés devant le Seigneur. * Dominateur.

LEÇON V.

PENDANT ce temps, ils distribuèrent aux pauvres le reste de leurs biens, afin de pouvoir s'en aller au Seigneur, plus libres de toute attache, et d'augmenter le nombre de ceux qui auraient à les recevoir dans les tabernacles éternels. Le dixième jour, Téréntianus, chef de la garde prétorienne, leur fut envoyé, apportant une statue de Jupiter pour la leur faire adorer. Il leur intime l'ordre de l'empereur : ils vont mourir, s'ils n'adorent Jupiter. Eux, tout en priant, répondent que pour la foi de ce Christ qu'ils adorent comme Dieu, de cœur et de bouche, ils sont prêts à subir la mort.

R. Je vis deux hommes réunis, splendidement vêtus, et l'Ange du Seigneur parla et me dit : * Ce sont des hommes saints, devenus les amis de Dieu. *V.* Je vis un Ange puissant, volant au milieu du ciel, criant d'une voix forte. Ce sont.

LEÇON VI.

MAIS Téréntianus craignit de troubler le peuple, par leur exécution publique ; c'est donc dans leur maison, où ils étaient alors, qu'il les fit décapiter et ensevelir secrètement, le six des Calendes de Juillet. Puis il répandit le bruit que Jean et Paul avaient été envoyés en exil. Mais leur mort fut divulguée par les esprits impurs qui tourmentaient les corps d'un grand nombre. Parmi ces possédés, se trouva le fils même de Téréntianus ; conduit au tombeau des Martyrs, il y fut délivré. Ce miracle l'amena à croire au Christ, ainsi que son père Téréntianus qu'on dit avoir écrit lui-même la vie des bienheureux Martyrs.

R. Le Seigneur a éprouvé ses élus comme l'or dans la fournaise, comme la victime de l'holocauste, il les a reçus

Dóminus, et quasi holocáusti hóstiam accépit illos ; et in témpore erit respéctus illórum, * Quóniam donum et pax est eléctis Dei. V. Qui confídunt in illum, intélligent veritátem : et fidéles in dilectióne acquiéscent illi. Quóniam. Glória Patri. Quóniam.

Pro hoc Festo simplificato :

LECTIO IX.

JOANNES et Paulus, fratres Románi, cum facultates a Constántia, Constantíni fília, cui pie fidelitér-que servierant, sibi relictas, in Christi páuperes distribúerent, a Juliáno Apóstata in número familiárium suórum invitáti, líbere negavérunt se apud eum esse velle, qui a Jesu Christo defecísset. Quare præfínitum est eis spátium decem diérum, ut Jovi sacrificáre induceréntur ; quod scelus patráre cum constantíssime recusássent, Terentiáno júdice, abscíssis domi capítibus, mártýrii palmam meruérunt. Eórum gloriósus éxitus a spirítibus immúndis est pervulgátus, qui multórum vexábant córpora ; in quibus Terentiáni fílius, et ipse opprésus a dáemone, ad sepúlcrum Mártýrum liberátus est. Quo miráculo et is in Christum crédidit, et ejus pater Terentiánus ; a quo étiam horum beatórum Mártýrum vita scripta esse díci-tur.

In III Nocturno Homilia in Ev. Atténdite a ferméto, de Communi plurimorum Martyrum, III loco p. [105].

Ry. VIII. Hæc est vera fraternitas, p. [97].

AD LAUDES

Ant. I. Paulus et Joánes * dixérunt Juliáno : Nos unum Deum cólimus, qui fecit cælum et terram.

Psalmi de Dominica, p. 15.

et le temps viendra où ils seront considérés. * Car la paix aussi est un don pour les élus de Dieu. †. Ceux qui se confient en lui auront l'intelligence de la vérité, et ceux qui seront fidèles dans son amour adhéreront à lui. Car. Gloire au Père. Car.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX.

LES deux frères Jean et Paul étaient Romains. Ils avaient servi Constance, la fille de Constantin, avec dévouement et fidélité ; aussi leur avait-elle laissé de grands biens, dont ils nourrissaient les pauvres du Christ. Invités par Julien l'Apostat à faire partie de ses familiers, ils lui répondirent avec liberté, qu'ils ne voulaient pas vivre chez un homme qui avait abandonné Jésus-Christ. Alors il leur donna un délai de dix jours pour consentir à sacrifier à Jupiter ; comme ils refusaient toujours plus fermement de commettre un tel crime, ils eurent la tête tranchée, dans leur propre maison, sur l'ordre du juge Téntianus et conquirent ainsi la palme des martyrs. Leur glorieuse mort fut divulguée par les esprits impurs qui tourmentaient les corps d'un grand nombre. Parmi ces possédés se trouva le fils même de Téntianus ; conduit au tombeau des Martyrs, il y fut délivré. Ce miracle l'amena à croire au Christ, avec son père Téntianus, qu'on dit avoir écrit lui-même la vie de ces bienheureux Martyrs.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Gardez-vous du levain, au Commun de plusieurs Martyrs (III), p. [105].

Ry. VIII. La vraie fraternité p. [97].

A LAUDES

Ant. I. Paul et Jean dirent à Julien : « Nous n'adorons qu'un Dieu, qui a fait le ciel et la terre. »

Psaumes du Dimanche, p. 15.

2. Paulus et Joánnēs * dixerunt Terentiáno : Si tuus dóminus est Juliánus, habéto pacem cum illo : nobis álius non est, nisi Dóminus Jesus Christus.

3. Joánnēs et Paulus, * agnoscéntes tyránnidem Juliáni, facultátes suas paupéribus erogáre cœpérunt.

4. Sancti spíritus * et ánimæ justórum, hymnum dícite Deo, allelúia.

5. Joánnēs et Paulus * dixerunt ad Gallicánum : Fac votum Deo cæli, et eris victor mélius quam fuísti.

Capitulum, Hymnus et Versus de Comuni Martyrum, p. [98].

Ad Bened. Ant. Isti sunt Sancti, * qui pro Christi amore minas hóminum contempserunt : sancti Mártyres in regno cælórum exsultant cum Angelis. O quam pretiósá est mors Sanctórum, qui assidue assistunt ante Dóminum, et ab invicem non sunt separáti!

Oratio.

QUÆSUMUS, omnípotens Deus : ut nos gemináta lætítia hodiérnæ festivitátis excípiat, quæ de beatórum Joánnis et Pauli glorificatióne procedit ; quos éadem fides et pássio vere fecit esse germános. Per Dóminum.

Commem. diei infra Octavam. S. Joannis.
Ant. Apértum. V̄. Iste puer, p. 116.

IN II. VESPERIS

Antiphonæ de Laudibus. Psalmi de Dominica p. 45 et loco ultimi. Ps. 115. Crédidi, p. 90.

Capitulum et Hymnus de Comuni Martyrum, p. [82].

V̄. Exsultábunt Sancti in glória. R̄. Lætabúntur in cubílibus suis.

2. Paul et Jean dirent à Téréntianus : « Si ton Seigneur est Julien, sois en paix avec lui ; pour nous, il n'en est point d'autre que le Seigneur Jésus-Christ. »

3. Jean et Paul, connaissant la volonté tyrannique de Julien, commencèrent à distribuer leurs biens aux pauvres.

4. Esprits des saints et âmes des justes, dites un hymne à Dieu, alléluia.

5. Jean et Paul dirent à Gallican : « Fais un vœu au Dieu du ciel et tu seras vainqueur, mieux que tu ne l'as été. »

Capitule, Hymne et Verset du Commun de plusieurs Martyrs, p. [98].

A Bénéd. Ant. Voilà les Saints qui pour l'amour du Christ ont méprisé les menaces des hommes ; les saints Martyrs, au royaume des cieux, exultent avec les Anges. Oh ! qu'elle est précieuse la mort de ces Saints qui se tiennent sans cesse en présence du Seigneur ; ils n'ont point été séparés l'un de l'autre.

Oraison.

DOUS vous demandons, Dieu tout-puissant, que la double joie de ce jour de fête nous envahisse, elle qui prend sa source dans la glorification des Bienheureux Jean et Paul, que la même foi et le même martyre ont rendus plus vraiment frères. Par Notre-Seigneur.

Mémoire du jour dans l'Octave de S. Jean.
Ant. Elle s'est ouverte. *℣.* Cet enfant, p. 116.

AUX II^{ièmes} VÊPRES

Antiennes des Laudes, Psaumes du Dimanche, p. 45, en remplaçant le dernier par le Ps. 115 : J'ai cru, p. 90. Capitule, Hymne et Verset, du Commun de plusieurs Martyrs, p. [82].

℣. Les Saints exulteront en gloire. *℞.* Ils se réjouiront dans leurs demeures.

Ad Magnif. Ant. Isti sunt * duæ olivæ, et duo candelabra lucéntia ante Dóminum ; habent potestátem cláudere cælum núbibus et aperíre portas ejus, quia linguæ eórum claves cæli factæ sunt.

Et fit Commemoratio sequentis diei infra Octavam S. Joannis.

Ant. Ingréssó * Zacharía templum Dómini, appáruit ei Gábriel Angelus stans a dextris altáris incénsi.

∇. Fuit homo missus a Deo. R̄. Cui nomen erat Joánnes.

Si vero hac die faciendum non sit Officium de Octava, tunc dicitur

Ant. Puer * qui natus est nobis, plus quam Prophéta est : hic est enim, de quo Salvátor ait : Inter natos mulierum non surréxit major Joánne Baptísta.

∇. Iste puer magnus coram Dómino. R̄. Nam et manus ejus cum ipso est.

Oratio.

DEUS, qui præsentem diem honoráblem nobis in beáti Joánnis nativité fecisti : da pópulis tuis spirituálium grátiam gaudiórum ; et ómnium fidélium mentes dirige in viam salutis æternæ. Per Dóminum.



i. Pour empêcher la pluie de tomber. Tel est le sens du passage de l'Apocalypse XI, 4, auquel sont empruntés, et le début de cette Antienne, et le symbole des deux témoins figurant ici Jean et Paul, dont la

A Magnif. Ant. Ce sont deux oliviers ; deux flambeaux qui brillent devant le Seigneur ; ils ont le pouvoir de fermer le ciel aux nuages¹ et d'en ouvrir les portes, car leurs paroles sont devenues les clefs du ciel.

Mémoire du jour suivant, dans l'octave de Saint Jean.

Ant. Comme Zacharie était entré dans le temple, l'ange Gabriel lui apparut, se tenant à droite de l'autel des parfums.

∨. Il y eut un homme envoyé de Dieu. R̄. Son nom était Jean.

Mais si, aujourd'hui, on ne fait pas l'Office de l'Octave, on dit :

Ant. L'enfant qui nous est né est plus qu'un prophète, car c'est lui dont le Sauveur a dit : Parmi les fils de la femme, nul n'est plus grand que Jean, le Baptiste.

∨. Cet enfant est grand devant le Seigneur. R̄. Car la main du Seigneur est avec lui.

Oraison.

DIEU, qui nous faites honorer en ce jour la naissance du bienheureux Jean, donnez à votre peuple la grâce des joies spirituelles, et dirigez les âmes de tous vos fidèles dans la voie du salut éternel. Par Notre-Seigneur.



prière a le pouvoir, comme celle des deux témoins, de fermer ou d'ouvrir le ciel, c'est-à-dire d'attirer sur la terre malédiction ou bénédiction.
